

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

De la place du français et du néerlandais en milieu professionnel bilingue bruxellois

Auteur·e : Emond Thomas

Promoteur·rice : Cultiaux John

Année académique 2024-2025

Master 120 en gestion des ressources humaines

Ce mémoire a été rédigé sous la supervision de Monsieur Cultiaux John.

Pour son soutien, ses relectures et ses conseils, je le remercie vivement.

Pour leur chaleureux accueil, leur aide, leurs conseils et la formation informelle qu'il m'ont prodigué, je remercie aussi l'équipe RH qui m'a accueilli au sein de la structure de soins.

Mon maître de stage, tout particulièrement, reçoit toute ma gratitude pour les enseignements qu'il m'a transmis, les conseils qu'il m'a donné, l'écoute active dont il a fait preuve, les retours pertinents dont il m'a fait part, et pour son accompagnement enthousiaste de manière générale.

Parmi mes proches, je tiens à remercier mes parents ainsi que mes 2 frères d'avoir été de formidables supports en tous points tout au long de mon cursus, et finalement lors de la conception et de la réalisation de ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier la tendre équipe de joyeux lurons qui me sert de groupe d'amis fiables et de soupape de décompression au quotidien, ainsi que ma compagne, Julie Liblanc, pour toutes les formes de support citées plus haut et bien d'autres qui se réunissent en la magnifique personne qu'elle est.

Table des matières :

1	Introduction :	6
2	Problématique :	6
3	Cadre théorique :	10
3.1	Introduction :	10
3.2	Lien entre apprentissage et affectivité :	10
3.3	Théories de l'identité :	11
3.4	Conclusion :	13
4	Méthodologie :	13
4.1	Profils des répondants :	17
5	Résultats :	18
5.1	La réalité d'un lieu de travail bilingue Bruxellois :	18
5.1.1	Des efforts à fournir majoritairement d'un côté :	18
5.1.2	Parler en français devient une évidence :	20
5.1.3	Devoir s'exprimer dans une autre langue peut être stressant :	21
5.1.4	La coexistence des deux langues peut être chronophage :	22
5.1.5	S'exprimer dans une autre langue peut être énergivore :	22
5.1.6	Difficile d'exprimer l'entièreté de ses idées en langue étrangère :	23
5.2	Tout ce qui peut être une cause de cette situation :	24
5.2.1	L'enseignement :	25
5.2.1.1	Un enseignement meilleur du côté néerlandophone :	25
5.2.1.2	Au niveau de la qualité de l'enseignement reçu :	25
5.2.1.3	Comment ça se passait entre les enfants néerlandophones et francophones ?	27
5.2.1.4	L'enseignement néerlandophone a perdu en qualité ces dernières années :	28
5.2.1.5	L'enseignement belge n'est pas suffisant pour atteindre le bilinguisme :	29
5.2.1.6	Quel était le niveau des néerlandophones en français ? :	29
5.2.1.7	Quel était le niveau des francophones en néerlandais ?	30
5.2.2	Les capacités d'apprentissage propres à chacun :	31
5.2.2.1	Une aisance générale pour les langues :	31
5.2.2.2	Une facilité avec le français :	31
5.2.2.3	La difficulté d'apprendre le français :	31
5.2.2.4	La difficulté d'apprendre le néerlandais :	32
5.2.2.5	Une affection particulière pour l'autre langue nationale principale :	32
5.2.2.6	Voir un objectif dans la maîtrise de l'autre langue :	33

5.2.2.7	L'impact du manque de pratique d'une langue :	33
5.2.2.8	La place que la langue anglaise a pris autour d'eux :	34
5.2.3	L'environnement linguistique belge	35
5.2.3.1	Une histoire nationale tumultueuse ;	35
5.2.3.2	Une différenciation des communautés linguistiques à plusieurs niveaux qui déplaît : 37	
5.2.3.3	Un séparatisme entre les communautés qui gêne :	39
5.3	Les identités qui préexistent à ce politique :	40
5.3.1	Des identités wallonne et flamande différentes :	40
5.3.2	Des rapports divers entre les 2 communautés :	42
5.3.2.1	Des rapports négatifs entre les 2 langues :	42
5.3.2.2	Des rapports positifs entre les 2 langues :	45
5.3.3	Comment cohabiter ? Faire preuve de bonne volonté :	45
5.3.4	L'existence d'une identité belge :	46
5.3.5	Une dernière identification possible : être bruxellois :	47
5.3.6	Une affection pour le bilinguisme :	48
5.3.7	Une francophonisation de Bruxelles peu compatible avec le bilinguisme : 49	
5.4	Un monde professionnel bilingue qui soutient l'acquisition de l'autre langue :	51
5.5	Quelles solutions à cette situation ?	51
6	Discussions :	52
6.1	Un déséquilibre général	53
6.2	Un enseignement inadapté :	54
6.3	Des identités qui préexistent à ces communautés et ces enseignements ;	55
6.4	Une dernière identité :	57
6.5	L'importance de travailler ensemble :	59
6.6	Solutions :	59
6.7	Réponse à la question de recherche :	61
6.8	Pistes de réflexion ouvertes :	62
7	Conclusion :	63
8	Bibliographie :	64

1 Introduction :

A Bruxelles, la loi du 18 juillet 1966 prévaut dans toute administration publique et dans toute entreprise à portée publique, et donc dans toute structure de soins officiellement bilingue. Ainsi, théoriquement, les francophones comme les néerlandophones peuvent avoir accès à des soins de qualité et être accueillis et traités dans leur langue natale. Or, le 15 mars 2018, une question écrite était adressée à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique (Vandenbroucke, 2018). En celle-ci était dénoncé un problème majeur : un néerlandophone décrivait une chute du nombre de généralistes néerlandophones, une incapacité des urgentistes à officier avec les néerlandais dans leur langue natale, ainsi qu'une difficulté pour les hôpitaux bilingues à accueillir leurs patients dans les deux langues dans lesquelles ils avaient une telle responsabilité légale. Cette question avait reçu une réponse, mais pas une résolution, et la pénurie de personnes capables en néerlandais dans les services de soin bruxellois continue encore aujourd'hui. Cet écrit, sans pouvoir dire qu'il fera état des lieux de toute la situation bruxelloise, tâchera d'investiguer son milieu professionnel et d'y sonder la situation en interrogeant les gestionnaires de ressources humaines d'une structure de soins bruxelloise. Le problème est-il palpable sur le terrain ? Quelle est la réalité de travail des bilingues dans un milieu supposé manquant de bilinguisme ? Quels sont les ressentis qui s'en dégagent ? Quelles sont les solutions que l'on peut proposer ? C'est à ces interrogations que les prochaines pages vont tenter de répondre. Toute langue étant égale par ailleurs, cet écrit ne traitera pas de la place de l'allemand, ni à Bruxelles, ni en Belgique de manière générale, et toute mention des communautés concernera dès lors les communautés linguistiques néerlandophones et francophones.

2 Problématique :

Avant de commencer, il faut préciser un élément de l'équation : étant une structure privée, mais de portée publique, l'organisation investiguée est soumise à la loi coordonnée du 18 juillet 1966 statuant sur l'emploi des langues en matière administrative. Celle-ci stipule qu'à Bruxelles dans les instances publiques, et donc dans les hôpitaux, le patient ou tout autre client doit être accueilli et traité dans la langue de son choix entre les 2 possibles fondatrices issues des deux plus grandes communautés linguistiques du pays : soit le néerlandais, soit le français. Cette loi stipule aussi qu'il faut être capable dans les deux langues si l'on veut intégrer ces administrations publiques.

Ensuite, en ce qui concerne la démographie du pays dans sa globalité, Statbel.fgov.be nous donne ces chiffres : le 1^{er} janvier 2025, la Belgique comptait 11.825.551 habitants. Parmi eux, 58% vivent en Région flamande (6.864.766), 31% vivent en Région wallonne, et 11% vivent au sein de la Région Bruxelles-Capitale (1.255.795) (Statbel.fgov.be). On peut amalgamer ces proportions et dire que 6 personnes sur 10 sont flamandes et parlent néerlandais, 3 autres des 10 sont wallonnes et parlent français, et la dernière personne vit à Bruxelles ou dans sa périphérie et est bilingue, mais cette simplification serait gravement fautive.

On pourrait assurément amalgamer ces proportions car les recensements linguistiques qui pourraient aider à comprendre la composition langagière du pays sont interdits depuis 1961, le dernier ayant eu lieu en 1947¹. Même si les langues supposément parlées en Wallonie et en Flandre sont certainement respectivement le français et le néerlandais en grande majorité, il

¹ Recensement linguistique en Belgique. (12 août 2025). In Wikipédia. Consulté le 15/08/2025 sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Recensement_linguistique_en_Belgique

n'est pas possible de l'affirmer à 100% et la proportion d'allophones y reste une inconnue que l'on s'efforce d'ignorer. De même, pour la Région de Bruxelles-Capitale qui nous intéresse ici, ces recensements interdits aux pouvoirs publics ne facilitent pas le discernement de la réalité sociolinguistique de la capitale pour ceux qui s'y intéressent. Heureusement, par le biais du choix libre de la langue avec laquelle ses habitants veulent interagir avec l'administration, des recensements massifs restent possibles² mais ceux-ci sont très incomplets : omettant les bilingues, la langue coutumière des allophones et les bilinguismes entre le néerlandais ou le français et la langue d'origine des oubliés.

Un organisme vient cependant palier aux lacunes gouvernementales à ce sujet : le BRIO (Brussels Informatie, Documentatie en Onderzoekscentrum ou Centre d'Information, de Documentation et de Recherches sur Bruxelles) qui produit les Taalbarometers qui tâchent d'évaluer plusieurs données autour du multilinguisme et de l'utilisation du néerlandais à Bruxelles. Le 1^{er} était publié en 2001 à partir de 2500 répondants, et le 5^{ème} et dernier en date était publié en 2025 avec un peu plus de 1600 répondants. Bien que ces études se veulent holistes linguistiquement, il faut reconnaître la différence de portée entre un recensement étatique et celui d'un institut de recherche qui ne peut réalistement pas atteindre plus d'1% de la population visée, sans pour autant dire que celui-ci n'est pas représentatif. Maintenant, à propos des données qui y sont présentées : à Bruxelles les personnes capables en français sont passées de 95 à 81%, côté néerlandais c'est une évolution de 33 à 22% et l'anglais est passé devant en passant de 33 à 47%. Plus précisément, la langue des foyers bruxellois évolue fortement en 24 ans : le français est passé de 52 à 41%, le néerlandais chute à peine de 9 à 7%, les allophones passent de 20 à 29%, et les bilingues français/néerlandais chutent de 10 à 4%³.

Maintenant, à la base de cette étude, voici la situation qui a tout débuté : au sein de la structure de soins privée où le chercheur effectuait son stage en recrutement, celui-ci a remarqué un pattern lors des entretiens d'embauche parmi les postulants aux différents postes de soignants, particulièrement parmi les fraîchement diplômés. 2 catégories majeures s'y distinguaient : la première est une minorité qui consiste en des néerlandophones très capables en français ; La deuxième catégorie, bien plus nombreuse, consistait en une majorité de francophones dont seulement une minorité savait s'exprimer correctement en néerlandais.⁴

C'est face à cette observation qu'un questionnement sur la réalité du lieu de travail bilingue bruxellois naissait. Pour comprendre comment les langues finissaient par prendre place au sein de ce lieu de travail bilingue, il fallait toujours trouver les causes à l'origine de la situation qui allait être découverte car un simple constat semblait pauvre en scientificité. Parmi les causes possibles à cette situation, le premier coupable évident était l'enseignement prodigué à ces personnes. Cependant ce premier coupable risquait de ne produire qu'une réponse

² RTL Info (2015). *Bruxelles francophone à 90% : d'où vient ce chiffre, alors que le recensement linguistique est interdit ?*. Rtl.be. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.rtl.be/art/info/belgique/politique/bruxelles-francophone-a-90--722384.aspx>

³ Saeys, M. (2024). *Language Barometer 5 : Factsheet*. Briobrussel. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.briobrussel.be/node/19152>

⁴ Cette situation a été observée pendant les phases de recrutements du personnel soignant de la structure de soins. L'auteur y officiait en tant qu'assistant de son maître de stage qui était le recruteur, mais y a remarqué le cas interloquant des francophones majoritairement peu capables en néerlandais. Le cas était interloquant quant à la recherche de profil effectuée au préalable et à la loi du 18 juillet 1966. Il s'est donc attardé sur cette situation.

majoritairement législative à l'étude étant donné les disparités d'enseignement entre les 2 communautés linguistiques, et donc limitait à nouveau le sens de produire une telle étude.

De fait, pour parler de l'enseignement en Belgique : à la base de celui-ci on retrouve la loi du 30 juillet 1963 et ses modifications de 1982. C'est dans le chapitre 3 « Enseignement de la seconde langue » que l'on trouve ce qui nous intéresse. Dans l'article 9, on apprend qu'à partir de la 5^{ème} primaire les francophones ont le choix entre le néerlandais, l'anglais et l'allemand, tandis que les flamands n'ont qu'un seul choix : le français. Du côté francophone, le père de famille pouvait d'ailleurs refuser l'enseignement procuré par l'établissement, et l'enseignement d'une langue étrangère reste un choix facultatif pour chaque établissement, hormis à Bruxelles. En effet, à Bruxelles, dans les communes à facilités et à la frontière linguistique wallonne c'est l'autre langue nationale qui sera forcément la première langue étrangère apprise, de plus selon l'article 10 l'enseignement dans la capitale pourra être fait dès la première primaire. A noter que dès la primaire dans les communes à facilités le nombre d'heures de deuxième langue est plus poussé, et tout comme en région germanophone l'immersion totale d'un cours dans une autre langue y est permise. Depuis, l'enseignement d'une langue secondaire est devenu obligatoire des deux côtés dès la 5^{ème} primaire mais peu d'autres évolutions l'ont concerné⁵⁶, chaque établissement et communauté linguistique restant libre de palier aux défauts qu'ils voient à ces règles.

A propos de l'équipe RH qui a servi d'échantillon à cette étude, il serait difficile de statuer sur UN enseignement qu'ils auraient tous reçu. Cependant, on peut affirmer le fait qu'au maximum lorsqu'ils étaient adolescents pour les plus vieux la troisième réforme de l'Etat de 1989 avait eu lieu. Ce qui veut dire qu'ils ont tous vécu un enseignement dont la compétence est attribuée aux communautés, et donc un enseignement possiblement différent du côté néerlandophone ou francophone, y compris à Bruxelles. Par ailleurs, il est tout de même possible de statuer sur l'enseignement qu'ont reçu les jeunes diplômés qui sont à l'origine de ce travail en amalgamant qu'ils ont tous eu un parcours sans accroc : ils terminaient leurs études en juin 2024, et donc entamaient leurs 4 années d'études pour devenir infirmiers en septembre 2020. Ainsi, ces personnes engageaient les 12 années qui composent les années primaires et secondaires en septembre 2008. De 2008 à 2020, seul le Pacte d'Excellence aurait pu venir modifier leur parcours mais ses applications côté langue n'ont commencé qu'en 2020 et uniquement pour les maternels avec l'éveil des langues⁷, donc rien ne concernant nos jeunes diplômés. Ainsi, 4 catégories se dessinent pour ces jeunes diplômés dépendant de la communauté linguistique et de si oui ou non la personne fait ses études à Bruxelles comme dit plus haut.

Assez logiquement, les études de l'OCDE qui investiguent la qualité d'enseignement n'exposent pas la Belgique comme un bloc uni mais la divisent en 2 : Flandre et Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est l'étude de 2015 de cette organisation qui touche donc la supposée première année des humanités de nos jeunes diplômés, et celle-ci « révèle que la Belgique obtient des résultats honorables. Les disparités entre l'enseignement flamand et l'enseignement francophone sont toutefois frappantes. La Flandre obtient de meilleurs résultats que la moyenne des pays voisins et la moyenne de l'OCDE dans les trois domaines [: lecture, mathématiques et

⁵ Nollet, J.M. (2000). *Circulaire n°15 relative à l'apprentissage d'une seconde langue*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Consulté sur http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=15

⁶ Daoud, W. (2021). *Le français en Flandre – BelgienNet*. BelgienNet. Consulté le 15/08/2025 sur <https://belgien.net/le-francais-en-flandre/>

⁷ D'Hoine, H. (2023) *Les langues et le tronc commun*. Prof.cfwb.be. Consulté le 15/08/2025 sur <https://prof.cfwb.be/article/les-langues-et-le-tronc-commun>

sciences]. En revanche, la Fédération Wallonie-Bruxelles fait moins bien que la moyenne de l'OCDE dans les trois domaines. Quant aux résultats de la Communauté germanophone, ils sont comparables aux moyennes des pays voisins.»⁸. Ainsi, on découvre qu'il y a des différences de niveau plutôt importantes entre les enseignements des deux communautés qui pourraient expliquer les disparités observées à la base de cette recherche.

Cependant, pour en revenir aux questionnements qui ont tout débuté, une seconde piste s'est dessinée pour expliquer la situation observée par une question autour de l'apprentissage : la situation communautaire instituée par la Wallonie et la Flandre pouvait-elle avoir un impact sur le bilinguisme en milieu professionnel Bruxellois ? A l'origine de cette question : les résultats des premières revues de littérature qui, pour résumer avant d'explicitier dans le cadre théorique, montraient que « les neurosciences affirment que le cognitif ne peut pas être séparé de l'affectif »⁹ ; ainsi que l'évidente situation compliquée entre les deux communautés linguistiques officielles de Bruxelles, et le chercheur. Ce dernier étant belge mais ayant vécu en France jusqu'à sa majorité, il n'a appris et conscientisé la dualité entre les deux communautés que très tard. Toutefois, ses interviewés ayant toujours vécu en Belgique, et pour la plupart à Bruxelles, il semblait pertinent d'ajouter l'apprentissage de manière générale comme seconde cause à la situation. En effet, cette recherche s'engageant dans la sociologie clinique du travail, les récits de vie allaient être le centre de la récolte de données et comme introduit plus haut, et comme expliqué par après dans le cadre théorique : les expériences de vie auprès d'une langue peuvent influencer sur la qualité de son acquisition. Il paraissait donc pertinent d'ajouter l'apprentissage à la question de recherche.

Ainsi, 2 hypothèses se dessinaient :

1. L'enseignement des deux langues nationales principales en Belgique ne permet pas de garantir un milieu professionnel bilingue à Bruxelles.
2. L'apprentissage des deux langues nationales principales en Belgique est impacté par le conflit entre les deux communautés linguistiques correspondantes.

La première hypothèse, la plus évidente, suppose que l'enseignement et l'apprentissage des langues nationales ne permettent pas aux professionnels opérant à Bruxelles d'être effectivement bilingues dans ces deux langues. La seconde suppose que l'apprentissage des Belges est conditionné par le conflit communautaire au sein de leur pays, et la réponse à la seconde hypothèse déteindra forcément sur la réponse de la première.

Les enjeux ici sont simples : bien qu'il soit impossible de statuer pour toute la Belgique, tout Bruxelles, ou pour toutes les entreprises bilingues de la région de la capitale, il est important d'étudier le fonctionnement des structures bilingues afin de définir l'état du partage des langues en celles-ci, ainsi qu'esquisser les causes et les conséquences de cette situation. Cela afin de pouvoir réagir dans un avenir proche en Belgique et à Bruxelles si l'accès à des soins de qualité ne peut plus être garanti, si des rapports et échanges professionnels ne peuvent plus être efficaces, ou si l'appellation « bilingue néerlandais/français » perd alors son sens dans certaines des entreprises qui pourraient s'en targuer.

⁸ Degroof Petercam (2018). *Quel est le niveau de l'enseignement belge ?*. Degroofpetercam.com. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.degroofpetercam.com/fr-be/blog/education-nationale-systeme-scolaire-belge-enquete-pisa>

⁹ Arnold, J. (2006). Comment les facteurs affectifs influencent-ils l'apprentissage d'une langue étrangère ? *Éla. Études de linguistique appliquée*, 144(4), 407-425. <https://doi.org/10.3917/ela.144.0407>.

De ces questionnements et de ces hypothèses, une question de recherche était née, qui a assez peu évolué pour devenir : Comment l'apprentissage et l'enseignement du français et du néerlandais en Belgique se répercutent-ils en milieu professionnel bilingue bruxellois ? Une étude de cas au sein d'une équipe RH dans une structure de soins privée.

3 Cadre théorique :

3.1 Introduction :

L'enseignement était explicité de manière générale lors de la problématique. Il va donc être ici question de discerner les pistes scientifiques qui expliqueraient en quoi la seule considération de cet enseignement serait insuffisante pour comprendre le cas belge. Le néerlandais et le français sont les langues des deux communautés linguistiques majeures du pays, et c'est à leur rencontre dans le milieu professionnel de Bruxelles que cet écrit s'intéresse. Ainsi, l'apprentissage dont profitent les deux communautés quant à la langue de l'autre va ici être mis en perspective de la « relation adverse » (Plasschaert, 2021) qui les unit. Par après, nous nous attarderons sur les théories liées à l'identité. Cela pour essayer de définir scientifiquement quel lien peut-on faire entre identité et langue pour mieux comprendre la situation en Belgique.

3.2 Lien entre apprentissage et affectivité :

Comme introduit plus tôt, bien que l'enseignement serve l'apprentissage qui lui-même sert l'acquisition¹⁰, la qualité de l'enseignement n'est pas le seul facteur à considérer lorsqu'il s'agit d'apprendre ou de faire apprendre, et donc d'enseigner. De fait, « le professeur a beau s'acharner, si l'apprenant n'est pas prêt, il ne s'appropriera pas de nouvelles connaissances ; tout au plus pourra-t-il s'efforcer de les mémoriser, pour les oublier aussitôt après. » (Defays, 2020).

Alors quels sont ces facteurs accompagnant l'enseignement dans l'apprentissage ? Déjà en 1963, Carroll (Cité dans Blondin & Chenu, 2013) identifiait 3 facteurs à l'apprentissage d'une autre langue. Evidemment l'aptitude, mais aussi la motivation et l'exposition à la langue. En 2017, Bijeljac-Babic disait que « de multiples facteurs psychologiques entrent en jeu, tels que la motivation, la volonté de s'identifier avec les locuteurs de L2[(langue secondaire)], [ou] le besoin vital de communication » (Bijeljac-Babic, 2017, p. 90). On sait par ailleurs que les croyances des apprenants quant à une langue donnée affectent aussi l'apprentissage : que ça soit en rapport avec « la langue (*elle est facile, compliquée, belle, laide*), le processus d'apprentissage (*il faut aller au pays où elle est parlée, il faut apprendre par cœur les règles de grammaire*), [ou] les locuteurs autochtones (*ils sont intéressants, désagréables*)? » (Arnold, 2006) ; et que leurs attitudes dans l'apprentissage peuvent se rapporter directement à leurs connaissances quant « à la langue elle-même, à la communauté des locuteurs de la langue, [et] à l'intérêt ou la valeur de l'apprentissage de la langue » (Arnold, 2006). Ainsi, même s'il est important d'aimer une langue pour pouvoir l'apprendre correctement (Csizér & Kormos, 2009), il ne s'agit pas simplement d'apprécier la façon dont elle est parlée, il faut aussi s'ouvrir à sa culture et à ses locuteurs, et cela dépend directement des attitudes intergroupales et du climat intergroupe entre le groupe pratiquant la langue apprise et celui de l'apprenant (Arnold, 2006).

Le souci avec le cas belge devient alors évident : si on ne veut pas s'identifier aux locuteurs, qu'on les trouve désagréables, que l'on vive loin de tout contact avec eux par choix ou

¹⁰ Defays, J.-M. (2020). CHAPITRE 2. Comment (faire) apprendre une langue et une culture étrangères, par exemple la langue française et les cultures francophones ? Dans J. Defays Le FLE en questions : Enseigner le français langue étrangère et seconde (p. 59-104). Mardaga.

géographie, ou que l'on n'ait aucun besoin vital de communiquer avec eux derrière tout ça, il devient difficile de trouver de quoi motiver les apprenants. De plus, à propos des processus d'apprentissage, les deux communautés agissent différemment sans que l'on sache déterminer quelle est la bonne méthode : d'une part, ceux du nord n'ont pas le choix que d'apprendre l'autre langue, allant peut-être à l'encontre de leur envie d'apprendre ; d'autre part, ceux du sud ont le choix, et on sait que « lorsqu'ils sont amenés à choisir l'une ou l'autre langue, les individus effectuent une analyse « coûts-bénéfices ». Ils optent pour la langue qui possède la plus grande valeur de communication dans une constellation donnée ou qui leur offre un maximum d'avantages, comme le prestige social »¹¹. C'est avec ces mots en tête qu'on observe le néerlandais comme choix de première langue des wallons chuter de 48,3 à 32% de 2005 à 2021¹².

Par ailleurs, le jeune âge est un facteur important par la plasticité mentale particulière qui lui est propre pour l'apprentissage car il permet aux enfants d'imiter plus facilement autrui en comparaison aux adultes (Bijeljac-Babic, 2017). De fait, selon le SurveyLang de 2012 du Luxembourg (cité dans Blondin & Chenu, 2013) « plus les élèves ont appris tôt une ou plusieurs langues étrangères, meilleures sont leurs compétences dans la langue testée ; dans les cas de la compréhension à la lecture et à l'audition, le temps consacré à l'enseignement de la langue cible dans l'horaire hebdomadaire est positivement associé aux résultats ». De plus, le jeune âge est aussi important dans le cadre d'apprentissage qui nous intéresse pour 2 raisons selon Bijeljac-Babic (2017) : la première est que « les adultes gardent un attachement émotionnel et culturel à leur première langue, montrant de la résistance, consciente ou inconsciente, à un système linguistico-culturel complètement nouveau » ; la seconde est que les enfants sont encore très désinhibés à beaucoup d'égards, ainsi leur apprendre la langue de l'autre avant la différenciation entre nous et l'autre leur permet un chemin plus facile vers l'acquisition.

3.3 Théories de l'identité :

Maintenant : à la base de la nécessité d'apprendre ces deux langues en Belgique. Vraiment très peu de belges sont sans savoir que le pays a été fondé sur un territoire comprenant 2 identités linguistiques très distinctes qui perdurent encore aujourd'hui. Cependant comme l'explique Plasschaert « L'aménagement fédéral, à deux composantes principales, à savoir les Communautés flamande et francophone, était inéluctable mais fragile, puisque les deux partenaires se retrouvent naturellement face à face dans une relation adverse »¹³.

Au nord, dont l'identité aujourd'hui est fortement représentée politiquement, se trouve la Flandre, les néerlandophones, une « *nation en devenir* » disait Manu Ruys (Cité dans Kestelott, 1993). Les mouvements identitaires et séparatistes de celle-ci connaissent plusieurs essors et chutes au cours de l'histoire, formés de beaucoup de voix entre les deux guerres, puis minoritaires après la seconde avant de regagner en puissance jusqu'à l'état qu'on leur connaît

¹¹ De Wever, B., Verdoodt, F. & Vrints, A. (2016). Les patriotes flamands et la construction de la nation. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2316, 5-38. <https://doi.org/10.3917/cris.2316.0005>

¹² Touriel, A. (2025). *L'apprentissage du néerlandais a-t-il déjà été obligatoire en Wallonie ?*. Rtb.be. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.rtb.be/article/l-apprentissage-du-neerlandais-a-t-il-deja-ete-obligatoire-en-wallonie-11486075>

¹³ Plasschaert, S. (2021, August). La Belgique dans tous ses états: la Flandre et la Wallonie dans un nœud bruxellois. Le Cri.

aujourd'hui¹⁴. De fait, leur combativité a toujours fait sens car à l'aube du pays « le choix en faveur de la liberté linguistique ne pouvait pas empêcher que la Belgique fût dominée par une élite désireuse de créer un État moderne, et donc centralisé. Pour les classes dirigeantes, il était évident que dans un tel pays, le gouvernement, l'administration, la justice et l'éducation supérieure devaient être administrés dans une langue unique. La plupart d'entre eux trouvaient non moins évident que cette langue ne pouvait être autre que le français. C'était la langue de la culture et de la modernité par excellence, tandis que son seul concurrent possible, le néerlandais, restait celle du monarque chassé »¹⁵. Tandis qu'au sud, on retrouve la Wallonie peuplée de ses francophones, qui a donc profité pendant de nombreuses années de privilèges en son territoire et à Bruxelles, et qui a aussi fait preuve de militantisme au cours de l'histoire¹⁶ mais qui affiche des positions moins campées aujourd'hui politiquement.

L'identité sociale est une idée développée par Tajfel et Turner en 1970, c'est un « concept qui donne à une personne une identité liée au groupe auquel elle appartient et s'identifie. Il reconnaîtra aussi chez les autres une identité sociale selon le groupe auquel il reconnaît qu'ils appartiennent. »¹⁷. L'adolescence est particulièrement importante dans la construction de l'identité¹⁸, ce qui rend logique la favorisation de l'apprentissage chez les enfants qui sont encore désinhibés d'une identité fixe. Par ailleurs, Arezki affirmait en 2008 que la langue joue un rôle important dans la construction identitaire car celle-ci se fait « par le biais d'une « conscientisation » de son appartenance à une même communauté linguistique »¹⁹.

La Belgique et les identités qui la parcourent sont directement induites de cette idée. En sociolinguistique d'ailleurs et dans notre pays, le concept de mobilité sociale (Autin, 2010) est rarement applicable : il semble complexe de passer de la case « natif néerlandophone » à la case « natif francophone », ou l'inverse. Tout au plus, un individu peut intégrer la case « bilingue » tout en gardant parfois un accent ou un parler imparfait qui stimulent encore son identification pour autrui.

Ainsi, les individus catégorisent et « savent classer les gens autour d'eux et peuvent interagir en considération des identités sociales : ils vont agir selon ce qu'ils considèrent de leur identité sociale et de la position de celle-ci face à l'identité sociale perçue de leur interlocuteur »²⁰. En 1979, Tajfel (cité dans Berjot & Delelis, 2020) définit ces interactions comme des comportements intergroupes : « tout comportement, premièrement effectué par une ou plusieurs personnes ou groupes, deuxièmement, dirigé vers une ou plusieurs autres personnes ou groupes

¹⁴ De Wever, B., Verdoodt, F. & Vrints, A. (2016). Les patriotes flamands et la construction de la nation. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2316, 5-38. <https://doi.org/10.3917/cris.2316.0005>

¹⁵ Beyen, M. (2014). Le mouvement flamand, produit de la géopolitique européenne. *Outre-Terre*, 40, 71-82. <https://doi.org/10.3917/oute1.040.0071>

¹⁶ Kesteloot, C. (1993). Mouvement wallon et identité nationale. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1392, 1-48. <https://doi.org/10.3917/cris.1392.0001>

¹⁷ Autin, F. (2010). La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner. *Préjugés & Stéréotypes*.

¹⁸ Bourgeois, D. Y., Busseri, M. A., & Rose-Krasnor, L. (2009). Ethnolinguistic identity and youth activity involvement in a sample of minority Canadian francophone youth. *Identity: An International Journal of Theory and Research*, 9(2), 116-144.

¹⁹ Benbelaid, L. (2020). Pratiques langagières et glottophobie dans la ville de Bejaia: quand la langue est au service de la discrimination. *Multilinguales*, (14).

²⁰ Autin, F. (2010). La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner. *Préjugés & Stéréotypes*.

et troisièmement, qui se fonde sur l'identification de ces acteurs à différents groupes sociaux » ; dans le cas de la Belgique et de ses communautés linguistiques en « relation adverse » (Plasschaert, 2021), on peut alors parler d'un « conflit intergroupe » (Autin, 2010).

L'identification par la langue n'est évidemment pas réservée à la Belgique, ni aux personnes ayant atteint ou dépassé l'adolescence. De fait, il a été prouvé qu'un bébé sait discriminer sa langue maternelle d'une autre par Mehler en 1988 (cités dans Bijeljac-Babic, 2017). Or, Wallace Lambert (cité dans Calvet, 2024) a aussi prouvé l'importance que prend une langue dans le jugement d'une personne adulte en 1960, en proposant à des juges de juger des personnes sur un fait raconté en plusieurs langues. Dépendant de la langue, ils jugeaient plus ou moins sévèrement le fait alors que c'était la même personne qui leur racontait le même fait en des langues différentes.

Le cas de la Belgique sous un regard sociolinguistique est particulièrement parlant : « il est intéressant de noter que ce ne sont pas les communautés wallonne, flamande et allemande qui sont ainsi instituées, mais française, néerlandaise et germanophone. Cette appellation reposant sur des critères purement linguistiques [...] prouve également que la langue préside à l'établissement des entités fédérées » (Von Busekist, 2009). « Néanmoins, une telle structure duale n'aurait probablement pas subsisté s'il n'y avait pas, au centre du pays, une troisième Région, celle de Bruxelles-Capitale, qui semble de plus en plus appelée à constituer un nœud entre les deux Communautés » (Plasschaert, 2021). C'est à Bruxelles qu'on retrouve les deux communautés mélangées, et donc des lois linguistiques consacrant la défense des 2, comme celle du 18 juillet 1966. Par ailleurs, à Bruxelles comme dans le reste du pays, plusieurs mécanismes de gestion de conflit sont institutionnalisés : la sonnette d'alarme, le Conseil d'Etat, le Comité de Concertation et enfin la Cour d'Arbitrage (Jacob, 2004).

3.4 Conclusion :

Pour conclure, les langues peuvent donc être des vecteurs de l'identité. Cela est d'autant plus vrai et applicable en Belgique où elles sont institutionnalisées et politisées. Plus jeunes sont les individus, moins sont-ils inhibés de leur identité wallonne ou flamande, et moins sont-ils prompts à avoir des considérations affectives pouvant handicaper leur apprentissage de l'autre langue nationale principale. A contrario, des individus ayant profité d'un contact régulier, d'une sensibilité, ou d'une éducation proche avec l'autre langue devraient profiter d'un apprentissage plus sain. Sans considération de la situation belge, tout ceci peut se résumer ainsi : « La préoccupation par l'affectivité peut améliorer l'apprentissage et l'enseignement des langues, mais l'enseignement des langues peut, à son tour, contribuer de manière significative à éduquer les élèves de manière affective. » (Arnold, 2006)

4 Méthodologie :

Commençons cette méthodologie par sa base : son cadre épistémologique. Celui-ci dicte la façon dont les données sont récoltées et analysées, et la discipline qui l'incarnera pour cette étude sera la sociologie clinique du travail. Cette discipline étant relativement jeune, il convient de la décortiquer pour définir tous les intérêts et les façons de penser qu'elle couvre.

A l'origine de l'expression sociologie clinique du travail : la sociologie. Durkheim, un de ses plus grand artisans décrivait son champ d'intérêts comme suit : « le mode de groupement, la condition statique de l'association, mais aussi les formes les plus générales des rapports sociaux. Ce sont les formes les plus larges de relations de toute sorte qui se nouent au sein de

la société »²¹. Le mot société, une vision macro, et une méthode se penchant sur des échantillons massifs à qui sont soumis des guides d'entretien aux questions fermées étaient les grandes composantes de la sociologie. Cependant, « au nom de la lutte contre la psychologie, la sociologie s'est construite pendant longtemps contre le vécu, le personnel, le subjectif. Les choses sont en train de changer. Peu à peu les sociologues commencent à s'intéresser aux sentiments, aux émotions, aux passions collectives, à la subjectivité et à l'individu-sujet »²².

Ainsi, la subjectivité aura une place importante dans ce texte. Celle-ci était directement induite dans notre cadre épistémologique par l'appellation « clinique ». De fait, dans la psychologie que la sociologie ne renie plus : la méthode clinique privilégie « une étude approfondie d'individus particuliers, dont l'individualité est reconnue et respectée, qui sont considérés « en situation et en évolution », peut permettre de comprendre ces individus et peut-être, par eux, de comprendre l'homme » (Reuchlin, 2009). De plus, le récit de vie allant prendre la première place de la récolte de données, il peut être intéressant de rajouter que la clinique purement narrative existe bel et bien et que celle-ci « privilégie ainsi l'écoute de *sujets* plus que l'observation d'*objets*, en vue d'une approche compréhensive des conduites humaines » (Niewiadomski, 2019).

Dans la sociologie clinique, la méthode clinique prend son sens lorsque le chercheur accompagne le répondant dans son discours et lui permet librement d'analyser les faits, pensées et événements qu'il a traversés. Il est alors nécessaire d'aller au plus près du vécu de l'acteur pour que celui-ci exprime tous les pans de sa pensée (De Gaulejac, 2019); tout ce qu'il a pensé de l'objet d'étude, tout ce qu'il en a entendu dire, dit, ce qu'il s'en est retenu de dire, pourquoi il s'est retenu de le dire, et comment il a évolué avec et dans cet objet d'étude sont primordiaux. Tout cela prend sens car l'objet de la méthode clinique peut « se définir succinctement comme l'étude de l'homme en situation et en interaction » (De Gaulejac, 2019).

La subjectivité a donc une place capitale dans une étude de sociologie clinique. Le chercheur doit y « rompre avec la rupture épistémologique qui dénie toute capacité heuristique à l'acteur social »²³, et renoncer à la générale « forme de mépris qui consiste à considérer ses interlocuteurs comme des acteurs sociaux marqués par la méconnaissance, la naïveté, les prénotions ou encore la rationalisation »²⁴. Il faut cependant évidemment rester méfiant et ne pas faire de la subjectivité de chacun une réalité tenace pour tous. Cette subjectivité est au moins la vérité de chaque interrogé, mais la distance avec ladite réalité tenace reste à prendre en compte par le chercheur. Ici, il ne s'agit donc pas de « mesurer la « réalité », mais plutôt d'en comprendre les sources, moins de faire la preuve de son existence que de constater qu'[elle] a une consistance subjective qui lui donne une existence effective »²⁵. On n'oubliera pas alors que « Les faits sociaux sont aussi des faits psychiques » (De Gaulejac, 2019), et que leur origine n'est pas simplement sociétale, elle est dans l'histoire et les individus qui préexistent à la

²¹ Durkheim, É. (2023). *La sociologie et son domaine scientifique*. BoD-Books on Demand.

²² Gaulejac, V. D. (2014). Pour une sociologie clinique du travail. *La nouvelle revue du travail*, (4).

²³ Bouffartigue, P. (2017). *Pierre Roche, La Puissance d'agir au travail. Recherches et interventions cliniques*, Toulouse, Érès, coll. « Sociologie clinique », 2016. *La Nouvelle Revue du Travail*, (11).
<https://doi.org/10.4000/nrt.3393>

²⁴ De Gaulejac, V. (2019). Sociologie clinique. Dans : Christine Delory-Momberger éd., *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (pp. 256-260). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.delor.2019.01.0256>

²⁵ De Gaulejac, V. (2014). Pour une sociologie clinique du travail. *La nouvelle revue du travail*, (4).

société. Pour résumer : la sociologie clinique « veut observer les acteurs au cœur de leur existence et comprendre comment le sujet advient face à son histoire, ses désirs, ses émotions, ses aspirations et son milieu social. Elle se veut attentive aux sujets et aux enjeux inconscients, individuels et collectifs. » (De Gaulejac, 2019), et s'appliquera ici au monde professionnel, et tout ce qui le compose par extension.

Ce cadre épistémologique donne logiquement lieu à une méthode qualitative compte tenu de la quantité de facteurs subjectifs et de l'attention avec laquelle ils seront observés (Aubin et al., 2008). Les entretiens ne seront pas libres car ils auront une direction menée par le chercheur, on pourrait les nommer semi-structurés, voire approfondis (Aubin et al., 2008). Enfin, les répondants étant au centre du contexte et des phénomènes observés, le résultat de cet écrit sera nommé une étude de cas²⁶. Par ailleurs, bien qu'il s'agisse ici d'un recueil et d'une analyse de données se voulant objectives, ce travail ne peut être considéré comme de la science positive étant donné toute la subjectivité sur laquelle il se base ainsi que sa propension à tenter de proposer des solutions aux problèmes exposés²⁷. Enfin, le cadre théorique et l'analyse auront recours de manière non exhaustive au droit, à l'histoire, à la sociologie, à la psychologie, et à la sociolinguistique dans son interprétation la plus simple : l'interaction entre le langage et la société.

Comme introduit plus haut, la méthode de recueil de données a donc été le récit de vie, afin de pouvoir comprendre tous les tenants et aboutissants que prenaient les langues pour nos interviewés au cours de leur vie. Cela dans l'objectif que leur explication de la place réelle que finissaient par prendre les deux langues sur leur lieu de travail se retrouve contextualisée ; par leurs expériences qui donneraient légitimité ou non à l'apprentissage qui en a découlé pour eux, ainsi que pour leurs proches ou connaissances. A propos de l'intérêt du récit de vie, De Gaulejac le résumait comme cela en 2019 : « L'homme pense qu'il a une histoire alors qu'il est histoire. La méthode des récits de vie lui fait prendre conscience que c'est elle qui l'anime alors qu'il croit la posséder. ».

Le guide d'entretien était donc particulièrement direct pour laisser un maximum de place aux interviewés : il n'avait que 2 questionnements majeurs. Le premier était un récit de vie centré sur la place du français et du néerlandais, partant de l'enfance et l'adolescence pour comprendre l'enseignement dont ils avaient profité, avant de terminer par questionner leur vie de jeune adulte puis d'adulte jusqu'à leur fonction actuelle où l'application et la présence des langues étaient au centre de l'attention. Enfin, arrivés au bout de leur récit, la place du bilinguisme pour les interviewés au présent était l'unique seule autre questionnement posé. Tout cela afin de laisser un maximum de voies au développement des discours de nos interviewés qui ont pu prendre des directions nostalgiques, heureuses, politiques, identitaires ou autres.

Concernant l'échantillonnage, lors du stage lorsqu'il était observé qu'une majorité de francophones se présentant aux entretiens étaient peu capables en néerlandais, la question du « Pourquoi » et du « Comment » cette situation devenait une généralité était soulevée, et l'idée d'interroger les postulants démarrait. Cependant, ces candidats à la sélection étaient difficilement accessibles : entre ceux qui finissaient par décliner l'offre d'embauche, ceux qui ne commençaient que tardivement dans le stage du chercheur et ceux qui commençaient après

²⁶ Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A. M., Imbert, P., & Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-5.

²⁷ Gavard-Perret, M. L., Gotteland, D., Haon, C., & Jolibert, A. (2008). *Méthodologie de la recherche*. Editions Pearson Education France, 42.

celui-ci, il semblait compliqué d'assurer la production d'une étude qualitative dont ils seraient les témoins du sujet. Ajoutez à cela la disparité de leurs origines géographiques qui était inconnue, la disparité de leurs parcours scolaires qui était inconnue et le manque de candidats néerlandophones pouvant témoigner, il devenait difficile de concevoir la faisabilité d'une étude qualitative dont ces jeunes diplômés seraient la base.

Toutefois, une autre population était à disposition pour sonder le même sujet : l'équipe RH intégrée lors du stage. Formée de travailleurs expérimentés, la plupart ayant fait leurs études à, ou autour de Bruxelles, ils sont tous habilités à témoigner de la place que prennent les langues au sein du lieu de travail de par leur rôle RH, et de la signification qu'elles y prennent par leurs propres expériences privées et professionnelles. Etant un échantillon plus précis, et surtout Bruxellois depuis longtemps, si pas depuis leur naissance, ils correspondent bien aux sujets que peut rechercher une étude portée sur la place des langues dans le milieu professionnel bilingue bruxellois. L'étude garde alors son questionnement de base : Comment cela se fait-il qu'une majorité des postulants dans une structure bilingue soient des francophones peu capables en néerlandais ? A celui-ci s'ajoute un questionnement propre à ce nouveau public déjà expérimenté : Comment les deux langues s'entremêlent-elles réellement dans une structure bilingue ? L'expérience des répondants devenant alors un témoin des répercussions des pratiques d'enseignement et d'apprentissage pour leur génération. Ces témoignages additionnés à une revue de littérature récente permettant ensuite d'approximer une réponse pour la génération actuelle.

La partie à venir, qui est celle des résultats, ne comportera pas l'entièreté des interviews. A la place, y seront réunis tous les extraits et témoignages concernant les multiples dimensions de notre question de recherche : tout d'abord, ceux à propos de la réalité professionnel du milieu bilingue bruxellois ; ensuite, ceux à propos des causes de cette réalité, et donc qui concerneront dans notre cas l'enseignement puis l'apprentissage, cet apprentissage étant lui-même divisé en une partie tournée vers les aptitudes des répondants, puis une seconde sur l'environnement linguistique belge qui pourrait avoir un impact sur cet apprentissage ; Par après, nous observerons les témoignages portant sur l'identité de nos répondants et de manière plus générale des belges ; Avant de conclure avec un point à mettre en avant dans cette étude et les solutions à la situation découverte pour nos interviewés.

Pour finir, à propos des répondants, il est à noter que 3 d'entre eux (Alice, Elise et Nicolas) sont néerlandophones de base et ont été interrogés en français. Ainsi, leurs extraits peuvent contenir des fautes de grammaire ou des hésitations qui ont la plupart du temps été laissées pour restituer leur verbatim. Sur la page suivante se trouvent les profils des 6 interviewés.

4.1 Profils des répondants :

Nom fictif	Léa	Damien	Elise	Nicolas	Quentin	Alice
Initiale dans les résultats	L	D	E	N	Q	A
Âge	35	46	36	49	32	43
Date de l'entretien	10/7/24	9/7/24	1/7/24	26/6/24	25/6/24	24/6/24
Expérience RH	5 ans	17 ans	13 ans	Aucune	7 ans	18 ans
Fonction	Partner RH, en charge du volet légal des contrats et règlements	Responsable du recrutement du personnel hors soins	Partner RH, en charge des formations	En contrat d'alternance, aidant au recrutement du personnel hors soins	RH Business Partner, en charge des règlements de travail	Référente et Partner RH, s'occupe de tout ce qui est résiduel, a occupé beaucoup de fonctions RH
Langue & région d'origine	Bruxelloise FR de famille FR	Bruxellois FR, famille en majorité FR	NDLR en périphérie bilingue de Bruxelles	NDLR en périphérie NDLR de Bruxelles	NDLR d'Oostende, famille bilingue	NDLR en périphérie Région flamande
Particularité de parcours avec le NDLR ou le FR	A peu côtoyé le NDLR avant sa vie adulte	A choisi de faire ses humanités en internat néerlandais	A vécu dans la périphérie de Bruxelles dans un environnement FR/NDLR à majorité NDLR	Vécu en périphérie de, puis à Bruxelles, environnement FR/NDLR	Pratiquait l'Oostendais avec sa grand-mère jusqu'à la primaire, puis école et famille en FR	A peu côtoyé le FR avant sa vie adulte

5 Résultats :²⁸

Venons-en aux observations menées à propos de la question de recherche. Celles-ci comportent les réponses de nos interviewés et tout ce qui précède selon eux la situation qu'ils vivent au travail, que ça fasse partie de leur environnement professionnel ou de leur vécu personnel. Ce vécu peut provenir de leurs expériences privées pouvant être issues de plusieurs stades de leur vie : de leur jeunesse à leurs plus récentes années. Aux côtés de ces expériences se retrouveront aussi leurs avis que ces expériences ont forgé, et des choses qu'ils ont apprises et qu'ils confrontent ou mettent en rapport avec la situation du français et du néerlandais autour d'eux à Bruxelles et lors de leurs heures de travail. La réponse à la question de recherche pourrait être simple : le parcours des gens avec les 2 langues se répercute « bien », considérant qu'une structure de plus de 1000 personnes soit capable de fonctionner correctement en intégrant les 2 langues à ses processus. Cependant, simple est ici simpliste.

5.1 La réalité d'un lieu de travail bilingue Bruxellois :

5.1.1 Des efforts à fournir majoritairement d'un côté :

Un premier élément qui ressort des témoignages reçus est que francophones et néerlandophones ne sont pas sur un pied d'égalité quant à l'usage de leur langue maternelle : les néerlandophones font plus d'efforts.

C'est Léa qui a posé une dernière fois le terme des efforts et a fait écho à ce que racontaient d'autres auparavant, unissant en quelque sorte leurs ressentis. Malgré qu'elle fasse lien entre la situation et un cliché, celle-ci est bien réelle pour eux :

L : « Je sais pas comment ça se passe dans d'autres structures et ici, les gens se mélangent et les néerlandophones font... Je pense que les néerlandophones font plus d'efforts que les francophones. [...] C'est quand même un peu cliché, mais je pense qu'ici, les néerlandophones, ceux qui sont ici, sont plus doués en français que les... »

T : « Francophones ne sont doués en néerlandais ? »

L : « Ouais voilà. » (Léa)

C'est aussi ce que nous témoigne Alice :

A : « Quand moi, je suis dans mon rôle RH, et quelqu'un me parle, moi je trouve ça très logique que je parle dans la langue de la personne. Ça devrait pour moi être la logique des choses. Des choses qui ne se passent pas du tout, parce que dans beaucoup de services il y en a plein qui ne parlent pas néerlandais. Et donc, là je m'adapte. Je veux plutôt aussi, en tant que cliente [Lorsqu'elle rencontre des professionnels de la structure pour des soins], que mes choses soient réglées, au lieu d'insister « vous allez me parler

²⁸ Légende : [...] = Partie retirée

[XXX] = Nom changé en XXX, ou bien XXX complète le discours du répondant

(Action) = Description d'une action de l'interviewé

« » = Le locuteur cite ou imite quelqu'un d'autre

L : ou D : ou E : ou N : ou Q : ou A : ou T : = Initiale du locuteur ; T : étant le chercheur

néerlandais ! » (dit avec une grosse voix ironique en tapant doucement sur le bureau)...
Parce qu'ils ne le feront pas. » (Alice)

C'est à nouveau ce qu'elle nous explique en racontant le déroulé de certaines réunions avec des membres externes à l'équipe RH :

A : « Mais ce qui devient très compliqué, c'est que quand l'autre ne comprend pas le néerlandais, si on est dans une réunion, et moi je dois parler le français avec ma collègue néerlandophone, sinon l'autre ne comprend pas. Donc on doit tous, nous deux, nous forcer de parler dans une langue dans laquelle on n'est pas à 100% à l'aise, pour que l'autre capte un petit peu de ce qu'on parle. Et on le fait souvent, mais si on ne le fait pas, l'autre personne est là et dit « est-ce que vous pouvez traduire ? » Là c'est une double perte de temps incroyable, mais c'est pas juste, c'est pas correct. » (Alice)

C'est ce qu'elle reconfirmera la minute suivante, lorsque le chercheur interprète ses propos...

T : « Tu seras forcément obligée de te tourner vers le français. Enfin, pas forcément obligée, mais si tu ne le fais pas, l'organisation va en pâtir et on va moins s'en sortir après. »

A : « Ouais, c'est ça. Et on a souvent que le francophone ne parle pas en néerlandais. Ça c'est pas grave, je comprends. Oui, mais que tout le monde... On a ça souvent, on est assis dans une réunion, il y a un francophone et tout le monde parle le français. » (Alice)

Elle parlera même par après au nom des néerlandophones en confirmant cette difficulté, induisant que c'est un avis qu'elle a déjà partagé et reçu par d'autres personnes de la même origine linguistique qu'elle : « Ça, c'est vraiment une impression que nous on a en tant que néerlandophones : On s'adapte toujours. » (Alice)

Suite à un résumé du chercheur, elle nous confiera même un autre effet pervers :

A : « Oui, on s'adapte et du coup, ils [les francophones] n'y voient pas l'utilité. C'est ce qu'on nous reproche en tant que néerlandophones. « Oui, mais vous passez trop vite en français. » Oui, mais on veut que les choses avancent ! » (Alice)

Ainsi, Alice nous parle d'un cercle vicieux : quelles qu'en soient les raisons, les néerlandophones passent rapidement au français pour communiquer avec leurs homologues, ce qui donne une primauté au français dans la communication. Cela, Quentin nous le confirmera plus tard, mais d'abord il a quelques paroles à propos de ces efforts fournis à Bruxelles : « Les flamands doivent toujours s'habituer à Bruxelles, ils doivent toujours s'adapter à parler français. C'est pas juste. » (Quentin)

Lui-même est concerné car il vient d'une famille flamande mais il pose un regard critique sur la chose et sur le ressenti des néerlandophones, lui, étant initialement arrivé francophone au sein de la structure. Il nous parlera par après de l'attitude des francophones : « Ce qui se passe, et je pense qu'on le voit beaucoup, c'est que les francophones ne veulent vraiment pas parler plus le néerlandais. » (Quentin). Cependant, il rassure ensuite, posant un regard critique là-dessus et affirmant qu'il y a aussi des représentations en jeu dans ses connaissances, qu'il se méfie des clichés. « Et je pense que c'est aussi un peu un cliché aussi, parce que c'est pas forcément tout le temps le cas. » (Quentin)

L'effort dans l'autre sens peut cependant être exigé, nous explique Elise : [Concernant une plainte reçue un autre service RH] Oui, que la personne n'a pas fait l'effort de parler en néerlandais, c'était surtout ça : que la personne n'a même pas fait l'effort, elle n'a même pas dit, « désolé mon néerlandais n'est pas si bien » (Elise) ... Elle posera ensuite le problème qu'elle y voit avec clarté :

E : « On est une entreprise bilingue, donc cette personne, comme ce n'est pas liée au travail, elle doit aussi faire l'effort. Elle peut aussi faire l'effort. Mais donc c'est lié à moi, ce n'est pas lié à la personne. » (Elise)

Cependant, elle temporisera plus tard, en différenciant les générations, et rassurant sur son environnement personnel :

E : « Et c'est vrai que la dernière génération, là, c'étaient les néerlandophones qui devaient s'adapter. Là, je ne peux pas dire que c'est pas vrai. [...] Je vois dans la vieille génération, je confirme qu'eux... Ils ont vraiment vécu ça. Mais ma génération, moi, avec les personnes qui ont le même âge que moi... Allez, dans mon environnement, je ne sens pas ça. » (Elise)

5.1.2 Parler en français devient une évidence :

Ainsi, parler en français devient une évidence à plusieurs moments, pour les francophones comme pour les néerlandophones. Ce sera le propos des prochains témoignages. Tout d'abord, Damien nous parle de l'état de Bruxelles et du peu de néerlandophones qu'il peut y croiser, situation facilement transposable au monde du travail. Cependant, il nous dira surtout, alors qu'il vient d'une famille néerlandophone, qu'il ne pratique plus le néerlandais en ville, parlant même d'un effort de le parler tellement cela lui est devenu inhabituel.

D : « Tu vas à la rue Neuve, peut-être une personne dans toute la rue Neuve qui peut t'aider, t'adresser la parole en néerlandais. Je comprends que ça énerve beaucoup les néerlandophones. Je suis dans une ville qui est entourée par la Flandre, et personne ne sait m'adresser la parole. Là, moi-même qui suis 100 % bilingue, je peux le dire. Enfin, pas 100 % bilingue mais... »

T : « Évidemment, il doit te manquer 8 mots de vocabulaire dans les deux mais... »

D : « Je maîtrise un assez bon niveau, mais automatiquement, je vais adresser la parole aux gens en français quand je suis à Bruxelles. Parce que j'ai tellement cette habitude que tout le monde est francophone, que je ne vais même plus faire l'effort. » (Damien)

Nicolas, pour sa part, nous confiera son ressenti sur certains francophones : « Beaucoup de gens [les francophones] qui parlent des langues universelles, ils n'ont pas cette ouverture-là et pas cette habitude-là et ils disent « tout le monde me comprend dans ma langue ». » (Nicolas)

Il décrit ici une attitude des francophones de considérer trop facilement que les gens vont en venir à parler français avec eux, et c'est aussi ce que nous disait Alice dans son interview :

A : « Oui, ça fonctionne, mais quelque part si tu as un problème avec ton chef de service ou ton supérieur. Moi je trouve que le supérieur doit s'adapter à la langue de la personne. Et il répond en français et ça fonctionne... Si ça fonctionne c'est bien. Mais c'est aussi cet aspect de « Oui, ils vont comprendre, on fait comme ça ». » (Alice)

Pour en revenir à Nicolas, juste avant ce qu'il nous disait dans les lignes plus haut il complétait particulièrement bien son propos, et interrogeait sur la place du néerlandais par rapport à celle du français :

N : « En fait, le néerlandais, c'est une langue des minorités. Donc, ça, d'office, tu es obligé d'apprendre d'autres langues... Si tu es vraiment... « Close minded » ... Si tu restes là-dedans... Donc, des gens qui parlent des langues minoritaires, ils ont toujours l'ouverture de parler une autre langue. » (Nicolas)

Il enchaînait ensuite sur ces mots : « Beaucoup de flamands, par exemple [...] On veut toujours directement parler en français. » (Nicolas). Quentin vient même réaffirmer la situation dans son interview : « Après, dans le contexte professionnel je n'ai jamais utilisé le néerlandais parce que mes collègues néerlandophones parlent parfaitement le français donc j'en ai jamais eu besoin. » (Quentin)

On peut conclure cette partie par une nouvelle intervention de Nicolas, qui malgré ses positions rejoint d'autres discours éreintés de la situation : « Le principal, c'est qu'on se comprend, hein, et pour le reste, des fautes d'orthographe, d'autres trucs, moi, je m'en fous. Mais si ça devient une évidence qu'on parle toujours français, alors, ça peut m'énerver, parfois » (Nicolas).

Il confie alors la même chose que Damien comprenait et qu'Alice affirmait : ça peut l'ennuyer de parler français par évidence. Il accepte à plusieurs égards et pour plusieurs raisons, mais un terrain d'entente entre l'origine néerlandophone et l'évidence de parler en français autour d'eux peut être difficile à trouver.

5.1.3 Devoir s'exprimer dans une autre langue peut être stressant :

La nécessité des deux langues et leur pratique dans le monde du travail peuvent devenir une source de pression pour certaines personnes. C'est ce que Léa nous explique lors de sa recherche d'emploi, s'énervant au passage sur l'enseignement.

L : « En tout cas quand t'es sur Bruxelles c'est des histoires qu'il faut être bilingue donc il y a une espèce de culpabilisation, une espèce de pression, tu vois, qu'on te met quand tu cherches du travail. Alors qu'en fait, durant toutes tes études, on n'a rien fait, tu vois, pour que ce soit le cas et puis après je trouve ça... Enfin voilà, moi je trouve ça super hypocrite. » (Léa)

Par ce témoignage, on peut se rendre compte qu'il n'y a pas que les néerlandophones qui peuvent être mal servis dans cette nécessité du bilinguisme. Du côté de ceux-ci d'ailleurs, Alice subit surtout cette pression dans son rôle d'RH qui peut parfois amener à des conversations compliquées auprès des employés :

A : « Tu as des nuances, et par exemple, surtout en RH, c'est des trucs très délicats à dire, des conflits, des agressions, de la part des clients, par exemple. [...] T'as peur de faire des erreurs, c'est très compliqué. » (Alice)

Lors des signatures de contrat à ses débuts Elise subissait la même chose : « Mais je sais qu'au début ça me stressait [...] je sentais qu'avec quelqu'un de francophone qui commençait que c'était moins naturel qu'avec quelqu'un de néerlandophone » (Elise). Elle nous dira ensuite à 2 reprises engager ce stress comme un défi qu'elle veut donc réussir, malgré la difficulté : « Pour moi, le français, c'est un défi. » (Elise) ; [A propos du fait de parler les deux langues] « Dans la

vie et le travail, pour moi c'est un défi. Je ne vois ça pas comme... C'est vrai que parfois ça complique ma vie. Ouais, ouais. Et le travail, je suis sûre. » (Elise)

Nicolas se veut cependant rassurant sur l'attitude à adopter qui permettrait aux gens de se lancer sans pression dans une langue, il nous l'avait dit plus haut : « C'est aussi ne pas avoir peur de parler une langue [...] Même s'il y a des gens qui font des fautes, il ne faut pas rigoler, tu vois ? » (Nicolas). Elise nous confiera cependant ressentir cette pression de manière plus générale, même dans des conversations informelles au travail quand elle se trouve avec des personnes qu'elle connaît moins, terminant par une partie déjà présente dans un extrait précédent à propos des efforts des néerlandophones :

E : « Avec ceux des autres services que je ne connais pas encore bien et avec qui je ne me sens pas encore à l'aise, parfois il y a des choses, quand ils me parlent informel, même pas sur le travail, il y a des choses que je ne veux pas dire, parce que je ne connais parfois pas les mots, et parce que je me sens gênée de le dire en néerlandais. [...] On est une structure bilingue et je fais déjà l'effort de parler avec cette personne qui me parle de quelque chose qui n'est pas lié au travail, donc je ne dois à ce moment voir cette personne comme client, mais je suis si habituée de voir tout le monde qui travaille ici comme client, et beaucoup disent qu'on doit parler au client dans leur langue, parce que c'est une remarque qui a été faite à quelqu'un il n'y a pas si longtemps, il y a quelques semaines, on a eu une plainte. Tu vois que tu parles à la cliente, dans la langue de ta cliente, que même si c'est dans des contextes informels pas liés au travail, que je fais ça et que parfois je me sens gênée, oui, maintenant je vais devoir dire un truc en néerlandais, je ne vais alors pas le dire. [...] Mais je me demande alors pourquoi, parce qu'on est une entreprise bilingue, donc cette personne, comme ce n'est pas lié au travail, elle doit aussi faire l'effort. Elle peut aussi faire l'effort. Mais donc c'est lié à moi, ce n'est pas lié à la personne. Parfois il y a des contextes où je sens encore un frein, oui. » (Elise)

5.1.4 La coexistence des deux langues peut être chronophage :

Le fait étant que ce déséquilibre entre les places des deux langues au sein de Bruxelles et surtout au sein de son monde du travail peuvent être chronophage, ce qu'une interviewée ressent particulièrement et une seconde reconnaît.

On peut rappeler sur la question de la chronophagie les passages d'Alice déjà exposés plus haut. Celui où elle se refusait à demander aux gens de lui parler néerlandais car elle sait qu'ils ne le feront pas, où elle rajoutait derrière ceci « Et là je ne serai pas aidée. Et je ne serai pas aidée, donc ça ne m'avance pas. ». Ou bien celui de la réunion où la majorité des personnes sont néerlandophones mais où il faut parler en français par soucis d'efficacité, n'étant évidemment pas la manière la plus efficace pour elle et les autres néerlandophones de s'exprimer.

Elise fait face au même problème, affirmant le fait mais dans l'autre sens quand elle demande à Quentin de la corriger pour l'aider à améliorer son français lors de leurs conversations :

E : « Quand je parle avec Quentin, je lui dis « non, non, moi je parle français avec toi, et tu me corriges », mais je suis pas 100% sûre qu'il ne me corrige à chaque fois, parce que, bon, autrement, notre question, ça pose une demi-heure au lieu de deux minutes, donc je trouve ça quand même dommage. » (Elise)

5.1.5 S'exprimer dans une autre langue peut être énergivore :

Dans la même veine, il y a le côté énergivore de la chose, mais Alice est une des seules à l'exprimer clairement à quelques reprises : « Oui, c'est dommage, et ce que je trouve très triste, en fait, c'est que dans des sociétés bilingues comme ici, ça prend beaucoup d'énergie. Ça prend l'énergie. » (Alice) ; « Ça prend une énergie énorme de traduire tout, de... Ça me prend moi de l'énergie, aussi, parce que ne pas parler dans ta langue maternelle, c'est épuisant. » (Alice). D'ailleurs elle parlera aussi de l'énergie que coûte l'apprentissage d'une autre langue :

A : « [En parlant des ressources disponibles pour apprendre l'autre langue] Et je comprends très bien que ça demande beaucoup d'énergie. Je sais très bien. Je me rends bien compte qu'être dans l'autre langue, ça demande beaucoup d'énergie... Mais les gens pourraient être [bilingues]. » (Alice)

; A : « Je pense que surtout les personnes doivent voir l'utilité de le faire et avoir l'esprit aussi, parce que tu peux imaginer, si tu as trois enfants, une maison à faire tourner, un travail en shift avec la nuit, peut-être encore un hobby, j'espère bien. Oui. On voit que tu n'as plus la possibilité d'apprendre, donc je comprends très bien. Mais au niveau des moyens, je pense que si tu veux, on offre déjà beaucoup. » (Alice)

Pour sa part, Nicolas nous confiera quelque chose de similaire mais seulement quand on lui demandera expressément si parler l'autre langue le fatiguait :

T : « Est-ce que c'est fatigant pour toi ? »

N : « Ouais, je suis plus lent en écrivant dans mes mails, tu vois, parce que je regarde mes fautes d'orthographe tout le temps. Et parfois, tu as tellement l'habitude de faire tout en français, que j'oublie. J'oublie même les mots en néerlandais. » (Nicolas)

5.1.6 Difficile d'exprimer l'entièreté de ses idées en langue étrangère :

Ainsi, pour tout un chacun parler une autre langue que sa langue maternelle, et surtout en contexte professionnel où le sérieux et la rigueur sont de mises, peut être difficile et rend compliqué voire empêche d'exprimer pleinement ses idées.

On peut repenser au passage d'Elise qui à ses débuts dans l'organisation se sentait moins naturelle avec des francophones qu'avec des néerlandophones et le remarquait particulièrement lorsqu'elle s'occupait des signatures de contrat. En enchaînant sur le sujet, elle nous a confié ceci, démontrant que ça la gênait de ne pas pouvoir exprimer tout ce qu'elle aurait voulu :

E : « Quand quelqu'un me posait une question chez la signature du contrat, parfois, je sentais que je donnais une réponse correcte mais courte à la personne francophone et qu'à la personne néerlandophone, je leur avais peut-être donné une réponse plus large ou plus... Au final, ça revenait aux mêmes choses, mais peut-être plus de spécificités. » (Elise)

Pour sa part, Alice nous déjà a parlé des mêmes problèmes lors de son intervention à propos de ses difficultés à s'exprimer en français pour certaines situations délicates son rôle RH, cet autre extrait résonne aussi particulièrement avec cette idée.

A : « Et même après toutes ces années, je n'arrive pas à faire mon point dans les réunions en français tel que je pourrais le faire en néerlandais. Et donc, t'as parfois l'impression de ne pas être bien compris parce que tu ne m'expliques pas bien. » (Alice)

Derrière tous ces problèmes que peuvent rencontrer nos professionnels dans leur travail à Bruxelles et à quelques égards dans leur vie plus généralement, ils soulignent un dernier aspect du monde professionnel : la nécessité d'être capable dans les deux langues pour être employable dans une ville bilingue. Cette nécessité est particulièrement importante pour les RHs. Par exemple, pour Elise par exemple on peut penser à son long extrait précédent où elle confondait cadres informel et formel car tout employé de l'organisation est en un sens son client, et qu'elle se doit de s'adresser à lui dans sa langue. On peut aussi se rappeler des paroles de Léa à propos de la culpabilisation lorsqu'elle parlait de chercher un travail. Léa réitérera plus tard dans son interview, se montrant rassurante pour les juristes qui cherchent de l'emploi, mais affirmant la nécessité des deux langues plus généralement, surtout en RH :

L : « Tu sais, quand tu travailles dans la ressource humaine, on te demande d'être bilingue, tu vois, souvent. Mais là, le droit, vu que c'est une langue à part, on va dire ça comme ça « Les langages des juristes » un peu. Donc là, on t'embête moins. C'est mieux, hein. Si tu sais le faire, tu seras vraiment... »

T : « Oui, tu seras le roi, etc. Ça aurait une grande valeur. »

L : « Mais là, ça va pas être aussi bloquant que si tu l'as pas dans d'autres trucs quoi. »
(Léa)

Alice nous parle quant à elle directement de la nécessité de maîtriser les deux langues au début de sa vie active lors de sa recherche d'emploi :

T : « Donc, ça faisait longtemps que tu n'avais pas de français qui apparaissait dans ta vie et que tu n'en avais pas besoin de l'utilisation, quoi. »

A : « Non, non. Et puis, on a commencé à postuler. Et puis, j'ai postulé. Je me souviens que je devais, quelque part, faire une lettre en français, mais je n'avais plus du tout l'habitude. Non pas d'écrire des lettres, par exemple. C'est quelque chose qu'on n'avait jamais fait dans le secondaire. Et donc là, il ne m'avait pas retenue, entre autres, je pense, pour le français. » (Alice)

Enfin, ici, Quentin nous parle de son évolution face à la langue néerlandaise qui s'est produite lorsqu'il cherchait de l'emploi « C'est en postulant que j'ai vu que le néerlandais était utile. » (Quentin). Puis de sa réalisation qu'il lui était nécessaire à Bruxelles de maîtriser cette langue « J'ai commencé à comprendre que si je voulais évoluer je devrais apprendre le néerlandais. » (Quentin). Cela s'explique en partie avec cet extrait de Léa : « en tout cas dans les soins, si j'ai bien compris, les fonctions plutôt de dirigeance sont plutôt que des néerlandophones » (Léa). Ce qui est compréhensible. Si les entreprises publiques de Bruxelles et leurs employés doivent servir leurs clients, et donc pour leurs dirigeants leurs employés, dans leur langue préférée entre le néerlandais et le français : il est logique que seuls ceux capables dans les deux langues peuvent accéder à ces fonctions. Comme ce qui précède nous a démontré que ça serait plus souvent des personnes initialement néerlandophones, le témoignage de Léa s'explique facilement. Tout ce qui suit a comme objectif d'expliquer cette situation, alors commençons par la partie la plus brute : l'enseignement et ce qu'en disent nos interviewés.

5.2 Tout ce qui peut être une cause de cette situation :

Derrière cette situation où la langue française a une primauté à Bruxelles et dans ses lieux de travail bilingues, plusieurs raisons peuvent venir justifier ce fait pour nos interviewés.

5.2.1 L'enseignement :

Tout d'abord, il y a l'enseignement des deux langues qui est une composante importante de la chose. Le problème majeur que nous avons observé est que les néerlandophones devraient bien plus souvent recourir au français que l'inverse, et un soupçon sur les enseignements des deux communautés linguistiques a donc été investigué.

5.2.1.1 Un enseignement meilleur du côté néerlandophone :

Nous allons donc commencer par les extraits allant dans ce sens : ceux parlant d'un enseignement néerlandophone meilleur que celui procuré par la communauté francophone. Il est à noter qu'aucune des personnes interrogées n'a affirmé l'inverse.

Commençons par Damien qui nous parle de l'évolution de l'enseignement en général : « L'enseignement francophone, à mon époque, et je pense pas qu'il s'est beaucoup mieux amélioré... avant ça allait mieux en [communauté néerlandophone], mais c'est moins bon aujourd'hui. Pour moi l'enseignement n'est pas adapté à ça [, le bilinguisme]. » (Damien). Puis, dans cet extrait où il compare précisément les deux : « En Flandre, c'est mieux, déjà. On commence beaucoup plus tôt avec le français, on commence beaucoup plus tôt avec l'anglais, il y a de l'allemand souvent aussi, parfois de l'espagnol. On est quand même mieux avancés à ce niveau-là. » (Damien). Sur la même thématique, nous avons eu cet échange avec Elise qui affirme avoir entendu le même constat mais estime manquer de connaissance :

E : « Ah, moi, je connais des néerlandophones qui vont à l'école francophone. Mais c'est la minorité. »

T : « C'est moins courant, selon toi ? »

E : « Parce que c'est encore... Et je ne sais pas si c'est vrai ou pas vrai, mais en Belgique, il y a encore toujours... Tout le monde dit que le niveau de l'école des néerlandophones est plus haut que ceux des francophones. »

T : « C'est quelque chose que j'ai déjà entendu aussi. »

E : « Et je ne sais pas si c'est vrai ou pas vrai, mais ça, c'est une des raisons aussi pourquoi certaines personnes envoient leurs enfants à l'école néerlandaise. Parce que le niveau, ils disent que c'est meilleur. Et j'ai entendu quelqu'un qui disait « ah, mon enfant a commencé en français et puis je l'ai mis en néerlandais. Et vraiment, le niveau est beaucoup plus haut. » (Elise)

Pour sa part, Nicolas nous l'a aussi confié : « Parce que l'enseignement néerlandophone est un peu de meilleure qualité » (Nicolas). Pourtant, selon Alice « Si la question est, « est-ce que l'enseignement flamand est assez pour bien parler le français », là, non, en fait, parce que je connais pas mal de néerlandophones qui ne se débrouillent pas bien du tout en français. » (Alice)

5.2.1.2 Au niveau de la qualité de l'enseignement reçu :

Ensuite, concernant purement l'enseignement reçu pour nos 6 répondants, 3 d'entre eux se sont attardés à nous décrire certaines de leurs expériences et souvenirs quant à la qualité de celui-ci. Il est à noter que tous les 3 ont fait leurs classes à Bruxelles. On peut commencer par rappeler l'extrait de Léa qui disait se sentir stressée par la nécessité du bilinguisme dans le monde du

travail et nous disait « Alors qu'en fait, durant toutes tes études, on n'a rien fait, tu vois, pour que ce soit le cas [être bilingue] et puis après je trouve ça pas... Enfin voilà, je trouve ça super hypocrite » (Léa). De fait, elle expliquait ces propos plus tôt dans son interview :

L : « Mais, enfin, le gros souci, je trouve que ce qu'il y avait avant, c'est qu'on nous demandait tous d'être bilingues, mais on allait à des cours de langue, tu vois. Tu parlais de deux ou quatre heures par semaine. Mais, nos... Allez, il y avait nos exposés oraux, on les apprenait par cœur, tu vois, donc... Il n'y avait pas ce côté fluide. »

T : « Ouais, il n'y a pas d'interaction, c'était plus du purement mécanique, vocabulaire ? »

L : « Et du coup, ça donne pas des gens qui sont... Qui sont très... Bilingues, tu vois ? »

Par après, à l'université, elle critique le même manque d'exigence en langue : « J'ai fait en première année un cours de vocabulaire juridique en néerlandais, c'est tout. J'ai dû apprendre par cœur des mots et après, pour l'examen, c'était... On prend le texte avec les mots que t'avais appris par cœur. » (Léa).

Elle concluait plus tard en disant :

L : « Ouais, j'avais une connaissance limitée. Alors que, c'est débile parce que depuis ma première primaire que j'apprends le néerlandais, autant d'années pour un résultat aussi faible c'est que... Et vu qu'il y en a d'autres dans le même cas, parce que moi, je ne suis pas très douée en langue non plus mais, voilà, c'est quand même... Enfin, c'est pas efficace en tout cas la façon dont on apprend le néerlandais. » (Léa)

Niveau enseignement côté néerlandophone, Alice a, pour sa part, eu le droit à une professeure assez passionnée en secondaire qui lui a permis d'apprendre de manière efficace :

A : « Et à l'école, je dois dire que j'ai eu, en secondaire, une très chouette prof, en français, et ça a aussi aidé, parce qu'elle nous laissait vraiment beaucoup de liberté. On a pris un village francophone, et il fallait tout savoir... Pas tout savoir, mais découvrir, par rapport à ce village. Donc c'était un petit peu devenu notre village, même si on n'avait pas été. Mais tout tournait autour de ce village, autour de... Donc si on apprenait des choses sur un certain vocabulaire, on l'appliquait sur ce village. Donc d'une façon ou d'une autre, elle le rendait très chouette, très tangible, très... Et du coup, on lui avait demandé « Oh, vous n'avez pas envie d'aller avec nous à Paris ? » Ben oui, on est allés à Paris tous ensemble. C'était pas dans le curriculum, mais elle était tellement ouverte à tout, que ça devenait chouette, quoi. » (Alice)

De son côté, Quentin qui a été élevé par sa grand-mère qui lui parlait en ostendais et en français a eu de grosses difficultés à l'école francophone bruxelloise car son patois ostendais a déplu à sa professeure de néerlandais, ce qui l'a rendu peureux de pratiquer sa langue maternelle un certain temps, dès sa 3^{ème} primaire :

Q : « Et moi, je lui ai répondu en ostendais que je n'avais pas compris ce qu'elle avait dit. Du coup, elle a mal pris parce qu'elle m'a dit « c'est du patois, ce n'est pas du néerlandais, tu sors de la classe. ». Mon premier cours de néerlandais, j'ai été exclu de la classe. [...] Du coup je me suis tu durant les cours de néerlandais parce que j'avais peur d'avoir des mauvais réflexes ou des mauvaises prononciations. » (Quentin)

Et cela, jusqu'à ses années secondaires, où ça ne s'est qu'un peu mieux passé, et où il était presque devenu francophone :

Q : « C'est que ma professeure de néerlandais en première, deuxième secondaire c'est là normalement où tu apprends la grammaire où tu apprends la conjugaison et autres et en fait elle nous faisait des listes de vocabulaire. On n'a jamais vu de grammaire. Du coup, pendant tout le reste de ma scolarité j'étais incapable de conjuguer j'étais incapable de faire la grammaire je savais pas faire de phrase mais je savais par contre dire de 5 manières différentes un même mot. Elle disait « vous allez voir ça va vous aider plus tard vous allez me remercier ». Et donc en fait durant toute ma scolarité j'ai traîné ça et j'ai jamais eu aucun prof qui s'est dit « tiens on va mettre l'effort ». En quatrième quand je suis passé en quatrième secondaire, ma deuxième quatrième secondaire quand je suis passé à Woluwe dans une autre école, ma professeure elle mettait des zéros sans essayer de savoir pourquoi. Je suis quand même passé et mon examen de sixième secondaire je l'ai fait en ostendais parce que la prof ça la dérangeait pas. Là j'ai eu 70%. » (Quentin)

Dans un passage suivant, il vient appuyer le fait que l'enseignement flamand est meilleur, mais surtout que l'enseignement wallon pêche :

Q : « L'enseignement flamand est plus performant que l'enseignement francophone, que l'enseignement francophone montre des disparités, il est très clivant par rapport à ça. Il polarise énormément les choses, donc il est très négatif par rapport à ça. Il est plus gangrené par la violence aussi, de ce que moi j'ai vécu. » (Quentin)

5.2.1.3 Comment ça se passait entre les enfants néerlandophones et francophones ?

Derrière leur pur rapport à leurs professeurs et la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu, nos interviewés nous ont aussi renseigné sur le fonctionnement social qui s'est établi entre francophones et néerlandophones lors de leurs années scolaires. Les discours diffèrent évidemment entre eux, cela dépend certainement de l'âge des répondants, de leurs lieux d'étude et de leur proximité avec l'autre langue dans ces années-là, mais ils représentent effectivement des pôles de la situation auxquels eux ont été confrontés et qui sont fondateurs de la suite de leurs expériences de manière générale. Tout d'abord, on a ce témoignage de Damien qui nous dit « Une fois qu'on allait à la cour de récré, c'est pas comme maintenant où tout était fortement mélangé. [...] Il y avait deux francophones, c'était comme des aimants. » (Damien). Puis, cette discussion à propos de l'école de Léa qui séparait les sections des deux langues malgré qu'elles soient physiquement à proximité :

L : « Mon école avait une section en néerlandais, mais les deux sections ne se sont jamais rencontrées. Ils ont toujours refusé, donc, j'avais une juste à côté de moi dans une école qui était... Dans un bâtiment qui était à 2 mètres, mais on n'a jamais fait d'échange. Parce que c'était vraiment... »

T : « Très séparé ? »

L : « Ouais, très séparé. » (Léa)

Elle ajoutera même plus tard : « Je me demande même si nos heures de récré étaient pas un peu décalées, il y avait vraiment, voilà, tout était fait pour qu'on se voit pas, en fait. » (Léa). Elise a cependant un discours bien plus unitaire sur la génération précédente :

E : « Et donc, ma maman, elle a aussi grandi dans la périphérie sud. Et donc, à la maison, elle était aussi néerlandophone. Mes grands-parents étaient aussi parfaitement bilingues. Mais elle a toujours joué dans la rue avec des enfants francophones. Donc, elle a appris ça [le français] depuis qu'elle est jeune. » (Elise)

Ainsi que pour sa génération et celle de ses filles : « Non, ils [les francophones] étaient bien intégrés dans la classe. J'ai l'impression que maintenant aussi, ça ne joue pas de rôle. Tout le monde joue avec tout le monde. » (Elise). Ce qu'affirme Nicolas aussi pour son cas : « Et que j'avais aussi des petits copains et copines francophones. Et on se parlait, on se mélangeait les langues. » (Nicolas)

5.2.1.4 L'enseignement néerlandophone a perdu en qualité ces dernières années :

Avant d'entrer dans les dernières parties consacrées à l'enseignement, il faut tout de même soulever un point qu'on a déjà légèrement mis en lumière : la dégradation de l'enseignement néerlandophone. Cela nous a été rapporté par 2 répondants : Damien et Alice. Le premier nous avait d'abord dit ceci plus haut : « L'enseignement francophone, à mon époque, et je pense pas qu'il s'est beaucoup mieux amélioré... avant ça allait mieux en [communauté néerlandophone], mais c'est moins bon aujourd'hui. » (Damien). Puis, plus loin dans la conversation, cet extrait qui en suivait un autre déjà exposé :

D : « On [les néerlandophones] est quand même mieux avancés à ce niveau-là [l'enseignement des langues étrangères]. Quoique, entre-temps, le niveau en Flandre recule, il a récemment reculé, je pense à cause de ce mélange d'autres cultures, d'autres personnes. Une personne qui ne maîtrise pas le néerlandais, donc du coup, tout le niveau de la classe doit s'adapter à ce niveau-là. Maintenant, partout où tu vas en Flandre, c'est un mélange de plein de sortes de langues maternelles, et les gens ne maîtrisent pas suffisamment le néerlandais pour suivre. » (Damien)

Alice, pour sa part, témoigne de la même chose mais précise son propos sur Bruxelles ou plus généralement sur les zones plus cosmopolites de la Belgique :

A : « Mes enfants vont dans une école, une petite école néerlandophone, logiquement. Trois quarts des enfants parlent le français à la maison. Et donc, du coup, ça diminue le niveau. Allez, même si c'est politiquement pas correct de le dire, mais c'est logique. Parce que c'est la deuxième langue pour ces enfants. Ils parlent peut-être déjà l'arabe, le turc, le roumain. Plus le français et puis le néerlandais. Donc, c'est logique que c'est plus compliqué. Donc, c'est vraiment dans aucun sens un jugement. Mais donc, ça fait baisser le niveau, surtout des langues, pour mes enfants. Moi, ils parlent beaucoup. Ils parlent un petit peu un néerlandais qui est un peu influencé. » (Alice)

Elle répètera ce souci plus loin dans la conversation : « Mais donc, le niveau est plus bas. Plus bas que dans les niveaux purement néerlandophones. » (Alice) Cependant, elle posera aussi un regard positif sur cette évolution :

A : « Mais à la fin du 6ème, ces enfants atteignent quand même un bon niveau de néerlandais. [...] Mais donc, ce qui est bien, c'est que quand même, à la fin du sixième, ces enfants parlent bien le néerlandais. Donc là, pour le futur, je me dis : « allez, c'est génial, ces enfants sont tellement bien bilingues ». Donc, c'est un peu pénible, pour certains aspects, parce que c'est un autre niveau que mes enfants auraient eu dans une école purement néerlandophone, où tout le monde parle le néerlandais dès sa naissance.

Mais je trouve ça quand même un grand gain pour ces enfants, qu'ils seront tous bilingues, trilingues. Je trouve ça quand même une bonne évolution. Mais il y a quand même une masse critique encore dans ces écoles néerlandophones. Et du coup, ça fait peur aux néerlandophones. Et donc, ils fuient. » (Alice)

5.2.1.5 L'enseignement belge n'est pas suffisant pour atteindre le bilinguisme :

Damien aura des paroles très directes mettant directement en cause l'enseignement qui ne serait pas adapté au bilinguisme selon lui, ce qui expliquerait à quelques égards la situation. Il nous a confié 2 interventions intéressantes, voici la première :

Lorsqu'il était questionné sur le bilinguisme dans l'enseignement, Damien nous a confié 2 choses, il nous a d'abord dit « Pour moi, l'enseignement n'est pas adapté à ça [Le bilinguisme]. Sur Bruxelles et en Belgique en général. » (Damien) ; puis plus tard la seconde : « Bon, c'est l'enseignement qui n'est pas adapté [au bilinguisme] » (Damien).

Maintenant, il est temps de confronter cet enseignement qu'ils ont reçu au niveau qu'il a permis à eux ou leurs pairs de l'autre langue d'obtenir. Commençons par les capacités des néerlandophones en français :

De fait, cet enseignement, malgré qu'il ait comporté les deux langues pendant au moins une demi-douzaine d'années pour nos répondants, ne leur a pas permis d'atteindre un niveau satisfaisant dans l'autre langue nationale principale.

5.2.1.6 Quel était le niveau des néerlandophones en français ? :

Tout d'abord, commençons le niveau des néerlandophones en français, et par l'avis de la seule francophone du groupe à ce propos :

L : « Et aussi, avant, visiblement, les néerlandophones, vu que ça faisait bien de parler français et que le français avait un certain statut, beaucoup de néerlandophones s'exprimaient très bien le français mais les gens de ma génération, c'est plus le cas. On est revenu un petit peu... Enfin, ils sont aussi nuls [en français] que nous en néerlandais. » (Léa)

Ensuite, Elise nous parlera de son propre niveau qu'elle décrira comme insuffisant à la sortie de ses humanités : « C'était pas quand j'ai quitté l'école que je trouvais que je parlais ça [le français] très très bien. » (Elise). Elle témoignera aussi du fait que certains de ses proches néerlandophones refusent de travailler dans des sociétés où le français est nécessaire pour ne pas se compliquer la vie : « Je connais des personnes néerlandophones qui veulent pas travailler dans une société bilingue parce qu'elles ont peur. Et parce que [...] ça va leur compliquer la vie. » (Elise). Alice nous donnera à son tour quelques laïus sur l'incapacité de certains de ses pairs néerlandophones :

A : « Ils vont chercher des emplois qui n'ont rien à voir avec le français. Je connais quelqu'un qui, quand il reçoit un coup de téléphone anglophone, il raccroche. Il panique. C'est moyen. Je pense que trois heures par semaine, ça peut être mal donné, ça peut être... La personne peut être dans une mauvaise période. Elle peut être pas passionnée. Il y a tellement de choses. Ou ne pas aimer. » (Alice)

Ou encore :

A : « Même si j'entends parfois mes camarades de classe...Ne leur demande pas de faire ça non plus en français [de l'immersion] parce qu'ils ne se sentiraient pas bien non plus. Donc c'est pas non plus que tous les Flamands parlent très bien français. C'est pas du tout le cas. » (Alice)

C'est ce qu'elle nous exprimait déjà avec cet extrait : « Si la question est, est-ce que l'enseignement flamand est assez pour bien parler le français, là, non, en fait, parce que je connais pas mal de néerlandophones qui ne se débrouillent pas bien du tout en français. » (Alice). Cependant, avec l'extrait suivant d'Alice on suppose à nouveau que les néerlandophones sont tout de même meilleurs en français que l'inverse, en tout cas selon elle et dans sa génération :

A : « On a fait un échange avec une famille de francophones. Moi, j'étais chez eux pendant une semaine et demie, pendant les vacances. Elle était venue chez nous. Et là, ils riaient [les parents d'Alice] parce qu'ils disaient... Stéphanie [La francophone en échange dans sa famille], elle a un bouquin à apprendre avec tous les nouveaux mots. Et toi, tu as une feuille à apprendre. Mais ce n'était pas le cas. Mais je veux dire qu'il y avait une différence de niveau. Oui, une véritable différence. Donc, ça m'a toujours intéressé. J'ai toujours été ouverte à faire des choses pour m'améliorer, pour apprendre. Mais ce n'était pas dans le quotidien. Il fallait chercher. » (Alice)

Il faut remarquer qu'elle nous dit quand même que « il fallait chercher » (Alice) pour avoir un bon niveau en langue, signifiant que l'enseignement n'était pas suffisant pour atteindre un bon niveau dans l'autre langue du côté néerlandophone.

5.2.1.7 Quel était le niveau des francophones en néerlandais ?

Concernant le niveau des francophones en néerlandais, nous avons aussi quelques interventions qui viennent compléter ce qu'on a déjà observé.

Léa ouvre le bal en nous parlant de ses premières expériences en recrutement, qui font directement écho à l'origine de cet écrit

T : « Et ça, c'est du coup ce que t'estimes dans ta génération ? »

L : « Je l'ai vu autour de moi parce que c'est que quand j'ai commencé, à un moment, dans les tous premiers mois, pendant six mois, j'ai du faire du recrutement et je me suis rendue compte que les gens qui avaient plus ou moins mon âge : le néerlandais, c'était pas fou fou, quoi... » (Léa)

On peut aussi repenser à son extrait à propos de son entrée sur le marché de l'emploi. Du côté d'Alice, il y a ses paroles légèrement plus haut à propos de son échange linguistique avec une famille francophone où l'autre personne avait bien plus à maîtriser au cours de cet échange, mais elle a surtout prononcé les phrases suivantes qui sont très claires sur le niveau général des deux communautés linguistiques :

A : « C'est très simple. On ne va pas pouvoir le solutionner, même si on a un coach de langue. Ça fait depuis des années qu'on est subsidié pour et qu'elle fait de son mieux. Il y en a qui avancent, donc ça a toute son utilité. Mais on sent que dans la globalité, ça se dégrade. Même avec tous les efforts, ça se dégrade. » (Alice)

5.2.2 Les capacités d'apprentissage propres à chacun :

Question apprentissage, nous allons commencer par traiter ce qui relève quasiment de l'inné pour nos répondants. Quasiment est utilisé ici car l'environnement familial dans lequel ils ont grandi, par exemple pour Damien qui a grandi en côtoyant les deux langues tout au long de son enfance et jeunesse, peut avoir eu une influence sur cela, et nous ne considérerons ainsi que leur environnement direct ou familial pour parler d'inné même si cet environnement pourrait être en quelques sortes un acquis.

5.2.2.1 Une aisance générale pour les langues :

Hors de Quentin qui nous expliquait son apprentissage du portugais, le seul à nous avoir témoigné une aisance générale pour les langues est Damien. À la vue de sa vie de bruxellois directement fondée dans le mélange des deux langues, c'est facilement compréhensible : « T : T'avais un intérêt pour les langues, en général. ; D : Oui, et une aisance. » (Damien)

5.2.2.2 Une facilité avec le français :

Du côté de l'aisance dans une seule des 2 langues, à nouveau Damien mais aussi Elise nous en feront part concernant le français. Il est à noter que personne ne nous a confié avoir une aisance avec le néerlandais parmi nos 2 possibles concernés, Léa et Quentin.

T : « Et t'as toujours eu le français dans tes cours de langue... »

D : « Oui. »

T : « Et que t'as du coup jamais eu trop de difficultés, j'imagine, à remplir ce genre de cours, puisque tu savais quand même parler... »

D : « Alors, à l'oral non, à l'écrit, oui, ça... Ça a évolué comme un néerlandophone qui apprenait le français. » (Damien)

Damien décrit cependant tout de même des difficultés « normales » avec la langue française. Pour Elise, le français n'a pas toujours été simple, mais il a toujours été plus simple que l'anglais :

E : « Le français était toujours le plus facile pour moi. Oui, l'anglais, je sais qu'il y en a plein, surtout des néerlandophones qui trouvent ça [plus simple] ... Souvent les francophones trouvent ça difficile. Moi, je n'ai jamais trouvé ça facile, l'anglais, et ça ne m'attire pas. » (Elise)

5.2.2.3 La difficulté d'apprendre le français :

Cette tendance néerlandophone à préférer l'anglais au français, et la difficulté à apprendre le français pour eux, Alice nous les confirme : « Mais c'est vrai que beaucoup avaient beaucoup plus de mal avec le français qu'avec l'anglais. » (Alice) Elle déclarera après que le français, comparé à l'anglais, nécessite de vraiment devoir apprendre et s'acharner :

A : « On a parfois l'impression, oui, on connaît, mais on connaît l'anglais, un anglais simple, je dirais. Voilà. Si ça va un peu plus loin, il faut quand même encore bien l'étudier et bien faire attention. Je pense qu'il y a une facilité que le français n'a pas. Là, on a l'impression de vraiment devoir apprendre et s'acharner. » (Alice)

Puis dira que même si elle n'éprouvait pas ce genre de difficultés, d'autres néerlandophones en rencontreraient, comme on avait pu le comprendre avec son passage sur les néerlandais fuyant les jobs nécessitant le français : « Oui, je pense qu'elle est plus complexe... Beaucoup de mes camarades de classe avaient beaucoup de mal avec la prononciation. » (Alice)

5.2.2.4 La difficulté d'apprendre le néerlandais :

Question difficulté d'apprentissage du néerlandais, Quentin est le seul à nous en faire part en parlant d'une difficulté particulière pour l'écrit :

Q : « C'est juste sur un ou deux mots qui va t'échapper. Oui, il y a un ou deux mots que je sors. D'abord, il y a des trucs que tu n'arrives pas à calculer. Oui, l'orthogonalisme en néerlandais, c'est encore difficile pour moi. L'écrit est très difficile. L'oral, ça va. Mais l'écrit est très difficile. Mais je m'améliore de jour en jour. » (Quentin)

Parmi les raisons qui nourrissent l'apprentissage de la langue, il n'y a pas que les simples capacités cognitives qui verseraient une personne ou non dans une langue.

5.2.2.5 Une affection particulière pour l'autre langue nationale principale :

Un effet facilitant ou non l'apprentissage de la langue peut être trouvé dans l'appréciation que l'on a de sa façon d'être parlée. A plusieurs reprises, nos interviewés nous ont fait part de leur amour de l'autre langue, même si c'était principalement du côté des néerlandophones pour le français. Par exemple, Damien nous dit à propos de la langue française : « Il y a des aléas de la vie qui ont fait que, mais j'ai toujours eu beaucoup d'atomes crochus avec la langue française. Je préfère à la limite la langue française par rapport à la langue néerlandaise. » (Damien). Pour sa part, Elise nous a confié ceci à propos de ses enfants :

E : « Je vois aussi que mes enfants, ils sont énormément fascinés par le français. Ils veulent apprendre le français. Et parce qu'ils entendent, je suppose que sur la plaine de jeu, que même si c'est une école néerlandophone et que les profs, ils disent « ici, on parle le néerlandais ». Tu vois, ils font des remarques aux enfants. Je suppose que quand même, la prof n'est pas toujours à côté, [à chaque fois] qu'ils parlent le français. Ils veulent apprendre. » (Elise)

On peut aussi penser à l'extrait d'Elise où elle disait ne pas être attirée à l'anglais en comparaison au français, ou à cet extrait où elle estimait le français comme un défi dans sa vie qui se complète ainsi : « E : « Pour moi, le français, c'est un défi. » ; T : « C'est quelque chose que tu apprécies... » ; E : « Oui. Même personnellement et professionnellement, c'est aussi un intérêt de le parler. » » (Elise)

Passons à Alice qui nous a dit ces mots :

A : « Donc, j'ai toujours eu... Allez, j'étais une élève studieuse, donc, voilà, j'ai toujours eu des bons points, j'ai toujours aimé aussi les langues, et surtout le français aussi, j'ai toujours aimé. [...] Parce que je trouve que c'est, voilà, ça a quelque chose. [...] C'est quelque chose dans le son, je trouve. Je trouve que c'est une belle langue. C'est difficile à dire pourquoi, mais... Oui, c'est des sons différents du néerlandais. [...] Le français, c'est un son, je trouve, très mélodieux. Et je trouve ça trop mignon. Des enfants, des petits enfants francophones, quand ils parlent le français, c'est quelque chose d'incroyablement mignon, je trouve. » (Alice)

Concernant le néerlandais, Quentin ne nous a pas fait part d'un amour particulier de la langue, mais de quelque chose de peut-être encore plus fort : « Donc, je suis fier parce que pour moi, c'était un de mes rêves, c'était d'avoir un master et de parler néerlandais. » (Quentin)

5.2.2.6 Voir un objectif dans la maîtrise de l'autre langue :

Ainsi, derrière tout ça, l'apprentissage peut être influé par un objectif qui peut être accompli par la maîtrise de la langue comme vient de le dire Quentin. Elise et Alice nous parlent de cette nécessité d'un objectif derrière l'apprentissage. Elise s'est questionnée sur l'ambition d'une jeune fille vivant dans un environnement pleinement néerlandophone : « Et je me suis demandé, est-ce qu'elle aussi, elle va vouloir apprendre le français ? Je ne pense pas parce qu'elle n'est pas... Elle n'est pas... Elle ne voit pas le but, tu vois ? » (Elise). Pour Alice, on peut repenser à son commentaire « Je pense que surtout les personnes doivent voir l'utilité de le faire et avoir l'esprit aussi » (Alice) ; ou bien celui à propos des francophones auxquels elle parle en français directement : « Oui, on s'adapte et du coup, ils n'y voient pas l'utilité. » (Alice)

5.2.2.7 L'impact du manque de pratique d'une langue :

Que l'apprentissage et l'enseignement se soient bien passés ou non, il reste un problème pour nos interviewés : le manque de pratique de la langue. C'est ce que nous ont dit 5 d'entre eux, que ce soit à propos du manque de pratique ou justement à propos des bienfaits d'une pratique régulière.

Commençons par cet échange avec Léa :

T : « Mais le peu d'interaction qui était disponible, qui était à ta disponibilité avec des néerlandophones faisait que, en fait, genre, t'as jamais entraîné ça et... »

L : « Non. »

T : « Ben, du coup, t'as... Je sais pas, tu l'as perdu pendant un moment ? »

L : « Oui. Ah oui, oui, oui, parce que quand tu ne l'exerces pas, tu... Enfin, tu le perds, non ? » (Léa)

Qui se plaint plus tard d'un manque réel de pratique dans l'enseignement qu'elle a reçu.

T : « Même si t'apprenais, t'avais pas une réelle pratique ou quoi que ce soit ? »

L : « Non, non, pas du tout. Non, parce que nos oraux, c'était... C'était souvent des textes qu'on a appris par cœur, et peut-être qu'une fois ou deux, on a dû répondre de manière plus spontanée... En tout cas, je trouve que nous, on ne nous a pas appris à réfléchir dans nos langues, tu vois ? On nous apprenait les listes de vocabulaire, les listes de verbes irréguliers, votre texte qu'on va réciter devant la classe, et c'est tout. » (Léa)

Ensuite, nous avons les témoignages d'une nécessité de la pratique pour maîtriser la langue. Les deux mères néerlandophones se sont exprimées à ce propos.

Une première fois...

E : « C'était pas quand j'ai quitté l'école que je trouvais que je parlais ça très très bien, parce que je trouve que la meilleure manière d'apprendre est de parler ça vraiment très régulièrement, et ça c'est venu quand je suis venue travailler ici en fait. » (Elise)

Puis une seconde en se plaignant du manque de possibilités à sa disposition pour pratiquer le français :

E : « Quentin, il m'a dit « tu dois me parler en néerlandais », j'ai dit « non ». Je dis « non » parce que, tu vois, moi, j'ai une fois posé la question « pourquoi il n'y a pas de coach francophone ? » Ah oui, mais, bon, il n'y a pas de subsides, c'est ça, en fait. Valérie [, la coach en langues], elle est subsidiée, elle a des subsides pour apprendre le néerlandais aux gens, mais pas pour le français. » (Elise)

Elle dira même par après : « Ce n'est que depuis que j'ai commencé à travailler que j'ai eu l'occasion de parler chaque jour. et... Donc, j'ai jamais eu l'occasion de parler ça de manière régulièrement. » (Elise). Elle notait même de manière très brute l'intérêt de la pratique ici : « Ta mémoire, c'est une éponge. Mais si tu ne l'utilises pas, alors ça... Et tu l'oublies. » (Elise). L'autre interviewée néerlandophone nous témoigne à son tour la raison de son bon français :

A : « Et je suis venue ici. Et donc, et ben voilà. J'ai, à force d'entendre tout le temps, d'être dans le bain, de devoir parler tout le temps. J'ai... J'ai beaucoup développé mon français. Et c'est tout. Il n'y a pas de chose à expliquer. » (Alice)

Enfin, nous avons aussi l'intervention importante de Nicolas pour la nécessité de la pratique qui oubliait même des mots dans sa propre langue natale : « Et parfois, tu as tellement l'habitude de faire tout en français, que j'oublie. J'oublie même les mots en néerlandais. » (Nicolas)

5.2.2.8 La place que la langue anglaise a pris autour d'eux :

Enfin, il est temps de parler de l'éléphant dans la pièce : la place de la langue anglaise en Belgique et au sein de son enseignement. Il est de notoriété publique que les néerlandophones ont accès à plusieurs médias en anglais et le fréquentent donc assez tôt, ce à quoi nous reviendrons, mais il est surtout question ici de la place grandissante que prend l'anglais dans le choix de langue étrangère des francophones.

Avant cela, on peut déjà parler de l'appréciation de la langue anglaise que nous témoignent Alice et Elise. Alice, d'abord :

A : « Voilà, chez nous [Les néerlandophones], s'il y a un truc américain, on l'entend en anglais. Et donc, c'est tellement plus présent [...] C'est tellement partout que ça devient anodin... » (Alice)

Pour rappel, bien qu'il y ait cette présence de l'anglais dans les médias flamands, cela n'a pas empêché Elise de n'avoir aucune aisance particulière avec cette langue :

E : « Oui, le français était toujours le plus facile pour moi. Oui, l'anglais, je sais qu'il y en a plein, surtout des néerlandophones qui trouvent ça [plus simple], souvent les francophones trouvent ça difficile. Moi, je n'ai jamais trouvé ça facile, l'anglais, et ça ne m'attire pas. C'est une langue qui ne m'attire pas. » (Elise)

Maintenant, pour en venir au côté francophone de la chose, Léa nous dit qu'il y a une plus large partie des francophones qui choisissaient l'anglais plutôt que le néerlandais :

L : « Le néerlandais, en tout cas, chez nous, ce n'était pas très populaire. Les gens préféraient apprendre l'anglais, parce que... C'est dans les films, dans les jeux vidéo aussi pour les garçons ? En tout cas, c'est ce que j'ai entendu. Parce qu'ils apprennent beaucoup... beaucoup de vocabulaire. Ce qui se disait aussi, c'est que le néerlandais, mise à part en Belgique, ça ne sert à rien. Donc [...] Il n'y avait pas une grande valeur, peut-être, derrière cette langue-là. C'était « Ah voilà, on va avoir cours de néerlandais » (d'un air déçu). » (Léa)

Damien, en tant que bruxellois posera un avis très brut et tranché sur la place de l'anglais et l'importance des deux langues nationales principales à Bruxelles :

D : « On choisit, à certains moments, néerlandais ou anglais. [...] Et souvent, apparemment, on dit aux jeunes « prend l'anglais, tu auras plus avec ça » mais non, désolé, en Belgique, t'as besoin du néerlandais. Si tu viens à Bruxelles, il te faut le néerlandais. » (Damien)

Enfin, Quentin aura un avis similaire en critiquant directement la « primauté » de l'anglais en Wallonie : « Le fait qu'en Wallonie, on peut donner une primauté à l'anglais plutôt qu'au néerlandais, c'est une grande erreur. » (Quentin)

5.2.3 L'environnement linguistique belge

Maintenant, il est temps de passer à une autre partie de l'apprentissage, celle à propos de tout ce qui influence cet apprentissage au cours d'une vie et qui est extérieur à la personne ou son environnement direct. A l'inverse de tout ce qui pouvait être inné chez l'interviewé, nous parlerons ici de tout ce qui a été acquis par le répondant à propos des langues. De fait, chaque entretien a fini par avoir des considérations bien plus larges que le seul monde professionnel bruxellois, s'étendant tous rapidement à la situation des langues et de leurs communautés en Belgique. En effet, la séparation communautaire de la Belgique ne date pas d'hier, et semble faire partie du paysage politique et aussi plus généralement sociétal et constitue une des raisons pour lesquelles la structure ici étudiée est dans sa situation actuelle au niveau des langues. Comme nous le dit Nicolas vers le début de son entretien : « Chaque période a ses réalités » (Nicolas).

5.2.3.1 Une histoire nationale tumultueuse ;

Commençons par quelques remarques sur l'histoire du pays par Nicolas, qui en a beaucoup parlé quand on lui demandait son avis sur la situation des deux langues dans la structure et plus généralement à Bruxelles :

N : « Avant, les années 90, je veux dire, c'était peu permis, d'être un peu plus Flamand à Bruxelles, parce qu'il y avait presque aucun droit avant. Et puis ça a changé un peu, parce que tout est en français. Il faut pas ignorer une culture, une identité. Et donc c'était peu permis. Et puis... Mais c'étaient des Flamands assez sociaux aussi. Et puis [...] La partie politique populaire néerlandophone s'est arrêté. Ils disent, « voilà, on a atteint ce qu'on voulait, on a nos droits. » [...] Avant les années 90, je veux dire, 80, le truc. Et puis il y a eu des droits, et c'était vraiment une minorité très subsidiée, en fait. [...] Subsidiée, valorisée, avec de l'argent, au niveau culture. Et c'était une minorité de luxe, en fait. » (Nicolas)

Ou bien cet échange assez fort sur l'influence que des politiques passées ont pu avoir sur la société belge d'aujourd'hui

N : « Il y a beaucoup de francophones qui sont dans des écoles néerlandophones. Il y a un bon mix, mais au niveau politique, c'est tout divisé. C'est presque... ça devient un peu ridicule. »

T : « En politique, visiblement, ce que tu me dis, on exprime beaucoup un désir communautaire francophone, un désir communautaire néerlandophone, mais ça manque d'un désir communautaire unitaire. »

N : « Unitaire, oui. Parce que l'unitaire... Et alors, je fais un peu le flamand. Parce que du côté francophone, ils ont toujours dit qu'on est unitaire, mais francophone. On est unitaire. Petite langue de paysans, là [le néerlandais]. Parce que maintenant, ils ont toujours dit, en Wallonie, « oui, le système d'intégration, c'est une assimilation ». Mais qu'est-ce qui s'est passé avec les petits flamands paysans qui allaient en industrie en Wallonie ? Ils sont tous assimilés. Pourquoi il y a beaucoup de francophones en Wallonie avec un prénom flamand ? Parce que c'est des flamands assimilés. Parce qu'à l'époque, oui, tu viens travailler dans la mine, tu peux pas te mettre en communauté. Les enfants, directement, « Français, français ! » [dit comme un ordre donné], tu vois. Ils pouvaient pas se grouper en café néerlandophone. Ça, c'était à l'époque. Maintenant, c'est plus comme ça. Mais ça a eu des conséquences à ce point-là. » (Nicolas)

On peut aussi observer cette remarque sur le refus initial de la Wallonie de participer à une Bruxelles bicommunautaire :

N : « Et puis on avait un ministre libéral flamand qui disait « ah oui, c'est très bien ce que vous faites à Bruxelles, on devrait faire un truc bicommunautaire à ce point-là ». Mais à cette époque là, la Wallonie disait « non, votre système c'est un système d'assimilation ». Et puis ils ont dit « non, nous on ne participe pas. » »

S'il est difficile de retrouver à quel ministre et à quelle décision Nicolas fait allusion, ce n'est pas toujours le cas. Question histoire, Quentin nous sert aussi ceci, qui sera confirmé par après en grande partie, mais il faudra aussi débunker une information qu'il a reçu au cours de sa vie et qui sert son discours, celle des soldats néerlandophones morts car ils ne comprenaient pas les ordres :

Q : « Les francophones n'ont jamais été obligés par les néerlandais. À l'époque, des gens chics en Flandre parlaient français. L'élite parlait français. Et durant la guerre 14-18, il y a eu beaucoup de soldats qui étaient morts parce que c'étaient des Flamands et que les officiers étaient francophones et qu'ils donnaient des ordres en français » (Quentin)

Cependant, le fait que l'élite nationale était française est largement avéré, Léa nous en parle à quelques reprises :

T : « Du coup, ta mère, t'as dit, elle était française, ton père, il était belge et il ne parlait pas le néerlandais, lui ? »

L : « Non, ses grands-parents, du côté paternel, étaient néerlandophones à la base, mais comme t'as pu l'entendre, apparemment, avant, c'était bien-vu de parler français. » (Léa)

Elle a donc eu un père francophone, mais celui-ci était issu d'une famille néerlandophone qui a laissé tomber le néerlandais au fil des générations :

L : « Et mon ancienne belle-mère, sa mère était néerlandophone et son père était francophone. Mais sa mère venait d'une famille un peu plus huppée et ça faisait bien de parler français. Du coup, ça n'a pas été transmis aux enfants, ce qui est dommage. » (Léa)

Cependant, cet écrit n'est pas là pour ressasser le passé, en tout cas pas principalement. Les prochaines lignes vont donc s'appliquer à ressasser le présent et les problèmes actuels de la société belge et plus précisément bruxelloise qu'ont soulevé nos interviewés lorsqu'ils étaient interrogés.

5.2.3.2 Une différenciation des communautés linguistiques à plusieurs niveaux qui déplaît :

Tout d'abord, à propos des séparations communautaires aux niveaux administratif, d'enseignement et médiatique qui rebutent nos 6 personnes. Allons d'abord explorer les passages de Léa allant dans ce sens : « Et ce qu'il y a c'est que, vu qu'ils ont régionalisé l'enseignement, bah, évidemment, tu vois que... Enfin, je trouve que ça n'aurait jamais dû être régional, tu vois. » (Léa) ; « Oui, il y a des différences, dans les cursus, dans les congés scolaires. Ça devient débile, tu vois ? Dans un si petit pays je vois pas l'intérêt. » (Léa) ; « Et puis en plus, je trouve ça étrange, quand même, qu'au fédéral, il y ait des parties qui prônent le fait que le Belgique soit désunie, tu vois ? » (Léa).

Maintenant, du côté d'Elise :

E : « Oui, oui, oui, c'est possible. Ce qui est marrant, c'est que les congés... Rien à voir avec le wallon, mais quand même que dans les écoles, le système de congés a changé. Donc, la Flandre... Ah, c'est plus les mêmes timings entre les deux. » (Elise)

; E : « Ils sont tous francophones, mais ils suivent les vacances néerlandophones. Moi, je pensais à l'école francophone, les congés sont les mêmes, et je me dis « mais pourquoi ces enfants sont-ils à la maison ? » Ah, parce qu'ils suivent pas le même timing. » (Elise)

Du côté de Nicolas, nous avons ces interventions :

N : « Parce que l'enseignement, c'est ça qui est un peu ridicule à Bruxelles. C'est quoi ? C'est que l'enseignement, il n'y a pas d'enseignement bilingue. Parce que ça, c'est un pouvoir communautaire. Donc, il faut choisir dans quelle langue tu vas à l'école. » (Nicolas)

; N : « En fait, qu'est-ce qu'ils disent ? La Wallonie, ils disent, « ouais, nous, on va pas mettre l'argent dans la COCOM parce que les Flamands, ils sont déjà plus riches, on va pas leur donner de l'argent ». Et alors, les Flamands, qu'est-ce qu'ils disent ? « Ouais, nous, on va pas payer pour ceux qui... » Et c'est pour ça que la COCOM, il y a peu d'argent là-dedans. » (Nicolas)

Il enchaînera sur plusieurs autres interventions à propos de la séparation administrative des communautés : « [A propos de la COCOM] Il n'y a pas de barème... Et donc, il y a très peu de personnes... Il y en a des par idéologie qui l'ont choisi mais c'est presque invivable au niveau de la finance. » (Nicolas) ; « [A propos des primo-arrivants qui sont embarqués dans le capharnaüm administratif] Parce que si tu ne connais pas et que tu es récupéré par des services,

ils ne vont pas dire la totalité, tu vois. » (Nicolas) ; « Mais en séparant tout, ça devient très compliqué à Bruxelles. » (Nicolas). Cependant, lui qui a pas mal vécu dans le bazar bruxellois affirme : « Si tu t'en sors, c'est une ville assez libre et tu peux prendre plusieurs communautés et faire ta propre identité. Donc ça c'est un avantage à Bruxelles. Tu peux prendre la meilleure des trucs. » (Nicolas). Maintenant, au tour d'Alice de nous exprimer son désarroi face au système belge :

T : « [Le chercheur expliquant ce qu'il sait de l'enseignement du néerlandais en Wallonie à l'interviewée] C'est-à-dire qu'en Wallonie, tu dois avoir ta première expérience de néerlandais en primaire, mais après, c'est un choix de continuer le néerlandais, par exemple. »

A : « C'est dommage. » (Alice)

Puis, à propos des médias qui sont radicalement différents :

A : « On remarquait aussi que c'est deux cultures tout à fait différentes [flamande et wallonne]. Je pense qu'ils ne devraient peut-être pas l'être, mais si tu suis la télé néerlandophone, tu n'as pas les nouvelles du côté... Sauf s'il y a quelque chose de super important. Oui, il n'y a pas les mêmes nouvelles qui vont être données. Nous, on a le concept des BV, Bekend Vlaams, Ce sont des flamands connus. Et donc, ils ont un statut un peu spécial. On parle d'eux, ils ont des enfants qui font... Bon, il y en a qui m'intéressent, il y en a d'autres qui ne m'intéressent pas. Mais c'est tout à fait d'autres choses, personnes que du côté francophone. Donc on... Oui, on ne se connaît pas. [...] On vit dans d'autres mondes. Pas meilleurs. J'ai rien à dire avec ça, mais juste qu'on est assez séparés au niveau culturel, au niveau de tout ce qu'on fait. C'est assez impressionnant quand on travaille à Bruxelles, où ces deux mondes se croisent, ou pas, ou existent l'un à côté de l'autre. » (Alice)

Au tour de Quentin qui nous exprime : « Pour moi, l'enseignement devrait être remis au niveau fédéral, et il faut qu'on parle français et néerlandais dans l'enseignement. » (Quentin)

Derrière ces séparations, Bruxelles existe cependant et Damien s'énervait de la récupération politique dont la ville peut faire l'objet :

D : « Pour moi, c'est un sujet très compliqué, parce que géographiquement, oui, la Bruxelles, la région Bruxelles-Capitale... Elle est dans le brabant flamant, entourée par la Flandre. Mais d'un autre côté, quand on entend les médias néerlandophones, c'est un truc qui m'énervait constamment. La Flandre, prône tout le temps que Bruxelles, fait partie de la Flandre. » (Damien)

; D : « La capitale est Anvers, finalement. Enfin, je ne sais même pas si c'est Bruxelles ou Anvers, la capitale de la Flandre, je ne sais plus. » (Damien)

; D : « Mais bon, dans les médias, on ne voit jamais Bruxelles. Et la Wallonie, je suis absolument à 3000% opposé au terme Fédération Wallonie-Bruxelles. Bruxelles et la Wallonie n'ont rien à voir, tout comme la Flandre et Bruxelles n'ont rien à voir l'un avec l'autre. La dénomination Wallonie-Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est absurde, selon moi. Si, il y a des liens. Bruxelles, ça reste vraiment une... Oui, quand on a besoin de Bruxelles, alors on dit « oui, Bruxelles fait partie de la Flandre », ou « de la Fédération Wallonie-Bruxelles », dans la pratique... la Wallonie...fait peut-être plus d'efforts que

la Flandre, pour dire « Bruxelles fait partie de la Wallonie. » Mais la Flandre, vu que...avec l'évolution de Bruxelles. Bruxelles, elle est devenue beaucoup plus... Et c'est vraiment beaucoup plus francophone. » (Damien)

Comme compris dans quelques-unes des interventions précédentes, l'entretien du séparatisme en Belgique n'est pas un sujet que nos interviewés portent à cœur malgré les soucis de langue qu'ils peuvent rencontrer sur leur lieu de travail ou leur vie en générale, ce que nous expliquent Damien, Léa et Nicolas :

Damien, nous dit ici premièrement :

D : « Toute ma bande de potes, c'est un mélange des deux et on s'entend tous super bien. Il y en a qui parlent très bien le français, d'autres qui parlent très bien néerlandais, d'autres pas du tout l'autre langue. Et pourtant, ils arrivent à communiquer avec un peu de bon sens. Et puis, on arrive à s'expliquer. Il faut, justement, cette bonne volonté. Mais c'est la politique qui... » (Damien)

Pour Léa, lorsqu'on lui demandait pourquoi est-ce que les deux sections de langues différentes au sein de son école ne se mélangeaient pas, elle répondait :

L : « Ils auraient très bien pu, mais ils n'avaient pas de volonté de le faire. Je sais pas pourquoi, mais ils auraient pu, hein, parce que nos cours étaient l'un à côté de l'autre. Mais je pense qu'une des excuses était qu'il y avait beaucoup de francophones qui étaient dans cette partie néerlandophone et que, du coup, il n'y avait pas vraiment d'intérêt. Mais je crois que, honnêtement, c'est plutôt... C'était plutôt politique, je pense. » (Léa)

On peut alors à nouveau imaginer les implications de son extrait sur les partis politiques au fédéral qui prônent une Belgique désunie. Enfin, Nicolas :

N : « Ouais, l'ouverture des deux côtés, bon, ça existe. En fait... »

T : « Tu penses que l'ouverture... »

N : « C'est une perception souvent politique et truc aussi qui fait que... En fait, si tu comptes toutes les voix gauche et les voix extrêmes droite, c'est moins, c'est plus fracté parce qu'il y a l'extrême gauche et gauche, parce que si tu comptes tout ensemble, ils sont aussi à 23 ou 25%. Et ils font partie aussi des grandes... Donc il y a une grande partie des néerlandophones qui ne sont pas de droite. »

T : « Pas toujours très d'accord avec ce qui se passe actuellement ? »

N : « Ils ont sous-estimé ça du côté de Flandre, du côté francophone aussi. Le PS, là, qui fait encore la politique à l'ancienne, il y a une grande différence entre les socialistes flamands et les socialistes francophones. » (Nicolas)

5.2.3.3 Un séparatisme entre les communautés qui gêne :

Ainsi, l'entretien du séparatisme de la Belgique donne évidemment du grain à moudre aux séparatistes qui déplaisent à nos bruxellois, qui les ont donc cité quelques fois. Léa, par exemple, garde un mauvais souvenir de la mer du nord à cause de cela :

L : « Moi, j'ai aucun souci avec le fait qu'on n'ait pas de... Il n'y a aucun sentiment négatif. Mais là, à la mer du Nord, tu... Moi, je n'ai plus forcément envie d'y aller, parce que tu sens que c'est néerlandophone en fait, tu sens que même si tu fais un effort, en fait, t'es pas forcément le bienvenu. J'ai vu les pancartes de la N-VA et du Vlaams Belang, sur les devantures des maisons, tu vois, par exemple. » (Léa)

Nicolas, à son tour, nous parle de ces séparatistes et de leur discours qu'il qualifie de « bêtise » :

N : « Si tu vas vraiment, vraiment, dans le passé, à l'existence de la Belgique en 1830... Là, ils avaient dit « toute la Belgique doit être bilingue ». Mais alors, il y avait des partis francophones qui disaient « Non, parce qu'il y a plus de Flamands, et ça va... On va perdre notre identité francophone. » C'est là que, tu vois, les flamands... les Flamingants extrémistes, ils utilisent ça que... « Parce que maintenant, ouais, tu nous reproches ce que tu as fait ! » Et comme ça, la bêtise commence. » (Nicolas)

Légèrement plus tard, il évalue la situation politique actuelle du pays en comparant les attentes espérées par les flamingants pour la Belgique et la réalité des votes obtenus à Bruxelles

N : « Les Verts, ils ont perdu partout en Flandre, mais ils ont gagné ici, à Bruxelles. Donc, il y a une différence, disons... En tout cas, idéologiquement... Idéologiquement, c'est un peu... Mais bon, ouais. Je sais pas, j'ai toujours un peu peur de généraliser des choses, parce que tu as des non-flamingants partout. » (Nicolas)

Tous les problèmes rencontrés dans le professionnel alimentent ainsi des problèmes communautaires. Alice l'a bien souligné en disant « Ça, c'est vraiment une impression que nous on a en tant que néerlandophones : On s'adapte toujours. » (Alice). Cependant, elle a aussi posé clairement son avis et son recul sur la chose dans la phrase précédant ce passage :

A : « Le Vlaams Belang ne correspond pas du tout à mes valeurs à moi. La seule chose qui... qui peut être intéressante là-dedans, c'est une sorte de sentiment de défense. Dans le sens de défendre...Notre langue. » (Alice)

Elle porte un intérêt vers ce parti mais sait qu'il ne lui ressemble pas. Cependant, elle ne nie pas l'attrait que représente une de leurs grandes lignes électorales à Bruxelles.

5.3 Les identités qui préexistent à ce politique :

Ce chapitre à propos de la situation politique et administrative du pays est un bon préquel au suivant. En effet, tous les débats communautaires du pays n'existeraient pas sans les différentes communautés, cultures et identités qui le composent. Ces différents groupes ont la particularité de se séparer par la langue principale qu'ils pratiquent.

5.3.1 Des identités wallonne et flamande différentes :

Tout d'abord, à propos de la différenciation des identités wallonnes et flamandes, tous nos interviewés s'y sont accordés. On peut déjà citer Alice qui nous parlait avec les termes « Nous, en tant que néerlandophones » et quelques-uns de ses autres passages. Derrière ce sera Léa qui ouvrira le bal avec cette intervention sur les habitudes professionnelles différentes entre néerlandophones et francophones : « Ce que je sais, c'est que c'est vrai que d'un point de vue style, les avocats néerlandophones sont plus « to the point », alors que les francophones ils savent beaucoup plus parler. » (Léa). Ensuite, Damien lui emboîte le pas quand on lui demande

si les deux identités se distinguent professionnellement, mais plonge plus particulièrement dans l'existence des deux identités à un niveau plus personnel par après :

D : « Pas forcément au niveau professionnel, je pense pas que... Oui, il y a des différences entre les deux, il y a peut-être, c'est classique, il y a peut-être un petit peu plus de rigueur et de discipline, c'est très noir-blanc, dans la partie flamande un petit peu plus disciplinée, plus rigide, tu vois, un petit peu plus souple, je pense que dans les contacts quotidiens, je pense que... Je sens ça dans le contexte familial aussi, c'est un petit peu peut-être plus superficiel à la base, on va très facilement s'embrasser, se faire la bise, se tutoyer tout simplement. Tandis qu'en Flandre, c'est tout l'opposé, et plus on s'éloigne de Bruxelles, plus c'est intense, ça devient... Un Bruxellois aussi, il embrasse homme-femme, peu importe qu'il soit plus âgé. En Flandre, il y a toujours directement cette barrière, on va jamais embrasser quelqu'un du premier coup comme on a à Bruxelles. A la limite, si tu fais ça à Anvers, les hommes qui s'embrassent, c'est déjà très bizarre, et un néerlandophone est plutôt très distant initialement. »

T : « En rapport à l'intimité ? Ou en tout cas au contact, je sais pas quoi, qui est différent de... »

D : « Oui voilà, c'est dans notre éducation, notre culture. Une fois que la glace est brisée, là on fait partie du groupe, et on vous lâchera pas. J'ai parfois l'impression, en côté francophone ou allemand que c'est plus superficiel. » (Damien)

Puis, dans cet autre échange :

T : « T'as pas appris le néerlandais pour le professionnel, tu vois. C'est pas pour rajouter une ligne à ton CV [que tu as fait un internat néerlandophone], c'est pas pour... »

D : « Ouais, c'était ma vie, à cette époque-là. Je baignais en deux cultures, et pour moi, ça a toujours été important pour moi. » (Damien)

Il nous dira même plus tard « Elle [sa sœur] a vraiment continué dans cette ligne francophone. Moi, j'avais relativement vite ce besoin de découvrir mes deux cultures [étant donné qu'il est bruxellois et a fréquenté les deux langues dès son plus jeune âge]. » (Damien). Enfin, plus tard il nous confirmera à nouveau son envie particulière de pratiquer les deux langues due à sa famille issue d'un mélange des deux langues et des deux cultures :

D : « Parce que, oui, ma marraine, surtout, et la moitié de ma culture, c'est une culture flamande, donc pour moi, c'est important de connaître mes racines, mes cultures, connaître mes langues. » (Damien)

Pour passer à Nicolas, commençons par cet extrait où il introduit quelque chose qui reviendra plus tard : il y a une différence entre les flamands de Flandre et les flamands de Bruxelles, ce que nous avons déjà remarqué quand il exposait les résultats des votes : « Ah oui. Ah oui. Mais moi, en fait, tu es encore au niveau d'identité, on peut parler des heures, mais il y a une grande différence entre aussi des Flamands-Flamands et des Flamands bruxellois, tu vois ? » (Nicolas). Dans l'extrait suivant, il s'associera clairement à l'identité flamande, et parlera surtout d'une perte d'identité :

N : « Moi, j'ai grandi dans une période où c'était vraiment pour des néerlandophones pas à plaindre. Il y avait des maisons culturelles dans toutes les communes. Et toutes les communes établissent la langue sur papier. Et puis c'est devenu... J'ai une tendance, « vu

qu'on a dit, ouais, on a tout atteint, donc il y a pas de problème », que c'est devenu un peu trop laxiste et parfois il y a une perte d'identité et que l'on plie un petit peu. » (Nicolas)

Pour en venir à Quentin, il nous disait pour sa part associer langues, cultures et visions :

Q : « C'est là [à son premier gros club de foot] que j'ai vraiment été confronté pour la première fois au néerlandais, mais aussi aux langues étrangères et aux étrangers. Pas tellement à l'école parce que je ne me rendais peut-être pas compte, mais c'est vraiment là où j'ai pris conscience qu'il y avait différentes langues, différentes cultures, et d'autres visions que celle que moi j'avais. » (Quentin)

Enfin, il y a cet extrait de Nicolas qui nous éclaire à nouveau sur les disparités des médias disponibles du côté francophone et néerlandophone, nous expliquant que ce n'est pas depuis toujours que cette différenciation existe. Il parlera aussi surtout de la différenciation des deux cultures, et à nouveau de flamands non séparatistes à Bruxelles, même au sein de cafés réservés à la langue néerlandaise :

N : « Et il faut voir aussi, parce que tu vois, même les chaînes de télé et tout, à l'époque c'était pas très développé du côté néerlandophone et il y avait pas de chaînes privées, même. Je regardais pas mais je m'en fous, et on regardait souvent la télé en français aussi, mais maintenant il y a vraiment une distinction entre tout ce qui se passe dans le journal, du côté néerlandophone, du côté francophone, au niveau de suivi de musique aussi, il y a des cultures assez différentes, et qu'il y a très peu de places où tu as vraiment une identité unie. A Bruxelles tu vois, tu as des cafés flamands avec esprit ouvert, qui votent pas N.V.A. » (Nicolas)

A propos des médias plus développés du côté francophone il y a quelques années, Damien nous assure la même chose par ces mots : « Donc j'ai grandi avec Club Dorothée. Surtout parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'équivalents néerlandophones flamands à l'époque. Donc tous les trucs Pays-Bas ça m'intéressait moins. » (Damien)

5.3.2 Des rapports divers entre les 2 communautés :

Evidemment, nos interviewés ont tous vécu des expériences ou eu des ressentis, positifs ou négatifs, dans leurs rapports à l'autre communauté linguistique. C'est à cette partie que nous arrivons désormais :

5.3.2.1 Des rapports négatifs entre les 2 langues :

Premièrement, commençons par les interactions ou ressentis négatifs, malheureux, parfois simplement malencontreux, parfois comportant peu d'empathie, et dans tous les cas lourds pour nos intervenants.

Tout d'abord, on peut repenser à Léa qui n'apprécie plus d'aller à la mer du nord par le sentiment négatif et compréhensible que les pancartes N-VA qui sont parfois à son encontre lui procurent. Ensuite, il y a Elise, et le cas de la plainte reçue au service RH à propos de quelqu'un qui n'avait pas pu être accueilli dans sa langue natale, ou de sa gêne à parler néerlandais avec les gens. Cette plainte a aussi un effet pervers sur elle qui se sent gênée avec un peu tous les employés de parler en néerlandais étant donné qu'elle se sent responsable de leur parler dans leur langue. Pour suivre, nous avons Nicolas qui a eu une très malencontreuse interaction à l'accueil de la structure de soins :

N : « J'ai eu le coup avec ma fille ici, je vais te donner un bouquet. Elle avait 6 ans, 7 ans, mais elle est assez grande et elle ne parlait pas le français. Et puis, on devait faire des tests auditifs ici. Et alors, il me semble qu'il m'a regardé comme ça, il m'a dit, « et elle ne parle pas français ? ». Je lui ai dit, « non, elle ne parle pas français. » « Ouais, mais on est à Bruxelles quand même, hein, par rapport au français. » Je lui ai dit « écoute, elle a 6 ans. On est à Bruxelles, tu travailles dans un hôpital bilingue. Et tu me parles de langues ? Et tu dois insulter ma gamine ? » J'ai dit « Je veux une autre infirmière ». Moi, je ne fais pas comme ça, normalement. Et puis, j'ai fait mon communautaire. Moi, je veux bien traduire pour elle, si ça va ou pas, mais il faut me laisser le temps, et tu vois, on trouve une solution. Mais dire à une petite de 6 ans... Je lui ai dit, « écoute, c'est toi, va apprendre le flamand ». » (Nicolas)

Cette interaction est caractéristique de plusieurs facteurs qu'on a déjà observés : le fait que certains francophones considèrent ça logique de parler uniquement français au sein de la capitale, et le fait que ces certains francophones ne rencontrent que très peu de néerlandophones. Pour en venir à Alice, il faut donner la suite de l'extrait où elle disait « C'est dommage » (Alice) lorsque le chercheur lui expliquait le système éducatif de la communauté francophone, expliquant par après qu'il n'avait pas choisi de poursuivre le néerlandais :

A : Là, oui, on touche à... Et sans vouloir politiser le débat. Mais ça, en tant que Flamand, il y a vraiment... J'imagine qu'il y a pas mal de frustration. Et ça, c'est dommage. Et ça fait mal, c'est un grand mot, mais oui, ça fait mal, parce qu'en tant que flamand dans ta capitale, ils ne savent pas t'aider, te parler dans ta langue, et c'est un peu bizarre. C'est étrange comme sentiment. Et, je ne vais pas mourir de ça aussi, c'est comme ça, c'est Bruxelles, mais quelque part, c'est... Oui, c'est triste, je trouve. Ça fait un petit peu qu'on n'est pas... Je ne le prend pas comme ça. Ça c'est bête, mais voilà, je sais que c'est une langue qui est parlée par 60% des Belges, peut-être que ça a changé, en fait ? (Alice)

Elle continuera par après avec cet extrait déjà apparu plus haut : « ce que je trouve très triste, en fait, c'est que dans des sociétés bilingues comme ici, ça prend beaucoup d'énergie. » (Alice) Face à cette prépondérance du français, elle nous disait d'ailleurs abandonner le fait d'être servi dans sa langue dans les structures publiques, malgré qu'elle y ait droit :

A : « Je veux plutôt aussi, en tant que client, que mes choses soient réglées, au d'insister sur eux, « vous allez me parler néerlandais » (dit avec une grosse voix ironique en tapant doucement sur le bureau) ... Parce qu'ils ne le feront pas. Et là je ne serai pas aidée. Et je ne serai pas aidée, donc ça ne m'avance pas. » (Alice)

Ici, elle décrira cependant une situation plus pesante, où elle finira par dire que « Ça dépasse largement le cadre de [la structure de soins]. ». Pourtant, c'est au sein de celle-ci qu'elle a eu une expérience malheureuse :

A : « J'étais là avec ma fille [dans la structure de soins étudiée], qui venait pour une petite opération à sa main, et on était dans l'hôpital de jour. Moi je la parle en néerlandais, elle, elle ne parle pas le français. Elle apprend, elle est en 6ème primaire, donc oui, elle dit, je m'appelle... Et donc un qui, voilà, entend que je lui parle en néerlandais, mais il va juste me renseigner en français. Voilà. Un autre qui s'excuse, qui dit, « Ah, désolé, je ne parle pas néerlandais » mais voilà, je parle en français. Un autre qui... Allez, tu vois, plein plein de situations différentes, mais il y en a une qui était quand même la pire. En fait, ce qu'elle fait, donc elle demande « ah oui, néerlandophone ? » je dis « oui, elle ne parle pas le français » ou je demande « est-ce que vous pouvez [parler en

néerlandais] » ?... Tout en sachant qu'elle ne sait pas, mais bon. Et ce qu'elle fait : c'est qu'elle commence à hausser la voix et à faire avec des gestes. Voilà. « Donc, ici, on est au zéro. Vous montez au premier étage. » (En haussant la voix et en mimant de grands gestes). [Alice lui répond] « Oui, Merci, merci. Ça va aller. » Il ne faut pas crier. Allez, ce n'est pas grave. Mais donc, des... Allez, une absence totale de... d'imagination et une... Mais je ne sais même pas comment le dire en français. Les gens ont l'air de ne pas se rendre compte de ce qu'ils font à l'autre personne. »

T : « C'est une question d'empathie ? »

A : « Oui. Peut-être, je ne sais pas. Mais incroyable. Et donc, tout en sachant qu'on est à Bruxelles, qui est la capitale d'un pays bilingue, c'est surtout... Oui, qu'ils ne comprennent pas l'allemand. Oui, il y a un patient allemand par an. Ou le turc ou l'arabe. Je peux comprendre. À ce moment-là, tu cries un peu plus fort, tu fais des gestes, t'essaies de communiquer, c'est bien. Mais surtout, le fait de ne même pas comprendre que ça peut être bizarre. Tu as quelqu'un en ligne « Ik zoek een hotel ». [La personne lui répond] « En français ! » Pourquoi ? Mais ça donne... C'est triste, tu te sens... Négligé, tu te sens... Si la personne m'aurait dit « Désolée, je ne vous comprends pas très bien. Est-ce que vous pouvez répéter en français ? » Oui, bien sûr, avec beaucoup de plaisir. Mais même cette absence de... de compréhension, c'est un peu embêtant. » (Alice)

Heureusement, elle conclura cet extrait par « Il y en a plein avec qui ça se passe bien. » (Alice) Dans l'entretien de Quentin, nous avons eu un long échange à propos de l'avis de la jeunesse francophone sur les flamands, et de l'utilisation du mot flamand comme d'une insulte dans ses anciens groupes d'amis bruxellois en secondaire.

Q : « L'insulte qui revenait souvent c'était « espèce de flamand » c'était très péjoratif et quand on disait espèce de flamand tu devais réagir tu ne pouvais pas te faire insulter tu ne pouvais pas te faire insulter de flamand en fait. [...] J'ai pas relevé qu'à un moment, il y avait des gens qui disaient « ouh, c'est un flamand ». Je ne comprenais pas ce qui se passait. Et en fait, on m'a expliqué. On m'a dit « mais en fait, flamand, c'est faible, tu vois. ». Je me suis dit « bah non, je n'ai jamais vu ça nulle part. » »

T : « Et en fait, si tu ne réagissais pas à ça... T'étais pas bien intégré parce que tu étais... »

Q : « Tu souffrais. Tu souffrais le reste de ta scolarité, tu vois. »

T : « Je vois parfaitement. »

Q : « Du coup, quand on m'a dit « flamand », je me suis retourné. J'ai été au charbon. Et puis c'était fini, tu vois. Mais quand on me disait flamand, c'était considéré comme une insulte. Ce qui m'a posé problème vu que j'ai une partie de ma famille qui est flamande. Mais comme je t'ai dit, je ne réagis pas aux insultes et la vie des gens m'intéresse peu. [...] C'était quand même fort. À mon époque, c'était quand même fort dans la jeunesse francophone. Et je pense qu'il y a eu un impact que des gens se sont dit « moi je ne parle vraiment pas le flamand, ça ne vaut rien. » Je pense qu'il y a eu un impact vraiment négatif sur ça et sur le sentiment de l'unité nationale aussi. [...] Je pense qu'il y a vraiment toute une part de la population qu'on considérait comme faible. Et moi je réagissais à ça, mais c'était hypocrite parce que pour moi les flamands c'étaient juste des gens qui parlaient une autre langue que moi. Ils disaient que c'étaient des personnes qui ne savaient pas... qui se laissaient faire. Qui ne savaient pas répondre ou qui ne

savaient pas se battre. Je pense que c'était quelque chose comme ça. Quand tu questionnes ça, la bêtise humaine, tu n'as jamais une réponse très concrète. » (Quentin)

5.3.2.2 Des rapports positifs entre les 2 langues :

Evidemment, il y a aussi des témoignages positifs sur les relations franco-néerlandophones, on peut repenser à quelques extraits plus haut dont celui de Léa qui nous disait simplement « Je sais pas comment ça se passe dans d'autres structures et ici, les gens se mélangent » (Léa). Ou bien cet échange avec Nicolas qui rappelle que les gens ont le droit de se retrouver entre personnes de même culture, et que la séparation dans certains lieux n'est pas liée à un sentiment négatif envers l'autre communauté :

N : « Ce bon mélange, ouais. Ça existe, hein, mais... »

T : « Qu'est-ce qui, du coup, empêche ça, selon toi ? »

N : « Ben, en fait, il ne faut pas... ça doit venir naturellement, moi, je trouve. »

T : « Mais pourquoi est-ce que ça ne vient pas naturellement ? »

N : « Parce que tu as le droit de te grouper aussi, hein. Tu as le droit de te grouper. Il y a des gens qui sont hyper bien intégrés, pour utiliser ce mot, mais qui ont encore leur petite chambre iranienne chez eux à la maison. » (Nicolas)

Ultimement, on a même ces paroles de Damien qui sont très directes par rapport à un possible conflit entre les deux cultures : « Je pense que les soi-disant conflits qu'il y a entre belges, entre flamands et wallons, ils n'existent pas. » (Damien)

5.3.3 Comment cohabiter ? Faire preuve de bonne volonté :

Ainsi, malgré les mauvais côtés tout est une question de volonté. C'est ce que nous ont exprimé plusieurs fois nos 6 interrogés plus haut, et ce qu'ils expriment aussi dans les prochains paragraphes :

Encore une fois, on peut commencer par l'extrait de Damien à propos de sa bande de potes qui nous disait « Il faut justement cette bonne volonté. Mais c'est la politique qui... » (Damien)

Nicolas de son côté nous dit ne pas avoir besoin d'être servi dans sa langue, il veut uniquement une « ouverture » qu'on peut rapporter à la bonne volonté citée par Damien :

N : « Ah, bah, ouais, qui dit « Moi je dois être servi dans ma langue », moi maintenant, je m'en fous. Mais il doit y avoir une ouverture pour ma langue. Je dois pas être servi dans ma langue, je m'en fous. Mais il doit y avoir une ouverture. » (Nicolas)

Il justifiera plus tard, en appliquant ce principe à tout le pays :

N : « Parce que c'est un pays bilingue pour moi. Même si c'est francophone... Même en Flandre, moi je trouve aussi, si tu vas en Flandre, tu es en congé, tu as le droit d'aller... Tu as le droit de parler en français. C'est les clients qui est le roi, tu vois. Moi, je m'en fous. Je comprends. T'as envie d'aller à la mer... »

T : « Ouais, t'as pas envie d'être bloqué par ta langue alors que c'est ton propre pays ou quoi. »

N : « Ouais, l'ouverture des deux côtés, bon, ça existe. En fait... » (Nicolas)

L'intervention d'Alice sur l'appel pour un hôtel est aussi dans cette veine lorsqu'elle dit : « Si la personne m'aurait dit « Désolée, je ne vous comprends pas très bien. Est-ce qu'il faut que je répète en français ? » Oui, bien sûr, avec beaucoup de plaisir. » (Alice). Quentin résume tout cela en liant directement le politique à tout cela et en simplifiant cette volonté à la communication. « Le seul moyen pour qu'on puisse créer un vrai Bruxelles où les gens se sentent vraiment vivre ensemble et qu'on puisse faire baisser les nationalismes, c'est en se comprenant les uns les autres, en communiquant. » (Quentin). Avec ses quelques expériences désolantes, Alice a finalement un discours très complet sur cette communication nécessaire, disant qu'elle ne se limite pas qu'à une capacité à parler, mais comporte aussi ladite volonté et surtout une attitude :

A : « Mais surtout, et ça, ça peut être encore plus important : une volonté. Une volonté de vouloir se comprendre et de faire... Et ça, c'est quelque chose que le coach de langue a beaucoup de mal ici. La communication, c'est pas... C'est souvent aussi un côté de comment est-ce que je communique n'importe quelle langue. Il y a aussi... Oui, voilà, si on ne comprend pas très bien quelqu'un et on lui demande de répéter ou de s'excuser qu'on ne comprend pas, c'est une question d'attitude aussi. C'est pas uniquement la langue qui n'est pas bien parlée. C'est aussi comment est-ce que j'aborde l'autre et comment est-ce que j'essaie de faire une relation ou de me mettre en relation avec l'autre. Ça, c'est un niveau sur lequel ici à [la structure de soins], on devrait encore travailler. Mais voilà... « Vous ne parlez peut-être pas le néerlandais, c'est pas grave. Voici toutes les possibilités que vous avez pour l'apprendre, parler ou comprendre déjà, ça c'est très important. Mais sachez que si vous ne faites pas comme ça, essayez au moins de faire ça ou ça, d'expliquer que vous ne comprenez pas de dire, que « je ne sais pas. » » ». (Alice)

5.3.4 L'existence d'une identité belge :

Toutefois, derrière ces 2 identités que l'on a déjà identifiées dans les discours de nos répondants, une troisième, et voire une quatrième se dessinent, elles aussi liées aux langues pratiquées. Nous disons aux langues pratiquées, car c'est précisément la présence des deux qui crée ces nouvelles identités. La troisième identité est belge.

De fait, commençons par Quentin qui nous dit de but-en-blanc : « C'est une fierté pour moi de parler les deux langues nationales, je me sens plus belge. Et je suis belge, j'appartiens à cette société. » (Quentin). Il se sent donc d'autant plus belge d'être capable dans les deux langues, c'est aussi ce que nous dit Nicolas avec ces propos en parlant de la vision qu'ont les autres pays de la Belgique sur le plan artistique :

N : « Moi, j'ai une vue, il y a une tendance positive là-dedans aussi. Il y a un peu la « belgitude » qu'on a maintenant et à l'époque, les rappeurs bruxellois ou belges ou liégeois, on rigolait d'eux en France ou dans les autres pays. Mais maintenant, avec certains artistes, la « belgitude », ça devient même un petit peu sexy. C'est un peu notre identité. Ouais, une identité belge qui est... » (Nicolas)

Cependant, on a surtout Damien qui insère une nouvelle strate aux possibles communautés de la Belgique : « Je me sens belge en première place. Bruxellois en deuxième. » (Damien)

5.3.5 Une dernière identification possible : être bruxellois :

Ainsi, derrière cette identité belge, une autre identité, plus précise, se dessine dans la capitale. Peut-être précédant ce que nous dit Quentin, peut-être en prolongement : la quatrième identité serait bruxelloise.

Damien, habitant bruxellois depuis sa plus jeune enfance nous en parle très bien :

D : « Ça a vraiment commencé à se mélanger d'une manière différente. C'est juste une évolution. C'est pas bien, c'est pas mal. La culture bruxelloise, à la base, simplement, c'est le bruxellois qui est en soi aussi une langue qui est déclinée, plutôt en version francophone que néerlandophone. Mais on se comprend tous. Le bruxellois, en soi, c'est un mélange des deux. C'est un dialecte. Il y a tout un petit peu ce... ce mélange. Ce laisser-faire, Ce laisser-aller. Les bruxellois qui se prennent pas la tête. J'estime qu'il y a une espèce de... une espèce de flegme. » (Damien)

Il le statuera aussi par ces mots : « Moi qui suis bruxellois, même si je parle flamand, mis à part quelques exceptions, les rues, je les dis en français. Même si je les connais très bien en néerlandais. » (Damien). Nicolas cite directement l'identité bruxelloise, et le mélange des langues qui la constitue en continuant de parler à propos d'un artiste qu'il apprécie : « Et il y a une espèce d'identité très bruxelloise, que moi, j'aime très bien. Il rappe en néerlandais, mais il utilise des mots français. C'est une identité bruxelloise qui est assez jeune. » (Nicolas). Par après, il nous affirmera quelque chose qui concorde avec cette nouvelle identité citée :

T : « Tu sens que tu es moins efficace en tout cas en travaillant en français qu'en néerlandais ? »

N : « C'est ça. Mais je ne pourrais jamais travailler dans un milieu pur néerlandophone. »

T : « Ou dans un milieu pur francophone, du coup ? Ou peut-être que si, mais... Pourquoi est-ce que tu ne pourrais pas travailler dans un milieu pur néerlandophone ? »

N : « Parce que ça me manque, le bilinguisme et le mélange de trucs. »

T : « C'est quelque chose qui te tient à cœur quand même ? »

N : « Je pourrais et... Il y a une culture qui est assez flamande et rigide du côté néerlandophone. Par exemple, au niveau de l'ASBL, les trucs, c'est toujours bien organisé, grand, ils se mettent ensemble et ça doit être efficace, blablabla. Et... Du coup... Ouais, c'est une autre culture quand même. »

T : « Parce que... C'est une culture qui te ressemble un peu moins. »

N : « Moins, ouais. Donc... Et... Bon, non, c'est... Mais ce n'est pas... Ça ne fait pas de ça une mauvaise ou une bonne culture. Non, non, non. »

T : « C'est juste quelque chose dans lequel tu te reconnais moins ? »

N : « Non, je préfère avoir un bon mélange. Mais avec une ouverture... Possible pour le néerlandais. Oui, voilà, voilà. » (Nicolas)

Finalement, c'est aussi ce que nous confiait Elise quand elle disait : « Je ne suis pas habituée à vivre... Dans un endroit pleinement néerlandais. » (Elise)

5.3.6 Une affection pour le bilinguisme :

Cette préférence pour la présence du français et du néerlandais, pour un apprentissage bilingue et pour des personnes bilingues voire trilingues, elle est générale chez nos répondants sans pour autant qu'ils aient tous statué sur une identité bruxelloise. On a le cas de Damien qui nous disait à propos des wallons « non, désolé, en Belgique, t'as besoin du néerlandais. Si tu viens à Bruxelles, il te faut le néerlandais. » (Damien). Nous supposons qu'il n'a jamais cité cette nécessité du côté néerlandophone puisqu'il disait « En Flandre, c'est mieux, déjà. On commence beaucoup plus tôt avec le français » (Damien). Chez Léa, nous lisions déjà plus haut à propos de sa famille qui n'a pas transmis le néerlandais aux générations d'après que c'était « Dommage ». A propos de ce terme, elle nous dit aussi que la situation ne met pas tout le monde sur le même pied d'égalité :

L : « Ce qui est dommage aussi, c'est que du coup, il y a des enfants peut-être qui ont plus de chance que d'autres, dans le sens où si les parents, tu vois, les mettent dans des stages ou les font aller au foot ou je sais pas moi, ou à la danse, dans l'autre langue et bien eux ils apprennent mieux. Ce que j'ai remarqué, c'est qu'avant j'habitais souvent dans la commune d'Anderlecht et là, il y avait une communauté maghrébine qui est assez importante donc eux, ils parlent souvent l'arabe, le français et ils mettent leurs enfants à l'école en néerlandais. Et en fait, cette nouvelle génération, elle a tout gagné, tu vois. Ils sont trilingues. » (Léa)

Pour Elise, il y a toujours cette notion de défi dans l'apprentissage, ce qu'elle décrivait ainsi : « Pour moi, le français, c'est un défi. [...] Même personnellement et professionnellement, c'est aussi un intérêt de le parler. » (Elise). Un défi qui peut la frustrer parfois car elle y a une ambition, ce qu'elle nous explique dans cet échange :

T : « Oui, tu en es toujours à un stade d'apprentissage. »

E : « Oui, énorme, oui. Je ne sais pas pourquoi je n'arrive pas à être parfaitement bilingue, ça me frustre parfois, parce que je veux vraiment connaître le plus possible. »

T : « Ouais, ouais, je comprends. »

E : « Et alors je vois Léa par exemple, qui est francophone à la base, et je me dis, elle fait beaucoup plus. [...] Je vois qu'elle grandit dans le néerlandais, et je me dis, moi je ne grandis pas comme ça. » (Elise)

Elle nous avouera d'ailleurs ne pas savoir exactement pourquoi, mais elle se sent triste face aux néerlandophones qui ne parlent pas français :

E : « Et je trouve ça toujours triste des personnes qui ne savent pas parler le français. Je trouve ça toujours triste. Je ne sais pas pourquoi. C'est bizarre. Et moi, quand j'entends les vieilles néerlandophones qui sont parfaitement bilingues, je me dis, waouh, allez. Mais les autres... C'est triste, c'est triste. Je me dis, waouh, ils sont vieilles et ce sont les gens du monde... Les gens du monde. » (Elise)

Dans son discours, Nicolas nous assurait que le bilinguisme lui manquait s'il était dans un environnement purement néerlandophone, ce qu'il nous prouva en expliquant qu'après avoir reçu son CESS, il s'était exilé à Gant où il n'avait pas su trouver ses marques car « ça me manquait le français. » (Nicolas), à la suite de quoi il avait fini par revenir à Bruxelles. C'est maintenant au tour d'Alice de discourir sur son appréciation des deux langues et de leur mélange :

D'abord ainsi : « Je pense qu'ici, on a encore beaucoup de collègues néerlandophones. Et donc du coup, voilà, c'est ça qui est chouette, parler un peu de néerlandais, parler un peu de français. Donc voilà, ça je trouve ça très bien. » (Alice). Puis ainsi :

A : « Mais je pense que justement, notre richesse, c'est ce que je voulais dire tantôt aussi, je pense que cette idée de culture des deux... Oui, quand même, il y a des différences, je trouve. Pas que tout flamand est comme ça et tout wallon est comme ça. Il y a quand même des petites tendances. Mais c'est juste une richesse, en fait, je pense, de les mettre ensemble et d'avoir des deux côtés. Connaître une autre langue, c'est une ouverture au monde. C'est un atout super important. Allez, donc, je pense qu'on doit plus focaliser sur la richesse qu'on a que de ne pas obliger un tel à être comme ça ou comme ça. C'est juste une richesse au niveau de ta personnalité, au niveau de ton esprit, de ta fenêtre sur le monde. Allez, voilà. D'accord, on ne va pas le voir comme quelque chose de... ou pas, au niveau de punition, d'obligation ou de même... Plutôt, oui, une richesse. » (Alice)

Enfin, Quentin s'exprimait aussi sur l'importance des deux langues et son amour pour leur mélange :

Q : « Et je trouve ça normal qu'on travaille en français et en néerlandais. Je trouve ça normal, et pour moi c'est aussi un signe d'intelligence. Je le relie beaucoup, tout ce qui est langue, je le relie beaucoup à l'intelligence. C'est ma vision. Et je sais qu'elle est fausse, parce que c'est pas mesurable. Mais je trouve ça d'une beauté, d'une élégance, de pouvoir parler plusieurs langues. Célia [Sa compagne], quand elle parle français et néerlandais, quand elle parle anglais, quand elle parle russe, elle a souvent l'accent, et tout. Je trouve ça incroyable. C'est la vie qui s'offre à toi ! » (Quentin)

5.3.7 Une francophonisation de Bruxelles peu compatible avec le bilinguisme :

Cependant, derrière tout ça, une ombre évidente vient assombrir le tableau : la primauté du français qui gagne du terrain à Bruxelles, comme nous le dit Alice :

A : « Et là, si ça devient encore plus francophone, tout doucement, je ne vais plus me sentir à ma place. Oui, oui, oui. Parce que ce qui est maintenant une richesse d'être bilingue, ça va être un défaut de ne pas être francophone. » (Alice)

De fait, l'augmentation de la proportion de francophones par rapport aux néerlandophones dans la capitale est aussi un fait que nous ont rapporté directement presque tous nos répondants. Pour reprendre les termes de Damien : « Bruxelles, elle est devenue beaucoup plus... C'est vraiment beaucoup plus francophone » (Damien). Léa, elle, nous disait lors de son entretien :

L : « Ici, je crois, la plupart des néerlandophones parlent extrêmement bien français, donc je pense quand même qu'il y a encore un petit déséquilibre, d'ailleurs, à la clinique, je crois que t'as 20-22% de néerlandophones et de francophones, ici, ça... Apparemment,

on était l'inverse avant, mais il y a un espèce de retournement qui fait que le français a plus de... »

T : « De place ? »

L : « Ouais, ouais » (Léa)

Elise, quant à elle, a plusieurs témoignages à confier à propos de l'évolution de la zone dans laquelle elle a grandi et où elle vit désormais :

E : « Et je dois dire que moi, j'ai vu quand même comment la périphérie, surtout le sud, comment la population a changé. Quand moi j'étais entre 6 et 12 ans par exemple, en fait entre 2 et demi et 12 ans, dans ma classe, il y avait un ou deux enfants qui parlaient français à la maison. Et maintenant, mes enfants vont aussi à l'école dans la périphérie. Et j'ai ma deuxième par exemple, ils ne sont que deux néerlandophones dans ma classe. Donc j'ai vu vraiment la société. Donc moi, j'ai vraiment grandi dans des écoles où tous les enfants parlaient le néerlandais à la maison. C'était des exceptions qui parlaient le français à la maison. Donc je n'ai jamais eu des copains avec qui je ne savais pas communiquer. Et ça, mes enfants, ils l'ont. » (Elise)

Plus loin elle répondra après une question du chercheur qui lui demandait si elle avait vécu dans une périphérie sud de Bruxelles principalement néerlandophone : « Quand moi, j'ai grandi, c'était principalement néerlandophone, mais ce n'est plus le cas. » (Elise)

On peut repenser à la personne qui disait à Nicolas, à propos de sa fille qui ne parlait pas français « Ouais, mais on est à Bruxelles quand même, hein, par rapport au français. » (Nicolas). Du côté d'Alice, lors de son entretien, elle nous confiait la même chose que Léa à propos de la proportion changeante de francophones et de néerlandophones au sein de la structure :

A : « [Parlant de la proportion entre les langues au sein de l'entreprise] On était à ... peut-être un jour à 50-50, peut-être pas plus quand je suis arrivée, mais 60-40, et là... Je parle francophones-néerlandophones... 70-30 et tout doucement on va vers 80-20. [...] C'est la réalité bruxelloise, je pense aussi, et c'est un cercle vicieux. On a beaucoup moins de néerlandophones parce que c'est devenu tellement francophone, moins de clients néerlandophones, parce que du coup, tu n'es pas aidé en français, ça c'est un gros problème. »

T : « Attend quoi ? »

A : « Quand un patient néerlandophone n'est pas traité ici en néerlandais, et du coup tu ne viens pas [, le néerlandophone ne vient plus]. » (Alice)

Plus tard, elle dira aussi très directement que : « le français gagne de plus en plus de place ». (Alice) Pour finir avec ce chapitre, Quentin nous donnera ces interventions : « Ça permettrait d'avoir une meilleure cote au niveau de l'OCDE, mais aussi de favoriser le vivre-ensemble, la maîtrise du néerlandais, d'autant plus à Bruxelles qui est une région vue comme bilingue, mais dominée par les Français. » (Quentin)

Et puis, peu après :

Q : « Donc, tu vois, tous ces éléments-là mis les uns à côté des autres, on a un renversement culturel auquel la Wallonie ou, je pense, les francophones ne se sont pas

habitués et ont du mal à s'habituer [à cause des néerlandophones qui clament de plus en plus leurs droits]. [...] Du coup, les Flamands ont commencé à râler, ils ont raison, et ils ont commencé à demander des comptes. Parce que la première des 7 réformes de l'État avait été demandée... C'est une ligne directrice, en fait. Moi, je vois pas... En fait, je trouve ça scandaleux. » (Quentin)

5.4 Un monde professionnel bilingue qui soutient l'acquisition de l'autre langue :

Il est à noter que dans toute cette histoire d'identités, de conflits et de capacités à s'exprimer dans l'autre langue officielle à Bruxelles, en tout cas pour nos 4 RHs non bilingues à leur entrée en fonction (Alice, Elise, Léa et Quentin), le monde du travail a joué un rôle important dans leur apprentissage de la seconde langue. On se souvient d'Elise qui jalousait un peu l'ascension en néerlandais de Léa. Pour les autres : C'est ce que nous exprimait Elise : « Ce n'est que depuis que j'ai commencée à travailler que j'ai eu l'occasion de parler chaque jour [...] Oui, et j'ai beaucoup plus appris ici, au travail, que à l'école. » (Elise) ; Puis Alice :

A : « Et je suis venue ici. Et donc, et ben voilà. J'ai, à force d'entendre tout le temps, d'être dans le bain, de devoir parler tout le temps. J'ai... J'ai beaucoup développé mon français. Et c'est tout. Il n'y a pas de chose à expliquer. » (Alice)

; Et enfin Quentin :

Q : « j'ai fait la Netherlands Academy, j'ai payé de ma poche 500 euros Netherlands Academy. Ils te promettent d'apprendre le néerlandais et d'être super bon en langue mais moi j'ai été pendant 5 semaines suivre les cours après le boulot ça ne m'a pas aidé plus que ça j'apprenais plus au boulot et en fait du coup j'ai fait ça pendant 5 semaines puis j'ai arrêté parce que ça ne m'apportait rien » (Quentin)

Qui a eu confirmation par la mère de sa compagne qu'il approchait d'un très bon niveau de néerlandais : « Elle m'a dit que d'ici 6 mois, c'est bon, tu maîtrises, tu ne te prends pas à la tête. » (Quentin), laquelle n'a d'ailleurs pas été la seule à se rendre compte de son amélioration :

Q : Et donc, mon niveau en néerlandais, il a fort augmenté, Alice m'a fait le retour. Et la direction me l'a dit aussi. Je l'utilise plus, je l'utilise plus dans les mails. Et donc, je suis fier parce que pour moi, c'était un de mes rêves, c'était d'avoir un master et parler néerlandais. Et là, maintenant, je commence à avoir les deux et il faut que je me trouve d'autres objectifs. » (Quentin)

Tout cela uniquement par le fait de le côtoyer et de le pratiquer au travail. En sachant qu'il a obtenu son master pour le travail pendant la période COVID, et que sa maîtrise de la langue néerlandaise vient aussi de là : son travail lui a permis d'atteindre 2 de ses rêves.

5.5 Quelles solutions à cette situation ?

Alors, au bout de tout ça, quelles sont les solutions aux problèmes de maîtrise de l'autre langue nationale principale à Bruxelles ? Avant l'analyse qui tentera aussi d'y répondre, nos interviewés ont quelques solutions à proposer.

Damien a, pour sa part, une vision très directe de la chose :

D : « Moi je prône vraiment un enseignement bilingue partout au pays. »

T : « Donc on fait le pur bilingue d'abord. Est-ce que bilingue, dans le sens, t'es en Wallonie, tu t'attends à ce que tout soit en français et en néerlandais ? »

D : « Oui. En Flandre, même chose, tout est en... Allez, moitié français, moitié néerlandais. Et un jour, une année, t'as tes cours en math en français, l'autre année, t'as tes cours de math en néerlandais. C'est la même chose. Tu inverses et chaque année, tu as 50% des cours en français, 50% des cours en néerlandais. C'est intéressant. Je prône ça à 6000%. C'est ce que j'ai eu à l'université où j'avais... X de mes cours en néerlandais, X en français, X en italien, X en... » (Damien)

Pour Elise, c'est à son niveau actuel de vie qu'elle trouve une solution, une solution dans son environnement professionnel donc : « Mais donc, voilà, j'essaie d'être un peu un autodidacte. Ouais, ouais. Bien joué, bien joué. Ça, j'essaie. Mais moi, vraiment, je suis vraiment sûre qu'à ce moment-ci, l'idéal pour moi serait des tables de conversation. » (Elise)

Alice a, de son côté, 2 solutions à proposer. La première concerne la vie en générale à Bruxelles : « Je me dis, ça serait tellement facile si, tu vois, chacun parle sa langue, comme il veut, et ensemble, en parlant anglais, par exemple » (Alice). La seconde, concerne l'enseignement où il faudrait commencer au plus tôt « C'est pour ça que ça doit commencer le plus tôt possible, je pense. En tout cas, moi personnellement, c'est ce que je pense, autant pour Wallonie que pour Flandre, mais pour Flandre, le problème a l'air plutôt réglé. » (Alice), et permettre comme le proposait Damien de l'immersion :

A : Il faut penser au niveau de l'éducation. Je pense que ça pourrait être assez simple. Je pense qu'il faut plutôt penser en immersion. Parce que même si j'entends parfois mes camarades de classe... Ne leur demande pas de faire ça [de l'immersion] non plus en français parce qu'ils ne se sentiraient pas bien non plus. Donc c'est pas non plus que tous les Flamands parlent très bien français. C'est pas du tout le cas. Je pense qu'avec une immersion, tout le monde se sentirait beaucoup plus à l'aise dans l'autre langue. Et là, ça pourrait aller peut-être, un jour poser moins de problèmes. (Alice)

Enfin, Quentin les rejoint avec ces propos : « Pour moi, l'enseignement devrait être remis au niveau fédéral, et il faut qu'on parle français et néerlandais dans l'enseignement. » (Quentin)

6 Discussions :

Tout d'abord, il faut prendre du recul sur les paroles de nos interviewés et rappeler ce qui doit être pris en considération pour les comprendre au mieux. Il y a en premier lieu leur origine géographique et linguistique qui joue, comme pour Quentin qui vient d'une famille bilingue de Flandre mais a fini presque francophone par ses humanités en école francophone et sa famille proche qui lui parlait en français ; ou bien Léa qui est une bruxelloise francophone ayant eu peu d'usage du néerlandais avant sa majorité. Il y a aussi leurs années d'expérience, et les fonctions qu'ils ont pu occuper : Nicolas qui n'a pas d'expérience RH à proprement parler ; Damien qui a toujours été dans le recrutement et loin de la gestion de conflit ; ou Alice qui par ses années d'expérience et les multiples fonctions qu'elle a occupé a été plus souvent confrontée à des situations délicates à gérer en français alors qu'elle est néerlandophone. Enfin, il y a quelque chose de propre à chaque emploi : le genre professionnel. Celui-ci « est constitué par un stock d'actes, de routines, de conceptualisations »²⁹ partagés par les professionnels du même métier

²⁹ Cicurel, F. (2013). L'agir professoral entre genre professionnel, cultures éducatives et expression du «soi». *Synergies Pays Scandinaves*, (8), 19-33.

ou du même domaine de fonction. Ainsi, hormis Nicolas, étant donné qu'ils occupent tous la fonction d'RH à Bruxelles dans une structure bilingue depuis quelques années, et sont donc tous amenés à traiter avec le néerlandais et le français au quotidien : logiquement, aucun n'allait démontrer d'avis particulièrement véhément à l'égard de l'une ou l'autre langue.

6.1 Un déséquilibre général

Commençons par brièvement répondre à la question de recherche : Comment l'apprentissage et l'enseignement du français et du néerlandais en Belgique se répercutent-ils en milieu professionnel bilingue bruxellois ? Dans notre cas : « les néerlandophones font plus d'efforts que les francophones » (Léa). Cela signifie que bien que la structure soit bilingue, la langue la plus pratiquée en celle-ci est le français. Les rapports entre francophones se font en français, ceux entre néerlandophones se font en néerlandais, mais ceux entre francophones et néerlandophones se font beaucoup plus généralement en français qu'en néerlandais.

Certes, dans une entreprise qui en termes de proportion en % de francophones et de néerlandophones « va vers 80-20 » (Alice) cela peut sembler logique. Cependant cette entreprise porte aussi l'appellation « bilingue » et le néerlandais est un obligatoire pour toute personne rejoignant un poste n'étant pas lié à l'entretien. Ainsi, il y a un déséquilibre au niveau du zèle nécessaire pour combler la différence entre le travail prescrit et le travail réel³⁰ entre les francophones et les néerlandophones : en plus de devoir compléter le travail prescrit par le zèle habituel comme les francophones, les néerlandophones doivent souvent intégrer à ce zèle le fait de parler une langue étrangère nécessaire la plupart du temps où ils officient. Alors que leurs homologues francophones peuvent se baser sur une connaissance minimale du néerlandais pour intégrer des fonctions bilingues, de l'autre côté il y a « des personnes néerlandophones qui veulent pas travailler dans une société bilingue parce qu'elles ont peur » (Elise) ; en effet, « la perspective de devoir travailler dans un milieu où la plupart des contacts ont lieu en français est perçu comme un facteur négatif par certains »³¹ car l'exigence en langue étrangère est bien plus importante pour eux.

En se basant sur les taalbarometers, les raisons de cette évidence du français sont multiples : premièrement, il y a la réalité bruxelloise qui est intrinsèquement liée à son milieu professionnel, avec sa majorité de locuteurs du français qui en fait une langue légitime³² dans la capitale et qui officie ainsi de lingua franca pour les nouveaux arrivants³³ ; à l'inverse, « chez les allophones, le néerlandais ne joue aucun rôle » (Janssens, 2008), or les locuteurs du néerlandais passeront bientôt sous la barre des 20% de la population³⁴. Ensuite, il y a le niveau des francophones en néerlandais qui est depuis longtemps plus faible que celui des néerlandophones en français, et s'empire : parmi les bruxellois de 18 à 30 ans ayant appris le néerlandais via l'enseignement, de 2001 à 2025, la proportion de wallons capables de le parler est passé de 14.1 à 4.3%, et celui des bruxellois dans l'enseignement francophone est passé de 20 à seulement 6.5%. Le nord et ses bruxellois, historiquement plus capables pour parler français, plafonnaient bien aux alentours de 100% en 2000, mais il a chuté pour les flamands Bruxellois jusqu'aux 82%, et chuté encore plus radicalement pour la région flamande jusqu'aux

³⁰ Maulini, O. (2010). Travail, travail prescrit, travail réel. *FORDIF-Formation en direction d'institutions de formation, Glossaire*, 23.

³¹ Mettewie, L. (2024). Brussel Babel: le multilinguisme atout et défi: Mémoire du Conseil pour le Multilinguisme à Bruxelles.

³² Bourdieu, P. (1977). L'économie des échanges linguistiques. *Langue française*, (34), 17-34.

³³ Janssens, R. (2008). L'usage des langues à Bruxelles et la place du néerlandais.

³⁴ [Language Barometer 5: Factsheet | BRIO Brussel](#)

59.1%³⁵. Tous ces chiffres expliquant la situation observée lors du stage de recrutement par le chercheur, et alertant que la situation va de mal en pire.

Ensuite, combinant les exigences en langues qui pèsent sur les néerlandophones et le faible niveau des francophones on arrive malheureusement à la situation décrite par Quentin : « dans le contexte professionnel je n'ai jamais utilisé le néerlandais parce que mes collègues néerlandophones parlent parfaitement le français donc j'en ai jamais eu besoin » (Quentin). Implicitement, on comprend qu'en réalité les néerlandophones présents dans les professions bilingues de Bruxelles sont ceux qui sont particulièrement compétents en français, pas que la majorité d'entre eux le sont, et l'évidence de parler l'autre langue nationale chasse peu à peu ceux qui n'ont pas ce niveau élevé. Ceux qui restent doivent parfois affronter des pressions particulièrement fortes, d'autant plus dans des postes à responsabilité élevées comme les RHs ici concernés qui doivent gérer des discussions délicates dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas totalement, ou sont simplement bloqués dans des conversations et réunions moins formelles par leur maîtrise imparfaite du français ; tout cela étant évidemment pesant.

Après observation du niveau des francophones en néerlandais, il est important de souligner que la maîtrise du néerlandais est pourtant un atout majeur dans la recherche d'emploi dans la Région Bruxelles-Capitale. De fait, « plus le niveau de connaissance du néerlandais est élevé, plus la probabilité de trouver un emploi est importante »³⁶. Toutefois, l'information vient à nouveau d'une source incapable de recueillir efficacement le niveau de ses répondants, les chiffres provenant de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) en coopération avec Actiris, et étant faits sur base déclarative des répondants qui peuvent : soit vouloir mentir sur leur niveau pour augmenter leurs chances de trouver un emploi, soit être déclarés d'un niveau différent dépendant de l'évaluateur. Néanmoins, selon cette même source, les métiers de la vente, de la sécurité et de l'administration publique sont les plus nécessiteux d'un niveau intermédiaire voire élevé de néerlandais, et cela est parfaitement logique. Logique, car les contacts nécessaires entre les employés de ces milieux et leurs clientèles usant des 2 langues officielles de Bruxelles sont naturellement fréquents ; l'administration publique étant une évidence par l'existence de la loi du 18 juillet 1966. Par ailleurs, comme souligné par Léa, « dans les soins [...] les fonctions plutôt de dirigeance sont plutôt que des néerlandophones » (Léa) ce qui induit une question majeure : avec le niveau général des francophones en néerlandais, autant pour la génération de nos répondants que pour celle des plus jeunes travailleurs, quelle peut être la proportion qu'ils occupent au sein d'une part de l'administration publique, et de l'autre dans les positions les plus hautes hiérarchiquement dans les sociétés nécessairement bilingues ? De prime abord, avec la nécessité d'être capable en français comme en néerlandais, la réponse doit être « minoritaire », mais cela restera incertain sans étude ou recensement linguistique s'y intéressant.

6.2 Un enseignement inadapté :

L'enseignement néerlandophone est donc de meilleure qualité que celui francophone. C'est ce qui est avancé par nos interviewés et par Mettewie (2024). Cela est vrai au niveau des langues comme vu plus haut, ainsi qu'au niveau général, comme le démontrait le rapport OCDE de 2015 où la Flandre faisait mieux que la moyenne de l'OCDE tandis que la Fédération Wallonie-

³⁵ Saeys, M. (2024). *Language Barometer 5 : Factsheet*. Briobrusseel. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.briobrusseel.be/node/19152>

³⁶ DEWATRIPONT, A. (2022). La connaissance du néerlandais : un facteur déterminant pour l'accès à l'emploi des Bruxellois ?

Bruxelles faisait moins bien³⁷. La différence à propos des capacités en langues entre Nord et Sud peut s'expliquer car le français est une obligation dans l'enseignement flamand, ainsi que par la qualité de ce dernier. En addition, plus précisément à Bruxelles, pour les flamands qui veulent y travailler cela s'explique car ils peuvent s'y identifier comme une langue mineure au sein de la capitale comme le dit Nicolas, et l'accès au français qui peut être considéré comme une langue majeure est alors un tremplin social important pour eux (Witte, 2011).

De plus, à propos de la disparité de qualité des enseignements qui se retrouve aussi à Bruxelles, celle-ci amène des familles de toutes origines à inscrire leurs enfants dans le système néerlandophone. Cependant, ladite qualité recherchée est en train de chuter de manière anormale : « Beaucoup pointent la crise du coronavirus mais la chute de l'enseignement flamand est plus dure que celle des autres membres OCDE [, malgré qu'] ils gardent un niveau plus élevé que la moyenne des autres pays membres de l'OCDE »³⁸. D'une part, concernant les langues pour les générations actuelles et futures de flamands, « leur connaissance du français est plus fragile que celle de leurs prédécesseurs en raison de la néerlandisation de l'enseignement »³⁹. D'autre part, de manière générale dans l'enseignement précisément à Bruxelles avec ces inscrits de tous horizons qui aspirent à la qualité flamande, il y a une situation où « Les écoles néerlandophones à Bruxelles accueillent un très large pourcentage d'élèves non néerlandophones »⁴⁰, et les néerlandophones ont du coup créé une règle leur donnant priorité dans ces écoles de la capitale. Toutefois cette règle a un effet pervers : « La règle de priorité accordant jusqu'à 65% des places dans une école aux enfants dont au moins un parent est néerlandophone (en un sens plus ou moins strict) a inévitablement tendance à engendrer une concentration de ces enfants dans une minorité des écoles néerlandophones et donc à faire des autres des écoles où pratiquement personne ne parle le néerlandais à la maison »⁴¹. Ainsi, avec cette concentration d'allophones dans certaines écoles du côté flamand de l'enseignement à Bruxelles, certains élèves en difficulté finissent par ne même pas être capables en néerlandais au bout de leurs humanités⁴². Ainsi, tandis que l'enseignement belge ne semble pas bien adapté pour le bilinguisme, le défi didactique des écoles bruxelloises ballotées entre les disparités des deux communautés est même encore plus grand que celui des écoles flamandes et wallonnes (Mettewie, 2024).

6.3 Des identités qui préexistent à ces communautés et ces enseignements :

Maintenant, l'apprentissage étant impacté par l'affectif comme démontré en partie théorique, y a-t-il des tensions qui peuvent l'empêcher en Belgique ? Déjà, sans tourner autour du pot pour différencier les identités linguistiques : nous avons tout simplement des partis séparatistes en

³⁷ Degroof Petercam (2018). *Quel est le niveau de l'enseignement belge ?*. Degroofpetercam.com. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.degroofpetercam.com/fr-be/blog/education-nationale-systeme-scolaire-belge-enquete-pisa>

³⁸ François, A. (2023). *Etude PISA : jamais le niveau des élèves en Flandre n'avait baissé aussi rapidement*. Vrt.be. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2023/12/05/etude-pisa-jamais-le-niveau-des-eleves-en-flandre-navait-baisse/>

³⁹ De Wever, B., Verdoodt, F. & Vrints, A. (2016). Les patriotes flamands et la construction de la nation. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2316, 5-38. <https://doi.org/10.3917/cris.2316.0005>

⁴⁰ Mettewie, L. (2010). Belgique: un enseignement plurilingue diversifié.

⁴¹ Mettewie, L. (2024). *Bruxsel Babel: le multilinguisme atout et défi: Mémoire du Conseil pour le Multilinguisme à Bruxelles*.

⁴² Mettewie, L. (2024). *Bruxsel Babel: le multilinguisme atout et défi: Mémoire du Conseil pour le Multilinguisme à Bruxelles*.

Belgique, dont l'existence surprend d'ailleurs Léa. Niveau différence entre les deux, du côté des témoignages des interviewés, on a par exemple Damien qui a toujours fréquenté ces deux identités linguistiques avec sa famille et ses amis et qui affirme clairement les 2 comme différentes lorsqu'il dit qu'il veut « Connaître [ses] racines, [ses cultures], connaître [ses] langues. » (Damien), ou bien Quentin qui associe aussi cultures et langues en disant « qu'il y avait différentes langues, différentes cultures, et d'autres visions que celle que moi j'avais » (Quentin).

Pour illustrer le conflit intergroupe (Autin, 2010) qui persiste à Bruxelles entre les 2 identités linguistiques belges, et l'impact que peut avoir la place des langues sur le ressenti des gens et particulièrement des néerlandophones à Bruxelles, il est compliqué de savoir lequel des récits est le plus frappant. Ceux de Nicolas ou d'Alice qui ont reçu des remarques parce que leurs filles ne parlaient pas français, et qui peuvent y voir avec justesse un manque d'empathie des francophones, ou subir une illusion de corrélation⁴³ en interprétant la raison des dires francophones comme des dires à l'encontre des néerlandophones ; ou bien le récit de Quentin qui dans l'entre-soi de la jeunesse francophone a dû intégrer le mot « flamand » comme une insulte alors qu'il l'était lui-même, et qui rajoute plus tard que les tensions ont « touché l'unité nationale » (Quentin). Ces tensions pouvant par ailleurs s'alimenter par de multiples moyens comme le récit mensonger des soldats flamands morts sans comprendre les ordres donnés en français lors de la première guerre mondiale⁴⁴ narré par Quentin. Concernant l'apprentissage, on sait d'ailleurs par Dewaele en 2005 (cité dans Mettwie, 2015) que « les attitudes des élèves néerlandophones en Flandre occidentale sont nettement moins positives envers le français dès lors qu'ils présentent une identité politique plus flamande que belge ».

Il est à noter que ces problèmes sont un découlé logique de l'histoire belge, c'est à force de combats pour le respect de leur identité que les flamands ont obtenu les droits qui leur manquaient⁴⁵ par rapport à leurs homologues du sud, comme l'unilinguisme des régions en 1970 ou l'obligation d'utiliser le néerlandais dans les sociétés de Flandre en 1973 pour nettoyer la bourgeoisie francophone qui y gouvernait les entreprises⁴⁶. Ces combats continuent bien sûr jusqu'à aujourd'hui : « À partir du moment où le système symbolique de la hiérarchie linguistique a été annihilé par la législation linguistique, toute inégalité de traitement du néerlandais dans la vie quotidienne est moins acceptée. L'irritation à l'égard des formes de préjudice envers le néerlandais dans l'administration centrale, dans les universités, à la frontière linguistique et, surtout, à Bruxelles apporte de l'eau au moulin du nationalisme flamand »⁴⁷.

⁴³ F Berjot, S. & Delelis, G. (2020). Chapitre 4. Processus et phénomènes intergroupes, ou que se passe-t-il dès lors qu'existent plusieurs groupes ?. Dans : , S. Berjot & G. Delelis (Dir), *Les 30 grandes notions de psychologie sociale* (pp. 231-267). Paris: Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.berjo.2020.01.0231>

⁴⁴ Deborsu, C. (2018). *14-18 : une guerre entre les Belges ?*. Daardarb.be Consulté le 16/08/2025 sur <https://daardarb.be/rubriques/societe/14-18-la-guerre-entre-les-belges/>

⁴⁵ Luyten, D. (2010). L'économie et le mouvement flamand. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2076, 5-46. <https://doi.org/10.3917/cris.2076.0005>

⁴⁶ Plasschaert, S. (2021, August). La Belgique dans tous ses états: la Flandre et la Wallonie dans un nœud bruxellois. *Le Cri*.

⁴⁷ De Wever, B., Verdoodt, F. & Vrints, A. (2016). Les patriotes flamands et la construction de la nation. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2316, 5-38. <https://doi.org/10.3917/cris.2316.0005>

6.4 Une dernière identité :

Cependant, l'entretien du séparatisme et des tensions est à l'opposé des dires et du vouloir de nos intervenants. Ceux-ci prônent le bilinguisme, voire tout bonnement le multilinguisme, et sont rebutés par les séparations communautaires. Nicolas nous dit que ça devient très compliqué à Bruxelles entre les institutions des deux communautés, Léa ne comprend pas qu'on puisse prôner le séparatisme au fédéral, Alice reconnaît l'intérêt politique d'une défense de la langue néerlandaise mais ne se retrouve pas dans les valeurs des partis faisant cette défense, et Damien nous dit tout simplement que « les soi-disant conflits qu'il y a entre belges, entre flamands et wallons, ils n'existent pas. » (Damien). Ce qu'il faut selon nos répondants dans les rapports entre les deux langues a été défini de plusieurs manières dans les interviews : cela peut être une forme d'« ouverture » à l'autre selon Nicolas, une « attitude » selon Alice, « du bon sens » pour Damien, ou de la « volonté » selon ces deux derniers.

Alors, et s'il existait une identité purement bruxelloise ? C'est en tout cas ce qu'ont clairement dit Damien et Nicolas. Tous nos répondants n'ont pas statué son existence ou leur appartenance à celle-ci, mais tous ont exprimé leur préférence pour des caractéristiques qui lui seraient propres. Si les identités wallonne et flamande se font opposition et préfèrent logiquement leur propre langue et peuvent se démotiver l'une et l'autre d'apprendre l'autre langue nationale par fierté, opposition politique voire nationalisme séparatiste ; il est étrange de rencontrer une partie du pays qui prône la coexistence des deux langues dans la vie privée, professionnelle, et donc à la base de celles-ci : dans l'enseignement. On pourrait parler d'une identité simplement belge, éloignée des différends communautaires et ces caractéristiques existent certainement partout en Belgique, mais partant de nos observations et ce qui a été recueilli lors des interviews : il semble plus pertinent de citer ici une identité bruxelloise justifiée par la cohabitation constante des deux langues qui ne peut se faire ailleurs dans le pays. De fait, la Belgique est un pays ayant 3 langues officielles, ayant une capitale multilingue, mais qui est constitué d'une région légalement bilingue dans et autour de cette capitale, et de 2 autres unilingues à son nord et son sud où la cohabitation ne pourrait pas se retrouver aussi fortement, et c'est du vivre-ensemble de cette première région dont il est question ici.

Cela ne signifie pas que tous les bruxellois s'identifient comme bruxellois, ni que tous nos intervenants l'ont fait, comme Quentin qui se dit explicitement belge. Cependant, ce climat positif entre les langues a un impact positif sur l'apprentissage. De fait, « il y a une grande différence entre des Flamands-Flamands et des Flamands-bruxellois » (Nicolas) : « les analyses des attitudes langagières des élèves dans l'enseignement néerlandophone de Bruxelles ont également mis en lumière le profil particulier que présentent les élèves qui sont bilingues néerlandais/français de naissance, représentant près de 20% de la population scolaire (Mettewie, 2004). Même si ces bilingues affichent des attitudes légèrement plus positives envers le français, qui est la langue dominante à Bruxelles, les analyses (repeated measures) montrent qu'ils ont des attitudes tout aussi positives envers les deux communautés et ne semblent pas faire de différences entre celles-ci contrairement aux autres élèves, même ceux en situation de contact intensif comme c'est le cas des francophones dans l'enseignement néerlandophone (Mettewie, 2004). En outre, tout en restant extrêmement positifs envers les communautés, ils apparaissent moins chauvinistes que les élèves issus d'une seule communauté linguistique. Le profil de médiateur entre deux communautés de ces bilingues mériterait sans doute d'être étudié plus en détail »⁴⁸ ; ce profil faisant évidemment écho à la personnalité et aux propos de Damien. Pour continuer sur ces bilingues : « les travaux ont largement évoqué la

⁴⁸ Côté, B., & Mettewie, L. (2008). Les relations entre communautés linguistiques en contexte scolaire et communautaire: regards croisés sur Montréal et Bruxelles. *Éducation et francophonie*, 36(1), 5-24.

fonction identitaire de ces parlers bilingues, en particulier chez les adolescents, leurs fonctions sociales ou politiques ont aussi été mises en évidence » (Léglise, 2021). Ainsi, les néerlandophones de Bruxelles ne prouvent en rien qu'ils sont garants des intérêts des néerlandophones de la Communauté flamande, tout comme l'affirme Peiffer en 2021, et tout comme l'affirme le dernier résultat politique de la Région Bruxelles-Capitale souligné par Nicolas. D'autre part, « les habitants de la « capitale de métis », comme le disait Jules Destrée en 1923, ne se confondent pas [non plus] avec ceux de la région wallonne »⁴⁹.

En effet, les francophones et néerlandophones bruxellois ne sont pas les wallons et les flamands du nord et du sud du pays. En réalité, « il est possible qu'un Parisien appartienne à la fois à la communauté des locuteurs du français et à celle des locuteurs de l'arabe, qu'un Berlinoïse appartienne à la fois à la communauté des locuteurs de l'allemand et à celle des locuteurs du turc... Dans de telles situations, il est sans intérêt de se demander si notre individu de langue maternelle peule, parlant le wolof sur le marché, ayant étudié et travaillant en français, appartient à la communauté francophone, peule ou wolofe : il appartient à la réalité sociale sénégalaise, qui se caractérise entre autres choses par sa situation linguistique, comme le turcophone de Berlin appartient à la communauté berlinoise, l'arabophone de Paris à la communauté parisienne » (Calvet, 2024) ; et cela s'applique aussi aux locuteurs du français et du néerlandais qui travaillent dans la Région Bruxelles-Capitale ou sont Bruxellois.

Les Bruxellois, ce sont ces 87% de voix recueillies dans les Taalbarometers 3 et 4 qui estiment que l'enseignement doit être une priorité politique⁵⁰. Ce sont les 80% de personnes estimant que les classes linguistiquement mixtes sont une richesse⁵¹. Récemment, « un mouvement bruxellois est né de la rencontre entre des Bruxellois francophones qui refusent le face-à-face communautaire à Bruxelles et des Bruxellois néerlandophones qui reprochent à la Flandre une incompréhension de la réalité bruxelloise et qui contestent le caractère francophone de Bruxelles, développant l'idée que celle-ci est devenue une entité multiculturelle et multilingue » (Nassaux, 2011). Cependant, comme l'a expliqué l'auteur : le mouvement politique n'a pas tenu, toujours ballotté entre les communautés linguistiques bien plus capables politiquement et proéminentes socialement en Belgique. L'identité bruxelloise n'est pour autant pas morte politiquement : les Bruxellois, ce sont aussi ceux qui sont sans gouvernement depuis plus d'un an car ils n'arrivent pas à former une coalition avec les indépendantistes flamands⁵², malgré la récente tentative de rouvrir les discussions⁵³.

⁴⁹ Von Busekist, A. (2009). 5. Nationalisme contre bilinguisme : le cas belge. Dans : Denis Lacorne éd., *La politique de Babel: Du monolinguisme d'Etat au plurilinguisme des peuples* (pp. 191-225). Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.undef.2009.01.0191>

⁵⁰ Mettewie, L. (2024). *Bruxsel Babel: le multilinguisme atout et défi: Mémoire du Conseil pour le Multilinguisme à Bruxelles*

⁵¹ Janssens, R. (2008). L'usage des langues à Bruxelles et la place du néerlandais. Quelques constatations récentes. *Brussels Studies. La revue scientifique pour les recherches sur Bruxelles/Het wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel/The Journal of Research on Brussels*.

⁵² Stroobants, J.P. (2025). *La région de Bruxelles sans gouvernement depuis bientôt un an*. Lemonde.fr. Consulté le 20/08/2025 sur https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/20/la-region-de-bruxelles-sans-gouvernement-depuis-bientot-un-an_6607239_3210.html

⁵³ Duthoo, B. (2025). *Formation à Bruxelles : une lueur d'espoir suivie d'un nouveau blocage, qu'est-ce qui coïncide ?*. Rtl.be. Consulté le 16/08/2025 sur <https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/formation-bruxelles-une-lueur-despoir-suivie-dun-nouveau-blocage-quest-ce-qui/2025-07-14/article/756531>

6.5 L'importance de travailler ensemble :

Au bout du compte, le tableau est imparfait pour la capitale : d'une part son incapacité à prendre son indépendance politique, d'autre part le fait qu'elle subisse les conséquences des déboires communautaires entre le sud et le nord du pays, qui se résultent en une population de moins en moins bilingue et de plus en plus polarisée qui sont à l'opposé de ses aspirations sociales. Pourtant Bruxelles a la capacité de montrer la voie, et elle en a le devoir (Mettewie, 2024). De fait, elle n'est pas démunie avec sa population bilingue, la prééminence particulière des deux langues dans son enseignement et son monde du travail exigeant linguistiquement. C'est d'ailleurs en celui-ci que nos interviewés ont démontré une ressource que la littérature scientifique n'a pas souligné après les recherches de l'auteur de cet écrit : travailler auprès de plusieurs langues agit comme un effet d'immersion. De fait, hormis Nicolas et Damien qui étaient des bilingues bien plus tôt, tous nos répondants ont statué avoir grandement amélioré leur connaissance de la langue avec leurs années de travail dans des structures bilingues. Le constat est tout à fait logique, comme le climat interlinguistique y est favorable, qu'ils profitent alors d'un contact régulier avec la deuxième langue qu'ils visent et qu'ils démontrent naturellement une motivation à la pratiquer étant donné la fonction qu'ils occupent. Toutefois, avec les chutes de qualité d'enseignement des deux côtés du pays et à Bruxelles, avec le climat politique tendu qui dessine un tout de plus en plus incertain, et avec les solutions aux manquements de la Fédération Wallonie-Bruxelles en néerlandais auxquelles nous allons venir mais qui arrivent tardivement ; pouvoir déclarer que les milieux bilingues qui intègrent des personnes encore imparfaites linguistiquement améliore réellement leur apprentissage et leur permet de grands pas vers le bilinguisme est quelque chose de particulièrement encourageant à ajouter au tableau, particulièrement en considération des générations de professionnels de Bruxelles à venir qui peineront certainement plus que les précédentes et, espérons, que les suivantes.

6.6 Solutions :

Cette note encourageante ne veut pour autant pas dire qu'il ne faut pas tenter de pallier le problème principal exposé dans cet écrit : la primauté du français dans certains lieux de travail Bruxellois malgré leur bilinguisme.

Parmi les causes à cette situation, l'une des principales raisons qui en entraîne plusieurs autres selon nos interviewés et la littérature : c'est le manque de capacité en néerlandais des francophones qui fait que la ville et ses lieux de travail fonctionnent principalement en français.

Tout d'abord, sur le lieu de travail en lui-même. Premièrement, bien que le sujet ne soit pas là de prime abord, il est à observer que la structure de soins ne reçoit des subsides que pour que les francophones apprennent le néerlandais, et non pour l'inverse. Une majorité du problème vient effectivement de ce manque de capacité en néerlandais, certes, mais il ne faut pas oublier que les néerlandophones ne sont pas de parfaits locuteurs du français comme le laisse à nouveau penser ces subsides unilatéraux. De fait, c'est Elise qui est la seule à avoir proposé une solution applicable sur le lieu de travail, mais c'était une solution pour améliorer son français qui est encore imparfait, alors qu'elle fait partie des néerlandophones déjà sous pression par cette généralisation de parler en français. Ainsi, on peut commencer par proposer des subsides aux deux groupes linguistiques pour leur amélioration dans l'autre langue.

La solution qu'Elise proposait était des tables de conversation, où elle pourrait s'exprimer informellement à l'inverse de sa fonction RH qui engage des responsabilités contraignantes, et cette solution peut de fait fonctionner pour les deux groupes linguistiques. Deux problèmes sont

soulevés dans cette idée : le premier est évidemment la mise en place d'un tel module dans ou hors des heures de bureau, mais si les subsides aident ça pourrait se réaliser comme c'est effectivement fait pour les francophones dans la structure. Le second est toujours que la différence de niveau implique que la charge est à porter par les néerlandophones s'ils doivent être intégrés au module en plus ou en parallèle de leurs heures de travail. Ce deuxième problème qui risque encore de faire porter la charge à la personne néerlandophone se retrouve malheureusement dans beaucoup de solutions qui s'appliqueraient au travail, comme l'idée de constituer des tandems⁵⁴ entre un francophone et un néerlandophone où il faudrait alors que les deux aient le même niveau dans l'autre langue pour ne pas créer une relation d'apprentissage à sens unique.

Une deuxième forme de solution qui contourne tous ces problèmes est proposée par Alice : et si au lieu de donner primauté à la langue de l'un ou l'autre lors d'échanges entre les communautés, on faisait primer une troisième langue, une lingua franca ? Alice désigne l'anglais, et c'est vrai qu'il semble tout trouvé dans le paysage belge actuel : du côté sud, en parallèle de la chute du néerlandais comme choix de langue étrangère, de 2005 à 2021 l'anglais fait un bond de 49,4 à 66%⁵⁵ ; tandis que du côté nord, il est démontré que la première langue étrangère des néerlandophones est l'anglais, étant donné sa prééminence dans leur vie quotidienne, alors que le français est en réalité uniquement réservé à la salle de classe (Peters et al., 2020). Ainsi, comme le constate malheureusement Carli en 2007 : « toutes les communautés aujourd'hui jouissent du privilège négatif de se trouver réunies, pour la première fois dans l'histoire moderne et contemporaine, dans une identique situation de désavantage vis-à-vis de l'Anglais ». De fait, l'anglais comme lingua franca semble être une bonne solution vue son ascension fulgurante dans la société belge, mais il est impossible qu'il prévale dans les entreprises publiques ou de portée publique soumises à la loi du 18 juillet 1966, et donc dans celles de soin qui sont censées accueillir les gens en français ou en néerlandais. Il peut toutefois avoir une place forte voire principale dans les sociétés privées car il joue un rôle crucial à l'international (Janssens, 2008), et pourrait servir grandement la communication dans les rapports informels ou ceux importants nécessitant de la précision si l'accord de tous les partis est donné dans les entreprises comme celle étudiée.

Comme l'a dit Alice : « Ça dépasse largement le cadre de [la structure de soins] » (Alice), et une simple solution sur le lieu de travail ne pourrait résoudre le problème de manière pérenne. Comme le disait Mettwie en 2024 : « C'est surtout beaucoup plus tôt, dans le cadre scolaire, que cet apprentissage doit être intensifié et rendu plus efficace »

Nicolas se plaignait de ne pas trouver d'enseignement bilingue, certainement au sens où Damien le prônait aussi : un enseignement où dépendant du cours ou de l'année, on changeait la langue d'enseignement des matières. Un tel enseignement généralisé à la Belgique, comme le voudrait Damien, nécessiterait que l'enseignement soit une compétence fédérale, comme le désirait Quentin, mais nous n'en sommes pas encore là. Il reste toutefois un moyen d'accéder à ce genre d'enseignement : la méthode EMILE (Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Etrangère), existante depuis 1998 (Mettwie, 2015), qui peut concrètement être appelée de

⁵⁴ Eschenauer, J. (2013). Apprendre une langue en tandem. Réinterprétation des tandems à la lumière d'une approche sociocognitive. *Langages*, 192(4), 87-99. <https://doi.org/10.3917/lang.192.0087>.

⁵⁵ Touriel, A. (2025). *L'apprentissage du néerlandais a-t-il déjà été obligatoire en Wallonie ?*. Rtbf.be. Consulté le 21/08/2025 sur <https://www.rtbf.be/article/l-apprentissage-du-neerlandais-a-t-il-deja-ete-obligatoire-en-wallonie-11486075>

l'immersion ; par cette méthode une partie des cours sont donnés dans une langue désignée par l'établissement, et selon Hiligsmann en 2015 « l'immersion apparaît comme une alternative, voire une « solution miracle », pour apprendre le néerlandais ». « Cette formule est pertinente pour l'enseignement artistique, technique et professionnel autant que pour l'enseignement général » (Mettewie, 2024). Par ailleurs, à la rentrée 2022, par le site www.enseignement.be on comptait 139 établissements d'enseignement fondamental en Fédération Wallonie-Bruxelles qui proposaient le néerlandais comme langue première ou seconde d'immersion. A la rentrée 2024, on en comptait désormais 149. Il y a donc du mouvement, et dans le bon sens, comme en témoigne aussi le fait que le néerlandais va devenir obligatoire pour tous dès la rentrée 2027 (Mettewie, 2024). Cependant, cette dernière mesure a toujours été empêchée par un fait qui n'est toujours pas résolu et risque donc de peiner sa réalisation : la pénurie d'enseignants en langues⁵⁶. Pénurie à laquelle la FWB essaie de répondre comme avec sa circulaire n°9042⁵⁷ qui permet de valoriser 5 années d'ancienneté à l'entrée en fonction, mais la pénurie reste. Celle-ci ne risque d'ailleurs pas directement d'aller mieux, étant donné que « la formation en langue et littérature néerlandaises cessera d'exister à partir de l'année académique 2025-2026 sur le campus bruxellois de l'UCLouvain », faute de financements et d'étudiants intéressés⁵⁸. On est en droit de se demander comment une telle situation a pu arriver. Cependant, il est clair que « en Communauté française, les filières bilingues répondent donc avant tout à un besoin d'investissement socio-économique pour l'avenir via le multilinguisme » (Mettewie, 2010), et que ça commence à être remarqué par les autorités compétentes. Dans tous les cas, étant donné qu'à la prochaine étude de l'OCDE qui évaluera les capacités en langues étrangères la Fédération Wallonie-Bruxelles ne se présentera pas, contrairement à la Communauté flamande⁵⁹, il semble pour le moment assumé que les francophones n'ont pas encore rattrapé les néerlandophones.

Pourtant, il semble important de parier sur l'enseignement pour tout ce qui est dit dans le cadre théorique qui pourrait s'accompagner ainsi : « Dans un monde où les identités ethniques et linguistiques continuent à se faire meurtrières, l'effort d'apprendre humblement la langue de l'autre, l'appréciation de la culture qui y est liée, ou même seulement l'apprentissage et l'usage de langues communes constituent des antidotes puissants. » (Mettewie, 2024)

6.7 Réponse à la question de recherche :

Tout d'abord, à propos de la première hypothèse. Effectivement, l'enseignement des deux langues nationales principales en Belgique ne permet pas de garantir un milieu professionnel bilingue à Bruxelles. D'une part, trop peu de francophones intégrant ces milieux sont

⁵⁶ Hutin, C. (2024). *Le retour du néerlandais obligatoire à l'école en 2027... si on trouve des profs*. Lesoir.be. Consulté le 20/08/2025 sur <https://www.lesoir.be/644801/article/2024-12-26/le-retour-du-neerlandais-obligatoire-lecole-en-2027-si-trouve-des-profs>

⁵⁷ Fédération Wallonie-Bruxelles. (2023). *Circulaire n°9042 relative à la présentation des nouvelles mesures de lutte contre la pénurie d'enseignants en langue*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Consulté sur http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_numero_id=9042

⁵⁸ Sergier, M. et Temmerman, T. (2025). Le néerlandais n'est plus. *La Revue Nouvelle*, 254(4), 21-23. <https://doi.org/10.3917/rn.254.0021>

⁵⁹ OECD. (2025). *PISA 2025 Foreign Language Assessment - Participants*. OECD. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.oecd.org/fr/topics/sub-issues/foreign-language-learning/pisa-2025-foreign-language-assessment.html#participants>

correctement capables en langue néerlandaise et peuvent échanger avec leurs collègues en néerlandais. D'autre part, les néerlandophones qui se retrouvent dans ce milieu, s'ils sont la majorité capable, ne représentent pas tous les néerlandophones et une partie d'entre eux fuit les fonctions bilingues à cause du niveau d'exigence en français élevé qui pèse sur eux. Les enseignements francophones en Fédération Wallonie-Bruxelles sont donc à pointer du doigt, mais il ne faut pas oublier que du côté des deux communautés la situation en apprentissage de l'autre langue nationale principale est imparfaite et s'empire, et que la situation dans les milieux professionnels de Bruxelles risque elle aussi d'en pâtir d'autant plus.

Ensuite, à propos de la seconde hypothèse, la réponse est complexe : malgré que la littérature scientifique et plusieurs données démolinguistiques aillent dans le sens d'un impact négatif de la situation communautaire belge sur l'apprentissage de ses deux langues nationales principales, les interviews ont plutôt démontré une neutralité, voire un impact positif sur l'apprentissage que peuvent avoir des contacts avec une langue et la valorisation de celle-ci, car la population était en réalité composée de personnes à identifier comme RHs dans une structure bilingue, belges, ou bruxellois, et non comme flamands ou wallons.

Enfin, pour répondre à la question de recherche : Comment l'apprentissage et l'enseignement du français et du néerlandais en Belgique se répercutent-ils en milieu professionnel bilingue bruxellois ? De manière générale, la situation est à un statut quo où le français garde une primauté dans le monde professionnel, comme au sein de la ville. Côté emploi, cela signifie qu'on permet à des francophones d'être moins capables en néerlandais, tandis qu'il y a d'importantes exigences en français qui pèsent sur les néerlandophones. De plus, l'enseignement belge des deux langues ne permet pas à la majorité des apprenants d'être pleinement parés à un monde professionnel bilingue, cependant ceux-ci peuvent grandement améliorer leur niveau dans la langue visée au contact de leur métier et de leurs collègues, pour peu que ladite langue y occupe une place assez importante.

6.8 Pistes de réflexion ouvertes :

Premièrement, il faudrait vérifier à Bruxelles si la situation se répète dans d'autres structures bilingues, et surtout celles de soin et au sein des institutions publiques.

Ensuite, étudier l'évolution du niveau des travailleurs au fur et à mesure de leurs années de fonction pourrait être un sujet d'intérêt pour observer la force avec laquelle de tels milieux d'immersion peuvent influencer sur le niveau d'une personne. La comparaison avec des voyages à l'étranger de même durée pourrait être faite.

Par après, il serait intéressant de vérifier la proportion de néerlandophones et de francophones au sein des hautes positions hiérarchiques des entreprises bilingues et publiques à Bruxelles, afin de vérifier si les francophones ne sont pas privés d'y accéder par manquements dans la langue néerlandaise qui y est naturellement nécessaire, et que la ville ne se retrouve pas dans une situation binaire en tant qu'entité à majorité francophone dirigée par des néerlandophones.

Enfin, même si cela semble complexe, il semble important de produire à nouveau des recensements linguistiques à grande échelle en Belgique et à Bruxelles afin de pouvoir évaluer la réalité sociale du pays ainsi que ses besoins, et cela dans chaque région.

7 Conclusion :

Pour conclure : au début de cet écrit était exposée une question écrite à la ministre qui soulignait le manque de professionnels de santé néerlandophones à Bruxelles. L'étude ici présentée, basée sur une structure du monde du travail desdits professionnels de santé bruxellois, a découvert une situation du bilinguisme similaire où le français occupe une place prépondérante, et dont les causes sont probablement les mêmes que celles de la situation de la question écrite plus haut. Toutefois, il faut rappeler que ce cas n'est pas exclusif au monde des soins de santé. Cette non-exclusivité est à prononcer car les causes de la situation ne sont pas propres à l'univers médical : l'enseignement francophone défaillant en langue néerlandaise, l'enseignement néerlandophone moins à dénoncer mais tout de même à signaler comme légèrement latent en langue française, et une capitale historiquement formée comme bilingue mais favorisant la francophonie ; toutes ces raisons sont des raisons belges, pas médicales. Cependant, le souci est le même, et « ce souci se justifie aussi, notamment pour les hôpitaux » (Mettewie, 2024), car le milieu des soins de santé bruxellois nécessite des professionnels bilingues comme peu d'autres milieux en nécessitent pour garantir une médecine de qualité. Si la situation est aujourd'hui tenable à première vue, au prix d'efforts importants des néerlandophones engagés, il est important de signaler que les chiffres montrent une dégradation de chacun des paramètres, et que le taureau doit être pris par les cornes. Heureusement, les décideurs wallons agissent enfin, le monde du travail bilingue est une vaste immersion propice à l'apprentissage des langues, et une identité belge, voire bruxelloise, qui se dit favorable au bilinguisme et subsiste dans la capitale en tentant de le faire perdurer. Espérons simplement qu'il est encore temps pour donner l'envie du bilinguisme aux générations de professionnels belges à venir.

8 Bibliographie :

Arezki, A., 2008, « L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive », *Synergies Algérie*, n° 2, pp. 191-198.

Arnold, J. (2006). Comment les facteurs affectifs influencent-ils l'apprentissage d'une langue étrangère ? *Éla. Études de linguistique appliquée*, 144(4), 407-425. <https://doi.org/10.3917/ela.144.0407>.

Arrêté royal du 18 juillet 1966 portant coordination des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, M.B., 2 août 1996. Consulté sur <https://bosa.belgium.be/fr/regulations/arrete-royal-du-18-juillet-1966>

Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A. M., Imbert, P., & Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-5.

Autin, F. (2010). La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner. *Préjugés & Stéréotypes*.

Benbelaid, L. (2020). Pratiques langagières et glottophobie dans la ville de Bejaia: quand la langue est au service de la discrimination. *Multilinguales*, (14).

Berjot, S. & Delelis, G. (2020). Chapitre 4. Processus et phénomènes intergroupes, ou que se passe-t-il dès lors qu'existent plusieurs groupes ?. Dans : , S. Berjot & G. Delelis (Dir), *Les 30 grandes notions de psychologie sociale* (pp. 231-267). Paris: Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.berjo.2020.01.0231>

Beyen, M. (2014). Le mouvement flamand, produit de la géopolitique européenne. *Outre-Terre*, 40, 71-82. <https://doi.org/10.3917/oute1.040.0071>

Bijeljic-Babic, R. (2017). *L'enfant bilingue: de la petite enfance à l'école*. Odile Jacob.

Blondin, C., & Chenu, F. (2013). L'apprentissage des langues. Mise en perspective européenne de la situation de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Bouffartigue, P. (2017). *Pierre Roche, La Puissance d'agir au travail. Recherches et interventions cliniques*, Toulouse, Érès, coll. « Sociologie clinique », 2016. *La Nouvelle Revue du Travail*, (11). <https://doi.org/10.4000/nrt.3393>

Bourdieu, P. (1977). L'économie des échanges linguistiques. *Langue française*, (34), 17-34.

Bourgeois, D. Y., Busseri, M. A., & Rose-Krasnor, L. (2009). Ethnolinguistic identity and youth activity involvement in a sample of minority Canadian francophone youth. *Identity: An International Journal of Theory and Research*, 9(2), 116-144.

Calvet, L. (2024). *La sociolinguistique*. Presses Universitaires de France.

Carli, A. (2007). Le concept de 'vitalité linguistique' à l'exemple des 'langues minoritaires', des 'langues moins utilisées' et des 'langues majoritaires'. In *National and European Language Policies. Contributions to the Annual Conference* (pp. 103-113).

- Carroll, J.B. (1963). a model of school learning. *teachers college record*, 64, pp.723-733.
- Cicurel, F. (2013). L'agir professoral entre genre professionnel, cultures éducatives et expression du «soi». *Synergies Pays Scandinaves*, (8), 19-33.
- Côté, B., & Mettewie, L. (2008). Les relations entre communautés linguistiques en contexte scolaire et communautaire: regards croisés sur Montréal et Bruxelles. *Éducation et francophonie*, 36(1), 5-24.
- Csizer, K., & Kormos, J. (2009). Modelling the role of inter-cultural contact in the motivation of learning English as a foreign language. *Applied linguistics*, 30(2), 166-185.
- D'Hoine, H. (2023) *Les langues et le tronc commun*. Prof.cfwb.be. Consulté le 15/08/2025 sur <https://prof.cfwb.be/article/les-langues-et-le-tronc-commun>
- Daoud, W. (2021). *Le français en Flandre – BelgienNet*. BelgienNet. Consulté le 15/08/2025 sur <https://belgien.net/le-francais-en-flandre/>
- De Gaulejac, V. (2014). Pour une sociologie clinique du travail. *La nouvelle revue du travail*, (4).
- De Gaulejac, V. (2019). Sociologie clinique. Dans : Christine Delory-Momberger éd., *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (pp. 256-260). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.delor.2019.01.0256>
- De Wever, B., Verdoodt, F. & Vrints, A. (2016). Les patriotes flamands et la construction de la nation. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2316, 5-38. <https://doi.org/10.3917/cris.2316.0005>
- Deborsu, C. (2018). *14-18 : une guerre entre les Belges ?*. Daardarb.be Consulté le 16/08/2025 sur <https://daardarb.be/rubriques/societe/14-18-la-guerre-entre-les-belges/>
- Defays, J.-M. (2020). CHAPITRE 2. Comment (faire) apprendre une langue et une culture étrangères, par exemple la langue française et les cultures francophones ? Dans J. Defays *Le FLE en questions : Enseigner le français langue étrangère et seconde* (p. 59-104). Mardaga.
- Degroof Petercam (2018). *Quel est le niveau de l'enseignement belge ?*. Degroopfetercam.com. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.degroopfetercam.com/fr-be/blog/education-nationale-systeme-scolaire-belge-enquete-pisa>.
- Dewaele, J. M. (2005). Sociodemographic, psychological and politicocultural correlates in Flemish students' attitudes towards French and English. *Journal of multilingual and multicultural development*, 26(2), 118-137.
- Dewatripont, A. (2022). La connaissance du néerlandais : un facteur déterminant pour l'accès à l'emploi des Bruxellois ?
- Durkheim, É. (2023). *La sociologie et son domaine scientifique*. BoD-Books on Demand.
- Duthoo, B. (2025). *Formation à Bruxelles : une lueur d'espoir suivie d'un nouveau blocage, qu'est-ce qui coince ?*. Rtl.be. Consulté le 16/08/2025 sur <https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/formation-bruxelles-une-lueur-despoir-suivie-dun-nouveau-blocage-quest-ce-qui/2025-07-14/article/756531>

Enseignement.be. (2023). *Ecoles en immersion (année scolaire 2023-2024) - secondaire ordinaire*. Enseignement.be. Consulté le 15/08/2025 sur http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=14384&do_check=XQRYNXSHQX

Enseignement.be. (2024). *Liste des écoles fondamentales en immersion (année scolaire 2024-2025)*. Enseignement.be. Consulté le 15/08/2025 sur <http://www.enseignement.be/index.php?page=23801>

Eschenauer, J. (2013). Apprendre une langue en tandem. Réinterprétation des tandems à la lumière d'une approche sociocognitive. *Langages*, 192(4), 87-99. <https://doi.org/10.3917/lang.192.0087>.

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2023). *Circulaire n°9042 relative à la présentation des nouvelles mesures de lutte contre la pénurie d'enseignants en langue*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Consulté sur http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_numero_id=9042

François, A. (2023). *Etude PISA : jamais le niveau des élèves en Flandre n'avait baissé aussi rapidement*. Vrt.be. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2023/12/05/etude-pisa-jamais-le-niveau-des-eleves-en-flandre-navait-baisse/>

Gavard-Perret, M. L., Gotteland, D., Haon, C., & Jolibert, A. (2008). Méthodologie de la recherche. *Editions Pearson Education France*, 42.

Hilgsmann, P., & Rasier, L. (2015). L'enseignement-apprentissage du néerlandais en Fédération Wallonie-Bruxelles: Objectifs, méthodes, résultats. *Pertinence Du Néerlandais Dans La Région Du Nord de La France*.

Hutin, C. (2024). *Le retour du néerlandais obligatoire à l'école en 2027... si on trouve des profs*. L'Espresso.be. Consulté le 20/08/2025 sur <https://www.lesoir.be/644801/article/2024-12-26/le-retour-du-neerlandais-obligatoire-lecole-en-2027-si-trouve-des-profs>

Jacob, S., & Pasquet, C. (2004). Le fédéralisme conflictuel: identité régionale et gestion des conflits en Belgique. *L'autonomie des collectivités territoriales en Europe. Une source potentielle de conflits*, 239-266.

Janssens, R. (2008). L'usage des langues à Bruxelles et la place du néerlandais.

Kesteloot, C. (1993). Mouvement wallon et identité nationale. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1392, 1-48. <https://doi.org/10.3917/cris.1392.0001>

Lambert, W. E., Hodgson, R. C., Gardner, R. C., & Fillenbaum, S. (1960). Evaluational reactions to spoken languages. *The journal of abnormal and social psychology*, 60(1), 44.

Léglise, I. (2021). Alternance de langues. *Langage et société*, 23-26. <https://doi.org/10.3917/l.s.01.0024>

Loi du 30 juillet 1963 concernant le régime linguistique dans l'enseignement, M.B., 22 août 1963. Consultée sur <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/belgiqueetat-loi63.htm>

Luyten, D. (2010). L'économie et le mouvement flamand. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2076, 5-46. <https://doi.org/10.3917/cris.2076.0005>

Magits, M. (1976). Ruys. De Vlamingen. Een volk in beweging, een natie in wording.

Maulini, O. (2010). Travail, travail prescrit, travail réel. *FORDIF-Formation en direction d'institutions de formation, Glossaire*, 23.

Mehler, J., Jusczyk, P., Lambertz, G., Halsted, N., Bertoncini, J., & Amiel-Tison, C. (1988). A precursor of language acquisition in young infants. *Cognition*, 29(2), 143-178.

Mettewie, L. (2010). Belgique: un enseignement plurilingue diversifié.

Mettewie, L. (2015). Apprendre la langue de «l'Autre» en Belgique: la dimension affective comme frein à l'apprentissage. *Le Langage et l'Homme*, 50(2), 23-42.

Mettewie, L. (2024). Bruxsel Babel: le multilinguisme atout et défi: Mémoire du Conseil pour le Multilinguisme à Bruxelles.

Mettewie, L., Housen, A., et Pierrard, M. (2004). Invloed van contact op taalattitudes en taalleermotivatie in het Nederlandstalig onderwijs in Brussel, dans A. Housen, M. Pierrard et P. Van de Craen (Éds.), *Brusselse Thema's. Taal, Attitude en Onderwijs in Brussel*. Brussel: VUBPress, p. 35-65.

Nassaux, J.-P. (2011). Le nouveau mouvement bruxellois. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2103-2104(18), 5-88. <https://doi.org/10.3917/cris.2103.0005>.

Niewiadomski, C. (2019). Clinique narrative (narrative clinic – clínica narrativa) Dans A. Vandevelde-Rougale, P. Fugier, Avec la collaboration de V. De Gaulejac Dictionnaire de sociologie clinique (p. 123-126). érès. <https://doi.org/10.3917/eres.vande.2019.01.0123>.

Nollet, J.M. (2000). *Circulaire n°15 relative à l'apprentissage d'une seconde langue*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Consulté sur http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=15

OECD. (2025). *PISA 2025 Foreign Language Assessment - Participants*. OECD. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.oecd.org/fr/topics/sub-issues/foreign-language-learning/pisa-2025-foreign-language-assessment.html#participants>

Peiffer, Q. (2021). Les spécificités institutionnelles de la région bruxelloise. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2510, 5-48. <https://doi.org/10.3917/cris.2510.0005>

Peters, E., Noreillie, A. S., & Puimège, E. (2020). Frans eerste vreemde taal en Engels tweede vreemde taal? Of toch niet? Een blik op de Engelse en Franse taalvaardigheid van jongeren in Vlaanderen

Plasschaert, S. (2021). La Belgique dans tous ses états: la Flandre et la Wallonie dans un nœud bruxellois. *Le Cri*.

Recensement linguistique en Belgique. (12 août 2025). In Wikipédia. Consulté le 15/08/2025 sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Recensement_linguistique_en_Belgique

Reuchlin, M. (2009). La méthode clinique. Les méthodes en psychologie (p. 99-118). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/les-methodes-en-psychologie--9782130526810-page-99?lang=fr>.

RTL Info (2015). *Bruxelles francophone à 90% : d'où vient ce chiffre, alors que le recensement linguistique est interdit ?*. Rtl.be. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.rtl.be/art/info/belgique/politique/bruxelles-francophone-a-90--722384.aspx>

Saeys, M. (2024). *Language Barometer 5 : Factsheet*. Briobrussel. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.briobrussel.be/node/19152>

Sergier, M. et Temmerman, T. (2025). Le néerlandais n'est plus. *La Revue Nouvelle*, 254(4), 21-23. <https://doi.org/10.3917/rn.254.0021>.

Statbel. (2025). *Structure de la population*. Statbel. Consulté le 15/08/2025 sur <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#panel-13>

Stroobants, J.P. (2025). *La région de Bruxelles sans gouvernement depuis bientôt un an*. Lemonde.fr. Consulté le 20/08/2025 sur https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/20/la-region-de-bruxelles-sans-gouvernement-depuis-bientot-un-an_6607239_3210.html

Touriel, A. (2025). *L'apprentissage du néerlandais a-t-il déjà été obligatoire en Wallonie ?*. Rtb.be. Consulté le 21/08/2025 sur <https://www.rtb.be/article/l-apprentissage-du-neerlandais-a-t-il-deja-ete-obligatoire-en-wallonie-11486075>

Vandenbroucke, F. (2018). *Question écrite n° 6-1798*. Senate.be. Consulté le 15/08/2025 sur <https://www.senate.be/www/?MIval=Vragen/SchriftelijkeVraag&LEG=6&NR=1798&LANG=fr>

Von Busekist, A. (2009). 5. Nationalisme contre bilinguisme : le cas belge. Dans : Denis Lacorne éd., *La politique de Babel: Du monolinguisme d'Etat au plurilinguisme des peuples* (pp. 191-225). Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.undef.2009.01.0191>

Witte, E. (2011). La question linguistique en Belgique dans une perspective historique. *Pouvoirs*, 136, 37-50. <https://doi.org/10.3917/pouv.136.0037>